

LA TEXTIQUE, QUELLE EST-ELLE?

Inutile de présenter la textique dans cet éditto, puisque le bulletin tout entier doit s'en charger¹. Je pourrais peut-être présenter Jean Ricardou, mais je ne le ferai pas davantage. Succinctement, tout le monde ne le sait peut-être pas, Jean Ricardou a été l'un des principaux auteurs et théoriciens du Nouveau Roman² et, dans un second temps, le fondateur de la textique³. Entre les deux, il y eut les ateliers d'écriture⁴, ce qui, seul un tout nouveau lecteur de ATC pourrait l'ignorer, nous tient à cœur.

Quiconque a une petite idée de ce que fut le nouveau roman peut se douter qu'en arriver par là aux ateliers d'écriture doit bien entraîner, si ce n'est un porte-à-faux, du moins des conceptions contrastées avec celles qui ont cours, notamment en France.

À priori, tous les caractères du Nouveau Roman sont aux antipodes de la psychologie et de l'action sociale qui empoisonnent ici cette pratique. Que reste-t-il alors, se demanderont peut-être quelques uns? Justement ce qui nous intéresse: l'écriture, le texte.

Jean Ricardou a dépassé les ateliers d'écriture dans la recherche d'une théorie unitaire du texte. La textique quelle est-elle? Lui demandons-nous. Et où en est-elle? Jean Ricardou a depuis de nombreuses années défriché beaucoup de terrain et l'on a peine à le suivre. D'autant que sa discipline est en constante révision.

Voisinage et fraternisation ne doivent cependant pas cacher les différences. La première est que la textique se consacre au texte, à l'écriture; ATC à la langue (la parole), au langage, et à la pensée, ce qui n'est pas du tout pareil. D'autre part, les texticiens ont une volonté manifeste de systématisation. En ce qui nous concerne, nous tempérons d'autres ambitions par d'autres modesties. Toutes ces différences sont évidemment le contraire d'une indifférence.

Jean-Pierre Depétris, le 15 frimaire 20

¹ Par l'intermédiaire d'un questionnement dont l'ensemble est réuni à la suite du **Deuxième questionnaire** (pages 28 et 29).

² Comme le montre le premier extrait bibliographique à la page 15.

³ Ainsi qu'en témoigne le deuxième extrait bibliographique (**Deuxième questionnaire**, page 27).

⁴ Dont il est question dans Jean Ricardou, *Le Nouveau Roman*, Point Seuil, « Les raisons de l'ensemble ».

I.

Premier questionnaire

JPD: Depuis le milieu des années quatre-vingt, vous initiez qui le désire à ce que vous appelez une « discipline nouvelle », la textique. Aujourd'hui, pour en donner quelque idée au fil d'un échange avec nous, vous avez souhaité que l'on commence en s'appuyant sur un bref écrit: la présentation du Séminaire que vous tenez annuellement au Centre Culturel International de Cerisy La Salle. Nous reproduisons donc d'abord ces quelques paragraphes (il s'agit de l'année 1997), puis nous énumérons, à leur égard, une première série d'interrogations (**Premier questionnaire**), que nous prolongerons, ensuite, par diverses autres (**Deuxième questionnaire**).

Voici donc la présentation du séminaire:

"**La textique?** Une nouvelle discipline visant à établir une *théorie unifiée* des structures de l'écrit, classique et moderne, dans ses diverses modalités (schémique, grammique, iconique, symbolique).

Ses avantages? Pour la **théorie**: une *coordination conceptuelle* de mécanismes plus ou moins bien pensés jadis, et naguère (dont l'expressivité), une *critique résolue* de certaines notions trop admises (dont la polysémie), ainsi qu'une *réévaluation concertée* de phénomènes négligés, voire méconnus (dont les phénomènes liés aux places), et une *classification réfléchie* de toutes les erreurs possibles (dont les répétitions malheureuses et les omissions calamiteuses). Pour la **pratique**: sur la base de la cardinale notion de lieu, une *analyse inédite*, attentive, notamment, aux prétendues brouilleries, ainsi que la possibilité de *programmes* et de *métaprogrammes* d'écriture raisonnés permettant la correction à plusieurs. **En général**: une clarté et une rigueur neuves, dans l'ordre des concepts, quant à l'invention et l'enseignement. **Sa méthode?** Explorer par niveaux l'ensemble des structures loïsibles, leurs problèmes et leurs effets, selon des *matrices exhaustives* à stipulation croissante, réfutables mesure, le cas échéant, par tout contre-exemple analysé comme tel.

Le thème? L'on soulignera spécialement, cette année, au fil des séances, les *problèmes liés à l'économie des "moyens"*, aussi bien sous l'angle théorique (en récusant la notion de "moyen" dont se nourrit le régnant idéalisme techniciste) que sous l'angle pratique (en montrant les issues qu'offre le principe de *parcimonie textique*). **Le travail?** Sur la base des contributions remises à l'avance, l'on discutera *toutes* les questions à *tous* égards soulevées. **Les participants?** Celles et ceux que le champ ainsi balisé et le travail du coup permis intéressent, et qui, sachant que la moitié du séminaire sera consacrée à un recyclage, désirent venir à titre de participants actifs ou d'auditeurs curieux. **Les séances?** En guise d'initiation ou de révision, un retour, *pendant plusieurs séances*, sur la méthode et les enjeux. Puis le traitement des questions annoncées, notamment par des écrivains qui prennent contact. Mais aussi, chaque jour, en vue d'unir la théorie et la pratique, **un atelier d'écriture**, élémentaire, prolongeant la série ouverte en 1984-86 au Collège International de Philosophie à Paris."

Et voici d'abord:

1. Nos questions qui s'y rapportent ...

JR: Avant de répondre point par point, j'aimerais, en guise de liminaire, apporter d'emblée certaines précisions.

La textique a commencé en liaison avec un séminaire tenu de 1984 à 1986, à l'enseigne de **Ateliers d'écriture: pratique, théorie, pédagogie**, au Collège international de Philosophie.

Quant à nos échanges, si je souhaite, en effet, qu'ils s'appuient, non seulement sur un écrit, mais encore sur une présentation du Séminaire en particulier, c'est pour les raisons suivantes.

Sur un écrit? Oui, parce que, en textique, l'on est attentif, notamment, à ces deux phénomènes connexes: le perpétuel effacement de ce qui est inscrit "noir sur blanc", la sempiternelle anesthésie du lecteur. Or, parmi les diverses opérations qui les produisent, il faut compter, bien sûr, dans un écrit traitant d'un autre, la mise à l'écart, si fréquente, de ce dernier. Ainsi, la théorie textique se développant, comme à l'ordinaire, sous les espèces d'un ensemble de pages, l'évoquer sans accueillir au moins quelque feuillet, eût concouru à retenir l'attention davantage sur les "idées" émises que sur la manière dont les "mots" les agencent, bref eût concouru, dans le principe, à cet effacement scriptuel (puisque l'écrit dont on parle eût été exclu), et à cette anesthésie lectorale (puisque, par voie de conséquence, le lecteur en eût été démuné).

Sur une présentation du Séminaire en particulier? Oui, parce que sitôt qu'on s'efforce, pour éviter de le mettre à l'écart, d'insérer l'écrit envisagé dans l'écrit qui l'envisage, l'on se heurte, évidemment, à un problème d'ordre spatial. L'on ne peut guère citer vaste sans courir sur le champ deux périls: sous l'angle quantitatif, celui de voir l'écrit d'accueil supplanté par l'écrit reçu; sous l'angle qualitatif, celui de voir l'écrit reçu offrir bientôt place à davantage de phénomènes qu'il n'est possible d'en traiter. Du coup, et comme, se bornât-on à sa minime portion publiée⁵, le corpus textique n'est pas exigü, choisir, en guise d'appui, une brève présentation du Séminaire (celui de l'année 97, en l'espèce), c'est, d'une part, se soustraire à une trop flagrante mise à l'écart de l'écrit considéré et, d'autre part, se garantir des périls de l'ampleur.

Cependant, outre cette raison générale, il y a aussi un motif particulier. C'est que l'effort textique, au vrai, se divise en deux phases.

De 1985 à 1991, il a connu, si l'on veut, une **période sauvage**: celle des tâtonnements préliminaires. A partir d'une hypothèse initiale, la **possibilité d'une exhaustion scriptuelle** (l'écrit ne saurait jamais offrir, outre celles de sa constitution, que deux structures représentatives cardinales et leurs respectives occurrences défectueuses), s'est engagé ce que l'on peut nommer une **recherche aventureuse**. Son avantage? Provoquer, immédiatement, et une mise à l'œuvre particulière (notamment une exploration soignée des

⁵ Se reporter à la deuxième rubrique de la bibliographie, page 42.

structures, une permanente offre d'exemples, une élaboration de la nomenclature appropriée), et une mise à l'épreuve spéciale (un cohérent ensemble de problèmes à résoudre). Son inconvénié? Susciter une relative insécurité du travail (pour le motif, notamment, d'une critérologie structurale trop floue, d'une production terminologique trop incertaine, d'une insuffisante évaluation des enjeux et des conséquences).

Mais, depuis 1991, l'effort textique connaît, si l'on veut, une **phase disciplinée**: celle du développement perspectif. A partir d'une procédure éclaircie, le recours aux **matrices d'exhaustion à stipulation croissante** (l'exhaustion des structures, sitôt obtenue par un premier tableau intégral, peut se poursuivre, niveau par niveau, selon un jeu de spécifications accrues), s'est déployé ce que l'on peut nommer une **recherche balisée**. Son avantage? Une assise plus sûre pour le travail (notamment une explicitation de la critérologie structurale, une clarification de la cartographie des domaines, une régulation ci! la nomenclature). Du coup, et comme le corpus textique s'échelonne sur ces deux périodes, choisir pour base du questionnement la présentation du Séminaire (97), présente l'intérêt, également, d'envisager cette discipline, non point dans ses imperfections initiales, mais bien dans sa nouvelle allure⁶.

JPD: 1.1. Théorie unifiée: unifiée? Quelles sont donc les différentes théories des "structures de L'écrit"? Qu'est-ce exactement que ces structures?

JR: La théorie textique peut être dite **unitaire** si on la considère en elle-même et vis-à-vis de son objet, **unifiée** si on la considère par rapport à d'autres théories ayant, plus ou moins, des objets comparables. Elle peut être dite **unitaire** si elle porte un respect continu à deux principes: non seulement, vis-à-vis d'elle-même, celui de la **cohérence**, mais encore vis-à-vis des phénomènes qu'elle s'applique à connaître, celui de l'**exhaustivité**. Elle peut être dite **unifiée** puisque, si elle est unitaire, avec elle notamment s'unifient, voire pour cela se rectifient, les "théories" partielles, c'est-à-dire celles qui se donnent, clairement ou confusément, quant à l'écrit, un objet, soit un peu vague, soit relativement sectoriel. Ce qui est donc impliqué, en somme, ici, et sauf erreur, ce sont toutes les "conceptions", explicites ou implicites, qui, d'une manière ou d'une autre, touchent à l'écrit sans le prendre lui-même, dans sa totalité, comme l'objet qu'elles envisagent. Les structures en cause sont donc, en ultime ressort, toutes les relations entre tous les éléments constitutifs de l'écrit, sachant, je vais y venir dans la troisième section de ma prochaine réponse, qu'il existe une manière textique de les traiter.

JPD: 1.2. Ses diverses modalités: schémique, grammique, iconique, symbolique: Comment comprendre ces termes? D'où viennent-ils?

JR: La textique opère, d'abord, une définition de l'objet qu'elle envisage, l'écrit, puis, à partir des effets majeurs dont celui-ci est le site, elle installe ses deux initiales matrices d'exhaustion, la **fondamentale** (qui

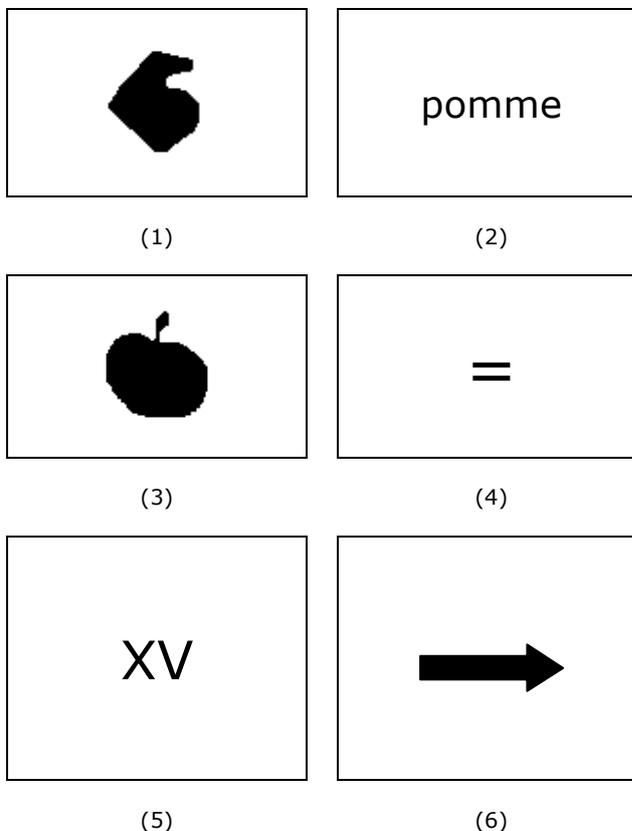
traite des modes essentiels de l'écrit), la **minimale** (qui traite des structures essentielles de l'écrit).

Ce que, d'emblée, la textique nomme écrit, c'est tout champ affecté par au moins une trace (admettant que, de façon plus extensive, l'on peut assimiler à un écrit toute occurrence qui donne cette visuelle sensation).

*

Quant à la **matrice fondamentale**, dire qu'elle envisage les modes essentiels de l'écrit revient à prétendre qu'elle les stipule, qu'elle les articule, et qu'elle en assure l'exhaustion.

Ainsi l'écrit est dit issu d'un **effet de constitution** en ce qu'il est le résultat de l'affectation d'un champ par au moins une trace, laquelle détermine au moins deux contrastives zones contiguës, qui sont nommées **schèmes**. Dès lors, les **schèmes** se trouvent être les composants constitutifs de l'écrit.



A supposer, par exemple, la situation qu'offre l'intérieur du cadre (1), la zone blanche et la zone noire forment chacune un **schème**, et leur ensemble constitue structurellement un écrit.

Ainsi l'écrit est dit provoquer un effet de **représentation** chaque fois que ses **schèmes** permettent que s'ajoute, pour tel spectateur, une autre idée à celles qu'il est loisible de se faire d'eux-mêmes. Dès lors, les schèmes capables de produire cet effet sont des **schèmes représentatifs**. Mais cet effet et les schèmes qui l'autorisent peuvent être eux-mêmes modalisés.

L'on appelle **grammes** les schèmes représentatifs en ce que, directement liables aux sons d'au moins une

⁶ Pour tous renseignements sur ce séminaire, écrire au CCIC, 27 rue de Boulainvilliers, F-75016 Paris, France.

langue selon certaines suites déterminées, ils contribuent à permettre que s'ajoute, pour le spectateur, une autre idée à celles que l'on peut se faire d'eux-mêmes. Et, dans ce cas, l'effet de représentation est spécifié comme un **effet de grammisation**.

A supposer, par exemple, la situation qu'offre l'intérieur du cadre (2), les zones blanches et les zones noires forment chacune un **schème**, et leur ensemble (les cinq noires et les quatre blanches), constitue un écrit. Cependant, comme les cinq schèmes noirs ainsi distribués, en correspondant à un substantif de la langue française, permettent que, pour un spectateur franco-phone sachant lire, s'ajoute l'idée d'un certain fruit, ils sont des schèmes grammiques, ou **grammes**. Quant aux quatre schèmes blancs (l'externe et les trois internes), ils appartiennent, en tant que corrélatifs (on les nomme des **énantiogrammes**), à la même modalité. Bref les zones blanches et les zones noires proposent un écrit suivant **la modalité grammique**.

L'on appelle **icônes** les schèmes représentatifs en ce que, non directement liables aux sons d'une langue, ils comportent, pour le spectateur, au moins un caractère déterminant de tel objet vu sous quelque angle, et dont l'idée, ainsi, s'ajoute à celles que l'on peut se faire d'eux-mêmes. Et, dans ce cas, l'effet de représentation est spécifié comme un **effet d'iconisation**.

A supposer, par exemple, la situation qu'offre l'intérieur du cadre (3), la zone blanche et la zone noire forment chacune un **schème**, et leur ensemble constitue un écrit. Cependant, le schème noir présentant, pour le spectateur, un caractère distinctif de certain fruit (telle forme issue d'un certain angle de vue), dont il permet, ainsi, que l'idée s'ajoute à celles que l'on peut se faire de lui-même, il est un schème iconique, ou **icône**. Quant au schème blanc, il appartient, en tant que corrélatif (on le nomme une **énantio-icône**, ici neutralisée), à la même modalité. Bref la zone blanche et la zone noire proposent un écrit suivant **la modalité iconique**.

L'on appelle **symboles** les schèmes représentatifs en ce qu'ils permettent que s'ajoute, pour le spectateur, et par le relais d'au moins une spéciale convention, une autre idée à celles que l'on peut se faire d'eux-mêmes. Et dans ce cas, l'effet de représentation est spécifié comme un **effet de symbolisation**. Mais cet effet et les bases qui l'autorisent peuvent eux-mêmes être modalisés, selon que ce qui reçoit la spéciale convention est un pur **schème**, un **gramme** ou une **icône**.

Ainsi l'on appelle **schémosymboles** les symboles qui requièrent de purs **schèmes** (et leur effet est la **schém-symbolisation**). A supposer, par exemple, la situation qu'offre l'intérieur du cadre (4), il semble clair, à la suite de ce qui précède, que les zones noires sont de purs **schèmes**. Cependant, pris ensemble et dotés d'une certaine convention, ces purs schèmes permettent que, pour le spectateur qui en est averti, s'ajoute, aux idées que l'on peut se faire d'eux-mêmes, la supplémentaire idée d'une égalité mathématique. Il s'agit donc d'un **schémosymbole**.

Ainsi l'on appelle **grammosymboles** les symboles qui requièrent des **grammes** (et leur effet est la **grammo-symbolisation**). A supposer, par exemple, la situation qu'offre l'intérieur du cadre (5), il semble clair, à la suite de ce qui précède, que les zones noires sont des

grammes. Cependant, pris ensemble et dotés d'une certaine convention, ils permettent que, pour le spectateur qui en est averti, s'ajoute, aux idées que l'on peut se faire d'eux-mêmes, la supplémentaire idée du nombre quinze. Il s'agit donc d'un **grammosymbole**.

Ainsi l'on appelle **iconosymboles** les symboles qui requièrent des **icônes** (et leur effet est l'**iconosymbolisation**). A supposer, par exemple, la situation qu'offre l'intérieur du cadre (6), il semble clair, à la suite de ce qui précède, et indépendamment des problèmes de la stylisation, que la zone noire est une **icône** {celle d'une flèche}. Cependant, sitôt qu'elle est dotée d'une certaine convention, elle permet que, pour le spectateur qui en est averti, s'ajoute, aux idées que l'on peut se faire d'elle-même, la supplémentaire idée du pointage de quelque chose, laquelle se précise, souvent, en l'idée d'un sens à suivre. Il s'agit donc d'un **iconosymbole**.

Ce sont ces occurrences prises ensemble qui forment la **matrice fondamentale d'exhaustion**, laquelle peut s'offrir sous les espèces d'une vue synoptique, celle que propose le cadre (7). Cette matrice stipule les modes essentiels de l'écrit? Oui, puisqu'à chacun correspond une définition explicite. Elle les articule les uns aux autres? Oui, puisqu'au lieu d'être un catalogue d'objets divers, elle offre un jeu d'éléments liés par différenciations construites. Elle opère une exhaustion? Oui, en ce qu'elle est accompagnée par la thèse dite d'**exhaustion des modes** qui soutient que l'écrit ne comporte jamais d'autres modalités que le **schémique**, le **grammique**, l'**iconique**, le **symbolique**, et leurs éventuelles combinaisons diverses.

*

Quant à la **matrice minimale**, dire qu'elle envisage les structures essentielles de l'écrit revient, selon la même démarche, à prétendre qu'elle les stipule, qu'elle les articule, et qu'elle en assure l'exhaustion.

ÉCRIT			
Schèmes	Grammes	Symboles	Schémosymbole
	Icônes		Grammosymbole
CONSTITUTION			REPRÉSENTATION

(7)

Ainsi, quelles soient-elles, les structures de l'écrit se distinguent selon leur type d'accomplissement: ou bien celui-ci est correct, et l'on parle d'**orthostructures**; ou bien celui-ci est incorrect, et l'on parle de **cacostructures**.

Dès lors, pour s'en tenir ici à la sphère représentative, et l'**effet d'orthoreprésentation** ayant été défini, l'on nomme **orthoscriptures** les structures entières suffisantes pour y concourir, tandis que, l'occurrence défectueuse de cet effet étant dite **effet de cacoreprésentation**, l'on nomme **cacoscriptures** les défaillantes structures qui le commettent.

Mais, outre l'**effet de cacoreprésentation** qui le détériore, l'**effet d'orthoreprésentation** se trouve aux

prises avec un autre effet, l'**effet d'orthométreprésentation**, qui le relativise, et dont le concept, pour aller ici au plus court, se construit de la façon suivante.

Premièrement: l'effet d'**orthoreprésentation** implique, en sa venue, et selon un mécanisme que l'on fait saillir, un effet **orthoreprésentatif d'occultation**, c'est-à-dire le tendanciel effacement qu'en son exercice l'éventuelle représentation inflige aux "moyens" qu'elle mobilise (l'on reviendra, plus loin, en 1.7, sur cette mise entre guillemets). Pour le formuler sommairement, disons que le lecteur focalise son intérêt davantage sur ce qui est dit que sur les manières de le dire. Deuxièmement: à l'effet d'occultation s'oppose, selon un mécanisme que l'on examine aussi, un **effet de transparence**, c'est-à-dire la possible insistance des "moyens", matériels notamment, qu'en son exercice la représentation à la fois mobilise et occulte. Troisièmement: cette transparence peut advenir selon trois occurrences. Elle peut, ou bien être contrôlée par la représentation qui réussit à en tirer bénéfice (la transparence concourt alors à ce que l'on nomme l'**ortho(hyper)représentation**, comme il arrive par exemple, l'on y reviendra, en 1.3, avec l'allitération expressive), ou bien échapper à la représentation suivant une régulation indépendante qu'elle lui impose tout en l'autorisant (avec cette organicité, la transparence concourt, précisément, l'on va y revenir, à ce que l'on nomme l'**orthométreprésentation**, comme il arrive, par exemple, avec les rimes classiques), ou bien échapper à la représentation, soit en étant dépourvue d'une régulation indépendante, soit en étant pourvue d'une régulation indépendante trop forte qui empêche la représentation d'advenir (avec les deux cas de cette inorganicité, la transparence concourt à ce que l'on nomme la **cacométreprésentation**, comme il arrive, par exemple, dans le premier, avec les répétitions sonores fâcheuses, et, dans le deuxième, avec certains écrits abracadabrants à force de contraintes trop rigoureuses).

EFFETS CORRECTS	EFFETS DEFECTUEUX
Orthoreprésentation	Cacoreprésentation
Orthométreprésentation	Cacométreprésentation

(8)

STRUCTURES CORRECTES	STRUCTURES DEFECTUEUSES
Orthoscriptures	Cacoscriptures
Orthotextures	Cacotextures

(9)

D'une façon plus précise, l'écrit est dit provoquer un **effet d'orthométreprésentation** chaque fois que, au-delà du régime représentatif, il fait organiquement disparaître les "moyens", matériels notamment, qu'en son ordinaire fonctionnement la représentation mobilise et occulte (l'on nomme **orthotexture**, pour lors, toute structure entière qui le provoque). Il est dit provoquer un effet de **cacométreprésentation** chaque fois que cette transparence, faute d'une régulation de son indépendance ou d'un excès de sa contrainte, est inorganique (l'on nomme **cacotexture**,

pour lors, toute structure entière ouvrant sur la possibilité d'un **effet d'orthométreprésentation**, mais ne réussissant point à l'obtenir).

Ce sont les précédentes occurrences prises ensemble qui forment la **matrice minimale d'exhaustion représentative**, laquelle peut s'offrir sous les espèces d'une vue synoptique, celle que proposent, ici, les cadres (8 et 9). Cette matrice stipule les structures? Oui, puisqu'à chacune correspond une définition explicite. Elle les articule les unes aux autres? Oui, puisque, au lieu d'être un catalogue d'objets divers, elle offre un jeu d'éléments liés par différenciations construites. Elle opère une exhaustion? Oui, en ce qu'elle est accompagnée par la thèse dite d'**exhaustion structurale représentative** qui soutient que l'écrit représentatif ne provoque jamais d'autres effets que l'**orthoreprésentation** et la **cacoreprésentation**, l'**orthométreprésentation** et la **cacométreprésentation**, et ne comporte donc jamais que des **orthoscriptures** et des **cacoscriptures**, des **orthotextures** et des **cacotextures**.

*

Ainsi, donc, il convient de le souligner, la matrice d'exhaustion **fondamentale** (de registre **modal**) et la matrice d'exhaustion **minimale** (de registre **structural**) élaborent leur réfutabilité sous deux angles. Le premier, d'ordre interne, ressortit à la **cohérence**. Il concerne le rapport de leurs respectives parties entre elles: n'existe-t-il pas, dans la liaison des éléments de chacune des matrices, quelque défaut logique? Le second, d'ordre externe, relève de l'**exhaustivité**. Il concerne le rapport de leurs concepts à l'objet envisagé: n'existe-t-il pas, dans l'écrit, quelque chose (il suffit de l'offrir selon un contre-exemple analysé comme tel) qui échappe, en tout ou en partie, à la juridiction de ces **modalités** et de ces **structures**? Ou, si l'on préfère, la textique se développe en construisant, non sans rigueur peut-être, la possibilité de sa propre critique.

*

Par contre, il se pourrait bien qu'elle évacuât, quant à ses "termes", le problème que pose... l'une de vos questions: "*D'où viennent-ils*".

Si l'on entend, par "termes", les concepts assignés, ce qui importe, sauf, peut-être, dans la perspective d'une "histoire des idées", c'est, non point trop leur origine (car on court le risque, pour lors, de privilégier une antériorité peu propice à saisir la nouveauté éventuelle), mais bien plutôt, l'on vient d'en avoir souci, leur cohérence et leur efficacité (car on court la chance, pour lors, de parvenir au cœur du travail proposé). Bien sûr, si on le souhaite, il est loisible de revenir à ce qui précède la textique, mais, dans tel cas, c'est, non plus trop en tant qu'il s'agirait d'une **origine**, mais bien plutôt en tant qu'il s'agit d'une **situation** (éventuellement transformée).

Si l'on entend, par "termes", les "mots" (l'on reviendra plus loin, en 1.4, sur cette mise entre guillemets) requis, ce qui compte, sauf peut-être dans la perspective d'une étymologie diachronique, c'est non point trop leur origine (car on court le risque, pour lors, de maintenir par ce biais la prégnance, plus ou moins, de notions anciennes), mais bien plutôt leur cohérence et leur efficacité. Il se trouve, en l'espèce, que leur cohérence

semble venir d'un commun réservoir hellénique, avec, pour la commodité, quelquefois un apport du latin, et leur efficacité, de leur aptitude à permettre, on va le voir, suivant l'agglutination, certaines formules techniques un peu complexes.

JPD: 1.3. Des mécanismes plus ou moins bien pensés, dont l'expressivité: Lesquels? Qu'est-ce que l'expressivité?

JR: Comme ces mécanismes plus ou moins bien pensés ne relèvent pas de l'exhaustif, il serait trompeur, à leur égard, d'entreprendre quelque énumération. Observons donc seulement qu'ils peuvent se ranger en deux catégories (ceux qui sont tels quoiqu'ils atteignent à l'explicite, ceux qui sont tels parce qu'ils demeurent dans l'implicite), et proposons, pour chacune, un exemple.

Parmi les mécanismes plus ou moins bien pensés quoiqu'ils atteignent l'explicite se trouve ce que, à l'ordinaire, l'on nomme "expressivité", c'est-à-dire "caractère de ce qui est expressif". Ce mécanisme relève de l'explicite, bien sûr, puisqu'il existe au moins un "mot" qui le formule. Ce mécanisme ne semble pas trop bien pensé dans la mesure où, communément, disons dans tel dictionnaire courant (*Le Petit Robert* en l'espèce), ce qu'on en dit tend à être **faux, vague et partial**.

Faux? Oui, puisque, pour "expressif", et l'on s'autorise ici à le souligner dans ce que l'on cite, la première acception fournie est "qui exprime **bien** ce qu'on veut exprimer, faire entendre". Or toute "expression", sitôt qu'elle est **juste**, c'est-à-dire convenablement choisie et correctement formée, "exprime" de **façon satisfaisante** "ce qu'on veut exprimer, faire entendre". Ou, si l'on préfère, toute "expression" **juste** serait "expressive", ce qui n'est pas.

Vague? Oui, puisque, à son égard, il est renvoyé à "coloré, démonstratif, éloquent, parlant, significatif", ce qui n'est pas trop près d'éclaircir l'affaire.

Partial? Oui, puisque la notion est tirée deux fois du côté de l'émetteur. Premièrement, on vient de le voir, avec la mention "ce qu'on **veut** exprimer", vers sa volonté. Deuxièmement, avec ce qui est déclaré pour "expressivité", à savoir "caractère expressif (*spécialt.* de la syntaxe **affective**)", vers son émotivité.

Certains, sans doute, considérerons que, proche du caricatural pour le motif de son exigüité, la référence à ce dictionnaire ne saurait être probante. A quoi l'on pourrait répondre que la définition qui s'y trouve épinglée ne heurte pas l'esprit régnant (l'on ne sache point trop que sa fausseté, son vague, sa partialité ait soulevé, ni aussitôt, ni par la suite, un tonnerre de protestations) et que ses défauts ne sont pas issus de sa brièveté (l'on montrera sous peu qu'à moindre longueur on pourrait aisément les soustraire).

Si la textique, donc, pour y venir, permet de moins mal penser tel mécanisme, c'est parce qu'elle le soumet à une coordination conceptuelle au sein de l'adéquate matrice. En effet, selon une spécification de la matrice d'exhaustion représentative, il existe un sous-domaine de l'**effet d'orthoreprésentation** où celui-ci est, non point entravé, mais bien renforcé. Dans ce cas, l'on parle donc, non point, certes, d'un effet de **cacoreprésentation** (selon une **cacoscription**), mais bien, l'on

en a déjà parlé plus haut, en 1.2, d'un effet d'**ortho(hyper)représentation** (selon une **ortho(hyper)scripture**). Et la coordination conceptuelle, c'est-à-dire la mise en vigueur les uns par rapport aux autres des divers concepts élaborés, permet une définition technique, un jeu réglé de spécifications, et, ainsi, offre à l'examen certains problèmes structuraux clairement localisés.

Une définition technique? Oui, car on peut dire que l'écrit produit un **effet d'ortho(hyper)représentation** chaque fois qu'il fait, **au service du régime orthoreprésentatif**, organiquement transparaître les "moyens", matériels notamment, qu'en son ordinaire fonctionnement la représentation mobilise, et, en son conjoint effet d'occultation, estompe.

Un jeu réglé de spécifications? Oui, car on peut scinder le domaine **ortho(hyper)représentatif** en deux secteurs: d'un côté, l'**effet d'ortho(hyper-paraméthro)représentation** selon les **ortho(hyper-paraméthro)scriptures**, quand le renfort est apporté par les aspects, matériels notamment, de l'écrit, et, d'un autre côté, en l'**effet d'ortho(hyper-lexémo)représentation** selon les **ortho(hyper-lexémo)scriptures**, quand le renforcement est apporté, sur le champ, par un certain cumul de "mots" (ou, si l'on souhaite se montrer plus précis, et l'on va y venir, de **morphonymes**). Et oui, également, car on peut scinder à leur tour ces domaines.

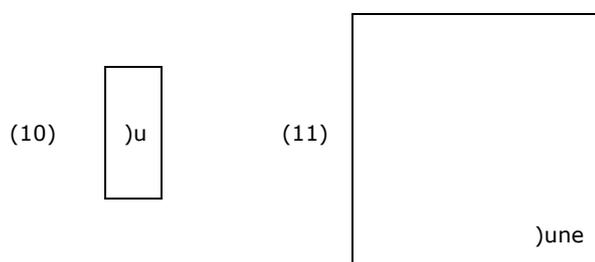
Ainsi, entre autres, l'**ortho(hyper-paraméthro-métamorpho)représentation**, quand l'**orthoreprésentation** est renforcée par une transformation des aspects matériels (comme, en les présentes pages, l'italique et le romain renforçant le fait que la représentation est prise en charge par deux instances scriptrices déjà signalées par les initiales ATC et JR, ou encore, pour les réponses elles-mêmes, le gras, vis-à-vis du maigre, y faisant saillir tantôt le technique vis-à-vis de ce qui l'est moins, tantôt le plus important vis-à-vis de ce qui est censé moins l'être), et l'**ortho(hyper-paraméthro-diadoso)représentation**⁷, quand l'**orthoreprésentation** est renforcée par une spéciale distribution de ce qui est inscrit (comme dans le vers racinien "Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes", où l'allitération, dite "expressive", assemble en l'étroite proximité du **morphonyme** "sifflent", un maximum de **morphonymes** convoquant le son "s").

Ainsi, notamment, l'**ortho(hyper-lexémo-tropo)représentation**, quand l'**orthoreprésentation** est renforcée par la venue d'un **morphonyme** dont l'aspect idéal se trouve spécifiquement lié à celui d'un **morphonyme** sous-jacent (comme dans les "tropes rhétoriques"), et, de son côté, l'**ortho(hyper-lexémo-homonimo)représentation**, quand l'**orthoreprésentation** est renforcée par la venue d'un **morphonyme** dont les aspects idéal et matériel se trouvent spécifiquement liés à ceux d'un **morphonyme** sous-jacent (comme dans ce que l'on aurait pu nommer, ces "théories" y eussent-elles consenti, des "calembours rhétoriques").

Certains problèmes structuraux clairement localisés? Oui, car il est lors permis d'observer que les régions structurales distinctes sont soumises à des exigences

⁷ Du grec *diadosis*, "répartition".

spécifiques. Ainsi, et pour s'en tenir à l' **ortho(hyper-paraméthro)représentation**, l'**ortho(hyper-paraméthro-métamorpho)représentation** rencontre, dans l'exemple choisi, des limites différentes selon qu'il s'agit de soutenir la distinction des instances scriptrices (si elles sont nombreuses, l'on aura du mal à mémoriser les différentes particularités typographiques requises), ou selon qu'il s'agit de soutenir la distinction de ce qui est important et de ce qui l'est moins (la tentation de souligner toujours davantage conduit à un équilibre où l'un ne se distingue plus de l'autre), et l'**ortho(hyper-paraméthro-diadoso)représentation** rencontre, à l'intérieur de soi (même si, lors, ce qui n'est pas rien, d'une manière subordonnée), un autre régime structural, celui ce l'**orthométareprésentation** (car le fait de choisir et de grouper, dans l'allitération expressive. des mots porteurs d'une identité sonore, est une démarche qui tend à produire de l'**orthoreprésentation** à partir, en quelque sorte, de "rimes voisines").



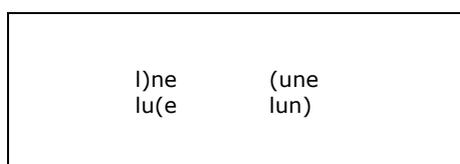
Il devient donc permis, en s'appuyant sur l'ensemble théorique dont on vient de fournir un trop bref aperçu, de redéfinir moins fâcheusement, et en plus bref, dans un dictionnaire, ce que serait une formule "expressive": non plus donc "qui exprime **bien** ce qu'on veut exprimer", mais plutôt: "qui accentue ce qu'elle déclare".

*

Quant aux mécanismes plus ou moins bien pensés parce qu'ils demeurent dans l'implicite, l'on peut choisir, en guise d'exemple, le changement structural qui, d'une manière ou quelque autre, affecte un segment d'écrit au fil d'une lecture, et, à plus forte raison, d'une analyse, soit sur place, soit quand on envisage un segment plus petit (c'est-à-dire un **circonscriit minorant**), ou plus grand (c'est-à-dire un **circonscriit majorant**).

Choisissons, à titre d'exemple, et inventée à partir d'un poème spatialiste⁸ de Pierre Garnier, l'occurrence fournie par le cadre (10), dont le bord détermine un premier **circonscriit**, et envisageons le couple des deux **schèmes** ")" et "u" tels qu'offerts. Le second schème, eu égard à sa forme caractéristique, se laisse admettre

⁸ Pierre Garnier, *Le Spatialisme en cheminS*, éditions Corps Puce (5, rue des Provinciales, F-80090 Amiens, France), p. 95, et qui occupe le centre, environ, d'une page, un peu comme ceci :



comme un **gramme**, et, le premier, eu égard à sa forme caractéristique et à son association avec l'autre, se laisse admettre quant à lui, à partir d'une certaine convention (dite parenthèse), comme un **schème** pourvu d'un certain rôle (celui d'isoler), bref comme un **schémosymbolo** (l'on élude ici, pour demeurer au plus simple, une analyse plus poussée⁹ montrant que la modalité de ce schème est en fait plus complexe). Comme ce **schémosymbolo**, ")". et œ **gramme**, "u", considérés isolément, pourraient appartenir, tels, mais dans un **circonscriit** plus grand, à une série plus longue provoquant un **effet d' orthoreprésentation**, il s'agit de fragments aptes à composer une **orthoscripture**, et que, pour cela, on nomme **des orthoscriptèmes**.

Supposons, ensuite, le **circonscriit majorant** offert par le cadre (11), et censé correspondre à toute une page. Il est clair, d'une part. que le **gramme** "u" et le **schémosymbolo** ")" se confirment en tant que tels, et, d'autre part, que ni l'un ni l'autre, toutefois, n'appartiennent à une structure permettant un effet d'**orthoreprésentation**. C'est que le schème parenthétique, ")", non seulement, dans la mesure où il est "collé" au "u", empêche la série grammique "une" d'être pleinement un **morphonyme** (relevant de l'article indéfini au féminin singulier), mais encore, dans la mesure où il n'est précédé par rien, ne joue pas le rôle qui, par convention, lui est dévolu (celui d'isoler). Pis, on ne voit point trop quels compléments permettraient d'intégrer cet ensemble à une structure représentative correcte. Pour s'en tenir à lui, le schème parenthétique forme donc, à présent, le morceau, non plus d'une possible structure représentative correcte ou **orthoscripture**, mais plutôt d'une structure représentative défectueuse ou **cacoscripture**. Bref il est, non plus un **orthoscriptème**, mais plutôt un **cacoscriptème**.

Ou, si l'on préfère, le passage d'un certain **circonscriit**, celui du cadre (10), à un **circonscriit majorant**, celui du cadre (11), a produit, pour le **schème** parenthétique, un changement structural dans l'ordre de l'accomplissement (selon ce que l'on appelle une **palinodie**). Ou, pour être moins vague, l'**ortho(schémosymbolo)scriptème**, ")", en passant à un **circonscriit majorant**, et selon un basculement différentiel (que l'on nomme, dès lors, une **hétéropalinodie**), est devenu un **caco(schémosymbolo)scriptème**.

Toutefois il se pourrait bien que d'aucuns, en considérant ce même nouveau **circonscriit**, observent que, fâcheuse à trois égards (puisque le schème parenthétique ne fonctionne point comme tel, puisque le loisible **morphonyme** "une" se trouve empêché d'être tel, puisque l'ensemble paraît s'inscrire un peu n'importe où dans la page), cette occurrence se métamorphose sitôt que les failles dont elle pâtit s'associent selon une convergence qui les bascule vers leur contraire. En effet, dès lors que le schème parenthétique, pouf le motif de son immédiat voisinage avec la série grammique, se laisse concevoir comme un segment fautif de celle-ci suivant une substitution (bref sous les espèces d'une coquille), l'on est fondé à s'enquérir du **gramme** soustrait par sa venue, et, pour cela, à dresser la liste des vocables possibles. Or il se trouve que, dans celle-ci, "dune, hune, lune, rune", l'un des **morphonymes**, "lune", tend à se lier au schème parenthétique en ce

⁹ Jean Ricardou, "Un écrit lunatique ", colloque *Pierre Garnier*, Presse de l'Université d'Angers, 1988

qu'il incite à le voir d'une tout autre façon: non plus comme le **schémosymbole** permettant d'isoler, mais, plutôt, comme l'**icône** d'une lune en croissant (ou, moins vaguement, puisque celle-ci produit un **effet d'orthoreprésentation**, comme une **ortho(icono)-scripture**, ou, en plus bref, comme une **ortho-icône**). Et, du coup, la position, d'abord aléatoire en la page, se montre adéquate au contraire, puisque, se situant dans le coin inférieur droit, c'est-à-dire dans la portion à la fois terminale et inférieure du feuillet orienté sur le mode grammique, elle correspond au coucher du satellite, c'est-à-dire à la position que celui-ci occupe, en le ciel, quand tel mince croissant s'illumine.

Ou, si l'on préfère, et cette fois par une crue de l'analyse au sein du même **circonscriit majorant**, le **schème** parenthétique, pour s'en tenir à lui, subit un double basculement différentiel: l'un dans l'ordre de l'accomplissement (**hétéropalinodie** qui le fait passer du défectueux, ou **cacologique**, au correct, ou **orthologique**), et l'autre dans l'ordre modal (**hétéropalinodie** qui le fait passer du **schémosymbolique** à l'**iconique**). Ou, de façon moins vague, l'on dira, sans détailler davantage ici l'analyse, que le **schème** parenthétique, après avoir été un **ortho(schémosymbolo)-scriptème**, est devenu, avec le **circonscriit majorant**, d'abord (par les offices d'une **hétéropalinodie**), un **caco(schémosymbolo)scriptème**, puis (par les offices d'une nouvelle **hétéropalinodie**), une **ortho(icono)scripture**, bref une **ortho-icône**.

Quant au blanc du papier dans ce cas, une réponse ultérieure, en 1.5, permettra d'y venir.

JPD: 1.4. Une critique de notions dont la polysémie. Trop admise, peut-être, mais déjà très critiquée. - Qu'en est-il de la polysémie? Et des autres notions donc?

JR: Comme ces notions, ici encore, et du moins jusqu'à nouvel ordre, ne relèvent pas de l'exhaustif, il serait trompeur, cette fois non moins, à leur égard, d'entreprendre quelque énumération. Choisissons donc seulement deux notions liées: celle du "mot", celle de "polysémie". Elles sont liées en ce qu'elles correspondent, l'une et l'autre, semble-t-il, à une même conception nourrie, plus ou moins, par l'organisation des dictionnaires. En effet, visant à limiter au maximum l'espace requis, ces ouvrages procèdent selon une certaine stratégie (disons, on va le voir, une mise en "facteur commun" biaisée) qu'ils appliquent suivant deux tactiques (chacune concernant, on va le faire saillir, un paradigme spécial), et c'est cela qui favorise, voire induit, non seulement la notion ordinaire du "mot", mais encore la notion, plus récente et apparemment plus technique, de "polysémie".

Si la textique émet des réserves à leur endroit, c'est, non seulement, d'une façon générale, par un souci de rigueur, mais encore, d'une façon spéciale, sur la base d'une prise de parti d'ordre structural, tenant à ce que son objet est, non point une classe particulière d'écrits, les dictionnaires (qu'il conviendrait de soutenir), mais bien l'écrit dans toutes ses modalités et structures (qu'il importe de saisir).

Ajoutons donc, d'abord, qu'en textique l'on précise que l'**orthoscripture** (ou structure qui provoque un **effet d'orthoreprésentation**) comporte toujours, en dernière instance, deux structures associées: d'une part,

celle qui correspond à l'**effet d'orthoreprésentation** lui-même, et ressortit à la sphère **idéelle** (ce qu'elle nomme l'**ortho(idéo)scripture**), et, d'autre part, celle qui l'assigne en quelque place, et ressortit à la sphère **matérielle** (ce qu'elle nomme l'**ortho(matério)-scripture**).

Si l'on observe, à présent, une définition ordinaire du "mot" (disons, derechef, celle que propose *Le Petit Robert*), l'on constate qu'elle se divise en deux occurrences: l'une relevant de la langue ("chacun des sons ou groupe de sons correspondant à un sens, entre lesquels se distribue la langue"); l'autre ressortissant à l'écrit ("suite de signes entre deux blancs").

Sans examiner, ici, les intrinsèques problèmes que posent des acceptions ainsi formulées, supposons la série grammique "écolier". A en croire ce qui vient d'être prétendu, l'on est porté à dire qu'il s'agit d'un "mot". Supposons maintenant la série grammique "écolière". A en croire ce qui vient d'être écrit, l'on est aussi porté à dire qu'il s'agit d'un "mot". Et, non moins, pour "écoliers" ou "écolières". Posons donc, maintenant, une question: s'agit-il du **même** "mot"? Sous l'angle linguistique, la réponse ne saurait être que non, puisque, chaque fois, l'on offre un "sens" assez différent (la première série grammique permettant de dire qu'il s'agit d'un garçon, la deuxième d'une fille, la troisième de plusieurs garçons, la quatrième de plusieurs filles). Et, sous l'angle scriptuel, la réponse également ne saurait être que non, puisque lesdites séries n'offrent pas, en raison de leurs différentes fins, d'identiques "suites de signes". Or, si, de cette manière, il ne s'agit pas du **même** "mot", tout dictionnaire devrait comporter, pour chacun, une entrée propre suivie de sa définition spécifique, ce qui entraînerait, évidemment, une calamiteuse consommation d'espace.

Toutefois, comme ces "mots" différents partagent néanmoins, il faut en convenir, deux identiques choses, l'une au niveau matériel (la présence de la série grammique "écoli"), l'autre au niveau idéal (la "scolarisation primaire", si l'on veut), il est loisible de procéder à une double mise "en facteur commun": d'une part, au niveau matériel, "écoli(er, ère, ers, ères); d'autre part, au niveau idéal, disons, pour aller vite "scolarisé (garçon, fille, garçons, filles)". Or dans cette voie, et sauf penchant pour le confus, il n'y a qu'une alternative: ou bien l'on appelle "mot" le co-paradigme de ces variantes réglées, et, pour lors, chacune d'elles doit être appelée d'une autre manière (c'est, on va le voir sous peu, ce que choisit la textique); ou bien l'on appelle "mot" chacune d'elles, et, pour lors, c'est le co-paradigme de ces variations réglées qui doit être appelé d'autre façon (c'est ce dont on semble se dispenser).

Or, nul ne l'ignore, l'usage ordinaire non seulement accepte leur confusion, mais encore s'y trouve incité par le dictionnaire, qui, aux fins d'accroître encore le gain de place, en prend à son aise, un peu, avec cette mise en "facteur commun".

D'une part, au niveau matériel, il promeut comme entrée exclusive, non le facteur commun, "Ecoli", mais une des variantes qu'il privilégie, celle du masculin singulier quand il y a variation du genre et du nombre, "Ecolier", à quoi il ajoute, élargie, éventuellement, pour assurer la terminaison, la désinence du féminin, tout en éliminant les respectives désinences du pluriel: "Ecolier, ièrem : (...)". D'autre part, au niveau idéal, il élude,

autre bien sûr le pluriel, également le féminin, soit par une solution transgénérique, "**enfant** qui fréquente l'école primaire", soit par un masculin désignant la généralité, "**apprenti, débutant**".

Dès lors, ce qui survient, en regard de la série grammique "Ecolier", dite à l'ordinaire "mot", **laquelle**, sauf bien sûr pour les invariants, **n'est jamais, elle-même, au mieux, que porteuse d'une variante**, c'est, du reste incomplète, la liste de ce qui apparaît, lors, comme **ses propres variantes**. Bref, la notion ordinaire de "mot", qui confond l'une des variantes et le paradigme dont elle n'est qu'un élément, subit **l'influence d'un artefact lexicographique**.

En revanche, et parce qu'ayant pour objet, non point tel écrit particulier (les dictionnaires), mais bien l'écrit en son total (dans toutes ses modalités), elle ne saurait s'inféoder à une conception liée aux commodités manœuvres d'un certain instrument, la textique considère que, dès lors qu'avec elle s'impose au moins un **effet d'orthoreprésentation**, une série grammique autorise au moins une entité spécifique, l'**orthoscripture** (composée d'une **ortho(matério)scripture** et d'une **ortho(idéo)scripture**), laquelle ne saurait être confondue avec le paradigme (le "mot") dont elle forme une éventuelle variante, et, en rigueur, doit être désignée d'une façon spéciale (l'on propose morphonyme, c'est-à-dire l'une des formes du "mot").

*

Si l'on considère, maintenant, toujours dans le même dictionnaire, pour la "polysémie", d'abord la définition courante, "caractère d'un signe qui possède plusieurs contenus, plusieurs valeurs", puis la définition citée d'un linguiste, "il y a *polysémie* lorsque, dans la mémoire, un signifiant a plusieurs significations... ou qu'une idée est rendue par plusieurs signifiants (Charles Bailly)", l'on constate, d'une part, un désaccord sur la notion, et, d'autre part, un accord sur son... principe. Un désaccord sur la notion? Oui, parce que si le premier cas de Bailly peut correspondre à la définition initiale, son deuxième cas, en revanche, paraît s'en écarter quelque peu (il correspond plutôt à la... synonymie). Un accord sur son principe? Oui, puisque, dans leur portion commune, ils admettent l'idée que telle unité **singulière** ("**un** signe", pour l'une, "**un** signifiant", pour l'autre) soit **propriétaire** ("**possède**", pour l'une, "**a**", pour l'autre) d'une **multiplicité** de "sens" ("**contenus**" et "**valeurs**", pour l'une, "**significations**", pour l'autre).

Sans examiner, ici, les respectives incohérences de chacun des vocabulaires, supposons la série grammique "vers". A en croire ce qui a été prétendu par le dictionnaire, l'on est porté à dire qu'il s'agit d'un "mot". Et la réponse, cette fois, pose deux problèmes. Le premier, on l'a vu, c'est que le "mot" étant un paradigme de variantes, la textique estime préférable de dire ici que, sur la base de cette série grammique, il ne saurait s'agir, ici, de d'un **morphonyme**. Le second problème, à supposer le premier résolu, vient de ce que la réponse devrait être ici, non point "il s'agit d'un **morphonyme**", mais bien "il s'agit au moins de **trois morphonymes**": celui qui, relevant d'un nom, connu, signifie, disons, "certains animaux métazoaires", celui qui, relevant d'un autre nom connu, signifie, disons, "certaine ligne d'écriture phoniquement mesurée", celui qui, correspondant à une certaine préposition, signifie "en direction de". Ou, si l'on préfère, à l'apparente

même place, celle de la série grammique, il y a, pour la textique, sous l'angle structural, la superposition de trois **orthoscriptures**, c'est-à-dire de trois **ortho(matério)scriptures** (trois fois "vers") assignant trois **ortho(idéo)scriptures** (les trois distincts **effets d'orthoreprésentation** énumérés).

Supposons, à présent, la série grammique "plume". A suivre le raisonnement textique, il est clair qu'elle est le site où se superposent au moins trois **ortho(matério)scriptures** (trois fois "plume") assignant trois **ortho(idéo)scriptures** (les trois **effets d'orthoreprésentation** assez distincts que l'on peut respectivement établir avec "appendice tégumentaire de la peau des oiseaux", "instrument qui permet d'écrire", "coquille interne des calmars"). Dès lors, dans cette perspective, la réponse ne saurait qu'être "il s'agit de trois **morphonymes**".

Toutefois, il faut en convenir, et à l'inverse de ce qui se passe avec les trois **morphonymes** de la série grammique "vers", une certaine parenté existe entre les trois **morphonymes** de la série grammique "plume". Dès lors, en textique, l'on déclare que les occurrences "vers" sont indépendantes, et, comme telles, peuvent être dites de simples **morphonymes**, tandis que les occurrences "plume" sont parentes, et, comme telles, peuvent être stipulées comme des **morpho(phratro)nymes**, c'est-à-dire des **morphonymes** appartenant à un même "clan" lexical¹⁰.

Or si, de cette manière, il s'agit pour les **morphonymes** "vers", mais aussi pour les **morpho(phratro)nymes** "plume", d'occurrences distinctes, le dictionnaire devrait comporter, pour chacun, une entrée propre suivie de sa définition spécifique, ce qui entraînerait, évidemment, une calamiteuse consommation d'espace. C'est bien ce qui arrive, à peu de choses près, pour les trois occurrences "vers", que le dictionnaire ne peut conjoindre¹¹ et présente donc selon trois entrées: "ver", "vers" et "vers".

Toutefois, comme les **morpho(phratro)nymes** "plume" partagent, néanmoins, l'on en a convenu, deux identiques choses, l'une au niveau matériel (la présence de la série grammique "plume"), l'autre au niveau idéal (la "plumalité", si l'on veut), il est loisible de procéder à une double "mise en facteur commun", et de les associer, terme à terme, selon deux paradigmes dont l'un, puisqu'il s'agit de variations identiques, "plume (1, 1, 1)", peut être dit "paradigme blanc", bref s'inscrire "plume", et dont l'autre, puisqu'il s'agit de variations différentielles, peut s'inscrire "plumalité (selon l'acceptation 1, selon l'acceptation 2, selon l'acceptation 3)".

C'est donc cette autre "mise en facteur commun" que mobilise le dictionnaire, mais, une fois encore, aux fins d'accroître le gain de place, il en prend à son aise, un peu, avec cette réduction. En effet, dans la rubrique définitionnelle, ce qu'il inscrit, c'est non point la série

¹⁰ Dans le même ordre d'idées, les **morphonymes** "plumes" et "plumage", "plume" et "plumier", seront respectivement, des **morpho(géno)nymes** distincts, les premiers appartenant à une même "famille" lexicale, les seconds à une autre.

¹¹ Le lecteur intéressé pourra observer la bâtarde solution choisie, dans ce dictionnaire, pour ce qui advient avec la série grammique "grève".

grammique par laquelle pourrait advenir l'**ortho(matéριο)scripture** assignant l'**ortho(idéo)scripture** correspondant au "facteur commun" (c'est-à-dire "plumalité", si l'on veut), mais bien, directement, la liste des acceptions. Dès lors, ce qui survient, en regard de la série grammique "plume", dite à l'ordinaire "mot", c'est la liste des acceptions dont il semble titulaire. Ou, si l'on aime mieux, c'est cette scriptuelle disposition lexicographique que l'on en est venu à **chosifier** comme une effective entité pourvue de propriétés signifiantes multiples. Bref la tardive désignation de "polysémie" (avec Bréal, au XIXe siècle, nous apprend ce dictionnaire), apparemment technique, assure l'installation valorisée d'une **notion issue d'un artefact lexicographique**.

En revanche, redisons-le, et parce qu'ayant pour objet, non point tel écrit particulier (les dictionnaires), mais bien l'écrit en son ensemble (dans toutes ses modalités), elle ne saurait s'inféoder à une notion liée aux commodes manœuvres d'un certain instrument, la textique préfère adopter plutôt la position que voici: dès lors qu'une série grammique permet plusieurs **effets d'orthoreprésentation**, elle autorise un correspondant **cumul d'orthoscriptures** (composées chacune d'une **ortho(matéριο)scripture** et d'une **ortho(idéo)scripture**), lequel occupe une apparente même place qui se trouve être en fait, sous l'angle structural, la superposition de plusieurs (c'est cette situation que, dans le cadre de la matrice d'exhaustion des places remarquables, l'on nomme l'**hyperchorisme**).

Bref, ayant pour objet l'écrit en sa totalité, et s'efforçant d'établir une cohérente théorie qui permette de le moins mal connaître, la textique ne saurait donc reprendre, sans examen, les ordinaires notions en vigueur, et, notamment, celle de "mot" comme celle de "polysémie", qui appartiennent à un **imaginaire lexicographiquement surdéterminé**.

JPD: 1.5. Et les phénomènes négligés: (Quels sont-ils?) Que sont les "phénomènes liés aux places"? (Aux places?)

JR: Comme ces phénomènes, ici encore, ne relèvent pas de l'exhaustif, il serait trompeur, cette fois aussi, à leur égard, d'entreprendre une énumération. Disons donc, simplement, qu'une bonne part d'entre eux, il est vrai, sont liés aux places. Aux places? Oui, c'est-à-dire, d'une part, aux positions, et, d'autre part, aux surfaces qu'à ces positions les éléments d'un écrit occupent. Pour en donner quelque idée je choisirai, à dessein, deux minimes exemples qui, d'allure quasiment provocatoire, pourraient bien surprendre. A dessein? Oui, car cette surprise, en l'espèce, si tel lecteur l'éprouve, pourrait bien lui être instructive. En effet, avec elle, et soit que, retenu par eux, désormais l'on s'en occupe, soit que, les taxant de futiles, désormais l'on s'en détourne, il s'avère que ces phénomènes ressortissent à ce que l'on négligeait.

Nul n'ignore que chaque vers, en poésie classique, tend à bénéficier de sa propre "ligne" de grammes. Il s'agit d'un soutien, puisqu'un aspect de l'écrit (la série phonométrique de base) se trouve souligné par un autre (la "ligne" grammique qui, se mouvant sur lui, se met, dirait-on, à son service). En textique, cet effet s'appelle une **ortho(hyper)réplicance** et s'accomplit dans le

cadre d'un jeu structural (celui des **stérigmostructures**¹²), que l'on ne saurait détailler ici.

Quoi qu'il en soit, le fait d'offrir à chaque vers sa propre "ligne" contribue à promouvoir, non seulement la série phonométrique de base (l'octosyllabe, par exemple), mais encore la rime (puisque celle-ci se trouve, ainsi, en un bout de "ligne" lui-même suivi, plus ou moins large, d'un spécial blanc), et en outre, même si le plus souvent l'on n'en a point trop cure, le début de chaque vers (puisque celui-ci, par règle, se trouve, spécialement, le plus souvent en bord de justification à gauche). Or, nullement négligeables, ces divers soutiens procèdent tous d'un phénomène lié aux places, dans la mesure où chaque série grammique lexicale (chaque "mot", disons, en langage ordinaire) qui succède immédiatement à chaque série phonométrique (chaque vers), subit une identique mise au début de la ligne suivante.

Du coup cet **effet d'emplacement**, s'il comporte un avantage, présente aussi une servitude. Un avantage? Oui, celui, on l'a rappelé, de soutenir la série phonométrique rimée (laquelle s'analyse, en textique, comme une variété d'**ortho(isochoro)textures**). Une servitude? Oui, on l'a noté, celle de promouvoir le début de chaque vers, lequel, en général, est censé ne rien fournir de particulier. Et il se trouve qu'ici l'affaire se corse, puisque, classiquement, le début de chaque "ligne" se trouve en outre, par les offices d'une seconde **ortho(hyper)réplicance** (la mise en capitale du **gramme** initial), bénéficiant d'une deuxième promotion. Par suite, et en ce qu'il éclaire tels spéciaux endroits de l'écrit (ceux, en somme, qui suivent la rime), lesquels, autrement, seraient demeurés dans la pénombre, l'**effet d'emplacement** suscité avec la canonique mise en page exige, sous l'angle structural, que, sauf aimable inconséquence, ces lieux soient, **aussi**, spécialement structurés. Or cette structuration peut advenir sur deux modes.

Ou bien elle peut être **pleine**, comme avec les structures dites en **acrostiche**, ou en **rimes initiales** (telles, partiellement, les rimes dites "annexées"), ou en **combinatoires diverses**¹³. Ainsi, pour ces dernières, chez Mallarmé, dans *La Femme de l'ouvrier* (12), les initiales de chaque vers forment un système mixte de rimes croisées: impliquant le gramme "L" aux premier et troisième vers, "La femme (...) Le compliment", et le son "an" aux deuxième et quatrième: "En (...) Dans".

Ou bien elle peut être **déléatique**, si l'on prend soin, au contraire, d'éviter, entre les initiales, la moindre spéciale structuration. Ainsi, chez Mallarmé, dans *Le Vitrier* (13), les initiales de chaque vers ne sont l'objet d'aucune réinscription. Et encore, dans le rondel *Rien au réveil* (14), où se dispose certes, aux initiales, un obligatoire jeu limité de "rimes" grammiques (puisque, du fait de cette forme fixe, le premier vers se répète aux septième et treizième, le deuxième au huitième),

¹² Du grec *stérigma*, "soutien".

¹³ Comme celle, complexe et retorse, des voyelles, avec le sonnet "Vue allégorique" de Gilles Tronchet, dans *Formules 1, revue des littératures à contraintes* (79, rue de Manin, F-75019 Paris, France)

mais où les autres sites inauguraux sont dépourvus de toute grammique réinscription: "PVISTQND".

Bref, l'**effet d'emplacement** suscite, en l'espèce, une **contrainte corollaire**: non point **directe**, comme celle qu'on a pu épingle¹⁴ avec les oulipiques lipogrammes en "e", mais bien **indirecte**, en ce que venue par le détour d'une **structure de soutien**.

Dès lors, il devient facile de voir que le champ de ce qu'on peut nommer les **cacostructures corollaires** se divise en deux.

D'une part, celui des incorrectes structures **pleines**, quand celles-ci, engagées avec des rapports spéciaux, sont avortées par leur insuffisance aux sites concernés (la textique les examine comme une variété de **caco(morpho)orthotextures**). Ainsi, chez Mallarmé, les deux premiers quatrains de *Sainte* (15), et pour s'en tenir ici seulement à eux, disposent, au sein d'un flagrant parallélisme plus large, trois grammiques rimes interstrophiques, "Le (...) De (...) Jadis" et "Le (...) Du (...) Jadis", sans fournir pour le début du premier vers, "A" un corrélat au début du cinquième, "Est".

D'autre part, celui des incorrectes structures **déléatiques** quand celles-ci, engagées avec l'absence de rapports spéciaux, sont avortées par la présence de quelque spécial germe. Ainsi, chez Mallarmé, avec le rondel *Si Tu veux nous* (16), se dispose certes, à l'initiale, le jeu réglé de rimes grammiques, "SA (...) SA (...) S", inhérent à ladite forme fixe, mais alors que les autres vers tendent à éviter, comme pour le rondel précédent (14), les réinscriptions grammiques, le cinquième, avec "Jamais", et le douzième, avec "Jusqu'aux", réinscrivent le "J", tandis que, avec "Sylphe", le dixième reprend le "S" déjà trois fois offert.

*Quand celte beauté les déjoue
Ne produisent fleur sur la joue
Dans l'œil diamants impayés
Rien au réveil que vous n'ayez.*

SAINTE

(15) *A la fenêtre recélant
Le santal vieux qui se dédore
De sa viole étincelant
Jadis avec flûte ou mandore*

*Est la Sainte pâle, étalant
Le livre vieux qui se déplie
Du Magnificat ruisselant
Jadis selon vèpre et complie:*

(16) *Si tu veux nous nous aimerons
Avec tes lèvres sans le dire
Cette rose ne l'interromps
Qu'à verser un silence pire*

*Jamais de chants ne lancent prompts
Le scintillement du sourire
Si tu veux nous nous aimerons
Avec tes lèvres sans le dire*

*Muet muet entre les ronds
Sylphe dans la pourpre d'empire
Un baiser flambant se déchire
Jusqu'aux pointes des ailerons
Si tu veux nous nous aimerons.*

(12) *La femme, l'enfant, la soupe
En chemin pour le carrier
Le complimentent qu'il coupe
Dans l'us de se marier.*

(13) *Le pur soleil qui remise
Trop d'éclat pour l'y trier
Ote ébloui sa chemise
Sur le dos du vitrier*

(14) *Rien au réveil que vous n'ayez
Envisagé de quelque moue
Pire si le rire secoue
Votre aile sur les oreillers*

*Indifféremment sommeillez
Sans crainte qu'une haleine avoue
Rien au réveil que vous n'ayez
Envisagé de quelque moue*

Tous les rêves émerveillés

Et il devient facile de saisir, également, que les **cacos-structures** annexes, non seulement, ainsi, se divisent en deux (les incorrectes structures **pleines** et les incorrectes structures **déléatiques**), mais encore qu'elles sont tributaires d'une crue commise par l'inéluctable **procès de structuration**.

Ainsi, dans le rondel *Rien au réveil* (14), la structuration des initiales stichiques s'accomplit certes, l'on vient de le voir, d'une manière **déléatique**, puisque hors les répétitions canoniques, les autres sites inauguraux sont dépourvus de toute grammique réinscription: "PVISTQND". Cependant il est clair, en l'occurrence, que cette solution présente sa propre incorrecte structure **pleine**, puisqu'elle lie la plupart des éléments selon un rapport spécial (il s'agit de consonnes), lequel est enfreint à l'un des sites concernés (la voyelle "I").

Ainsi, et plus immédiatement, dans *Le Vitrier* (13), la structuration **déléatique** des initiales stichiques comporte sa propre incorrecte structure **pleine**, puisque, de même, elle lie la plupart des éléments selon un rapport spécial (les trois consonnes "LTS"), lequel est enfreint à l'un des sites concernés (la voyelle "O").

Ainsi, également, dans *La Femme de l'ouvrier* (14), la structuration **pleine** des initiales stichiques, suivant une solution mixte (grammique avec les "L", phonique avec les "an"), comporte sa propre incorrecte structure **pleine**, puisque, cette fois encore, elle lie la plupart des éléments selon un rapport spécial (les trois consonnes

¹⁴ Jean Ricardou, "Le souci des contraintes annexes", colloque *Logique et poésie*, Centre International de Poésie de Marseille (à paraître)

"LLD"), lequel est enfreint à l'un des sites concernés (la voyelle "E").

Ou, si l'on préfère, il se pourrait bien qu'une **contrainte molle**, du genre de la classique rime à l'extrême des vers traditionnels, ne soit telle que par une **méconnaissance des subséquentes exigences structurales qu'elle entraîne**. Ou, si l'on aime mieux, le goût, peut-être immodéré, pour les **contraintes dures**, dont les onzains hétérogrammatiques¹⁵ et l'éodermdrome¹⁶ offrent des exemples, pourrait bien, selon le principe du **leurre de l'exploit**, être lié à une **méconnaissance du procès d'accroissement structural**, bref être saisi comme un **retour du procès de structuration dans l'impensé de la contrainte**¹⁷.

*

C'est dans le domaine des écrits spatialistes que le second exemple est choisi. En effet, c'est pour deux raisons que la textique s'intéresse à ce domaine: d'une manière générale, parce que, dans la mesure où l'objet de cette discipline est l'écrit en sa totalité, elle ne saurait méconnaître les intrinsèques problèmes de certaines parmi ses occurrences; d'une manière spécifique, parce que, dans la mesure où ces écrits sollicitent une **vision outre la lecture**, ils conduisent à **voir aussi**, bref à **lire autrement**, tous les écrits dans leur ensemble. Or, s'il est une région où les phénomènes liés aux places sont superlativement à l'œuvre, c'est, bien entendu, celle de l'écrit spatialiste.

Retournons donc à l'occurrence fournie plus haut avec le cadre (9), qui souhaite correspondre, l'on s'en souvient, à une page entière. Et prenons le soin, d'abord, comme promis, d'examiner ce que, pour aller vite, l'on a nommé le "papier" blanc.

Si l'on reprend ce qui a été dit, en 1.2, celui-ci autorise deux modalités: d'une part, une modalité **grammique**, puisque les schèmes blancs dont il est porteur sont corrélatifs des **grammes** (et sont donc, on l'a précisé, des **énantiogrammes**); d'autre part, une modalité iconique, puisque lesdits schèmes sont corrélatifs de l'icône lunaire (et sont donc, on l'a stipulé, des **énan-tio-icônes**). Sans procéder, ici, à un examen très pointu, l'on proposera toutefois deux remarques.

La première consiste à noter que, avec cet écrit modalement hybride (grammique et iconique), il y a une **superposition modale**: à l'apparente même place se superposent deux modalités **spécifiques** et **interactives**.

Spécifiques? Oui, notamment parce que ce qui permet aux **grammes** d'être tels et ce qui permet à l'**icône** d'être telle présentent des propriétés distinctes. Pour que les grammes soient tels, le blanc doit être le site d'un **effet de profondeur réduit** (en analyse textique détaillée, l'on montre qu'il en subit un, issu de l'**effet de forme** que lui infligent les grammes, mais qu'il doit être le moindre, pour éviter leur "flottement"). Pour que l'**icône** soit telle, le blanc doit être le site d'un

effet de profondeur accru, puisque celui-ci correspond à une représentation du ciel (en analyse textique détaillée, l'on montre qu'à celui qui vient de l'**effet** de forme s'en ajoute un autre, dit "noémique").

Interactives? Oui, notamment en ce que l'espace grammique transfère l'un de ses caractères intrinsèques à l'espace iconique et en ce que l'espace iconique impose l'une de ses intrinsèques exigences à l'espace grammique. D'un côté, l'espace grammique se trouve, non seulement orienté (une gauche, une droite, un haut, un bas), mais encore dynamisé (pour la "ligne", en occident, un début à gauche, et une terminaison à droite). Dès lors, en la superposition, il prodigue, à l'espace iconique, une capacité de représenter le mouvement. D'un autre côté, en retour, sous certaines conditions ici remplies, l'espace iconique soumet l'espace grammique à ses normes de plausibilité. Ainsi l'occurrence spatialiste mixte ")une", offerte par le cadre (11), se trouve, en tant que grammique, vers une certaine **coda** (celle de la "ligne"), et, en tant qu'iconique, assimile cette **coda** sur son mode (celle d'un achèvement de l'apparente trajectoire céleste du satellite), bref provoque, on l'a noté, en 1.3, l'icône du coucher lunaire. Ou, si l'on préfère, et comme on l'a laissé entendre, c'est notamment en ce qu'elle occupe une certaine place sur le feuillet, en bas et à droite, que l'occurrence en cause accède à la modalité iconique.

La seconde remarque se plaît à observer que l'occurrence mixte est tributaire de sa position, non seulement, ainsi, pour s'accréditer comme telle, mais encore, par voie de conséquence, pour demeurer structurellement telle. En effet supposons que la formule en cause, ")une", se situe, non point à droite, dans la portion à la fois inférieure et **terminale**, mais bien à gauche, dans la portion à la fois inférieure et **initiale**. Ce qui, pour lors, serait iconisé ressortirait, non plus au coucher lunaire, mais plutôt, bien sûr, au début de son apparente trajectoire, c'est-à-dire à son... lever. Or chacun sait que, du moins sous l'angle perceptif, ce lever n'existe pas. En effet lorsque, mince, le croissant lunaire présente ses pointes à gauche, c'est-à-dire, iconiquement, à l'est, il suit à peu de distance apparente le soleil, de telle sorte qu'il peut s'illuminer, certes, après le coucher solaire (puisque, pour lors, le ciel s'assombrit), et, nullement après le lever de l'astre (puisque, pour lors, le ciel s'éclaircit). Bref, dans ce cas, le schème parenthétique deviendrait, non point, quant à la lune, une **correcte icône** (ce que l'on a nommé une **ortho(icono)scripture**, mais bien une **icône défectueuse** (ce que l'on appelle une **caco(icono)-scripture**).

JPD: 1.6. "La cardinale notion de lieu", qu'est-ce?

JR: Si l'on accepte, d'une part, que toute **place** se situe dans un **lieu**, lequel, d'une certaine manière, permet d'en établir les coordonnées, et, d'autre part, que tout **lieu** comme tel, occupe, d'une même façon, une certaine **place** dans un lieu plus vaste, la notion de **lieu** devient cardinale au cœur d'une théorie de l'écrit dans sa totalité, et qui sait, notamment, ne point mettre sous l'éteignoir son aspect spatial.

¹⁵ Georges Perec, *Alphabets*, édition Galilée, Paris 1985.

¹⁶ Jacques Roubaud, "Préparation d'une famille de contraintes", dans *Formules 1*, Paris 1997.

¹⁷ Jean Ricardou, "La contrainte corollaire", *Formules 3*, Paris 1999.

JPD: 1.7. *Les problèmes liés à l'économie des "moyens". Est-ce là un enjeu essentiel? Si oui, que recouvre-t-il?*

JR: Oui, les problèmes liés à l'économie des "moyens", et dont le Séminaire (97) a fait son thème principal, ressortissent à un enjeu essentiel, dans la mesure où, avec elle, on touche aux bases mêmes, réfléchies ou non, d'une manière de penser quasiment partout en vigueur, et qui pourrait bien remonter à... "la nuit des temps". Sans ouvrir certes un débat, ici, sur cette affaire immense, par exemple **avec**, et encore moins **dans**, la "philosophie", notons, pour être bref, que la pensée du "moyen", dès lors qu'elle concerne, non plus une **vision** (le "moyen" est ce qui se trouve entre deux extrêmes), mais plutôt une **visée** (le "moyen" est ce qui se trouve au service d'une fin), provoque toujours, peu ou prou, une réduction de la chose qu'elle affecte, dans la mesure où celle-ci est tendanciellement réduite à ses exclusives propriétés utiles sous tel angle. Promouvoir quelque fin, et le finalisme comme le technicisme, à cet égard, sont, l'un et l'autre, de superlatives occurrences de cet instrumentalisme, c'est lui subordonner une classe d'objets admis comme ses "moyens", bref comme ce qui, étant astreint à la servir, lui est asservi.

Il se trouve que la textique, non point comme l'objectif de son travail, mais plutôt comme une de ses conséquences, est encline, pour le motif de certaines des structures qu'elle examine, à s'intéresser, parmi d'autres, à l'**effet d'orthométreprésentation**, lequel, on l'a précisé, en 1.2, fait organiquement disparaître les "moyens", matériels notamment, qu'en son ordinaire fonctionnement la représentation mobilise et occulte. Ou si l'on préfère, la théorie textique, dans la mesure où son objet est l'écrit dans sa totalité, outre-passe constitutivement ce qu'il est loisible d'appeler, foncièrement réductrice, une idéologie du "moyen".

Pour ne guère traiter ici les détails d'une désintrinsication quelquefois complexe, fournissons une succincte idée du problème avec la situation que voici. Supposons qu'il faille, pour quelque bison à peindre (et selon, en somme, ce que la textique nomme, on l'a vu, en 1.3, une **ortho(hyper)représentation**), souligner, par quelque renflement du support, le volume de son épaule. Il y a, au moins, deux éventualités. Ou bien le peintre possède les "moyens" du maçon. Alors, après avoir esquissé, pourquoi non sur un mur lisse, et à l'endroit qui lui chante, une ébauche de l'animal, il procède, en la place choisie, à une convenable application de ciment, puis y dispose sa peinture. Ainsi le volume de l'épaule sera bien magnifié par les supplémentaires "moyens" du maçon. Ou bien le peintre, paléolithique disons, est démuné de ces "moyens". Alors, après avoir éventuellement découvert, sur la paroi, quelque opportune bosselure, c'est à telle place, et non une autre, qu'il situera, de manière que l'épaule corresponde, la silhouette du bison. Ainsi le volume de l'épaule sera aussi magnifié, mais cette fois, pour suivre la présentation ordinaire, selon une **économie des "moyens"**, puisque, et l'on appelle cela, en textique, un **ready made ortho(hyper)représentatif**, il a tiré parti de ce qui, en somme, était **déjà fait**. Cependant, si l'on considère les choses sans trop de préjugés, l'on perçoit qu'à ces deux procédures tendent à correspondre deux antagonismes.

Le premier antagonisme? C'est celui qui oppose une pensée du "moyen" et une pensée de la condition. En effet, se plaire à saisir le travail du peintre paléolithique en terme d'économie des "moyens", c'est, sans doute, rendre compte de l'affaire, mais d'une exclusive façon comptable, appuyée sur un rendement (le constat que le peintre a su se passer des "moyens" du maçon), et non d'une manière concrète, appuyée aussi sur une pratique (le constat de ce que le peintre **a dû faire** pour tirer parti de ce qui était **déjà fait**). Or, ce que le peintre a dû faire, c'est se soumettre à un **respect des conditions**, lequel présente lui-même deux faces: d'une part, une **attention fine** à ce qui était disponible (il a fallu scruter, tâter la matière **avec le concours de laquelle** on allait représenter); d'autre part, une **déférence scrupuleuse** à cette matérialité offerte (il a fallu obéir au rendez-vous, en tel lieu, que le juste site favorable donnait au spécial **effet ortho(hyper)représentatif** souhaité).

Le deuxième antagonisme? C'est celui qui oppose l'occultation et la monstration. En effet il y a bien, dans les deux cas, une certaine mise en lumière, soit des apparents cimentiers "moyens" requis, soit des voyantes conditions de l'accomplissement (puisque, précisément, le relief du ciment et le relief de la bosselure doivent se remarquer pour accomplir leur office), mais ceux-ci n'entretiennent pas le même rapport avec la représentation. Avec la proéminence maçonnée, c'est le **relief qui est subordonné à la représentation** (puisque'il a été façonné au site même où la représentation avait été décidée). Alors, trouvant la raison de son existence dans la seule représentation, le relief s'estompe, après avoir transparu, comme le volume magnifié de la bête même. Avec la bosselure pariétale, c'est la **représentation qui est subordonnée au relief** (puisque'elle a été façonnée au site même de la bosselure). Alors, prouvant la raison de son existence outre la représentation, le relief se maintient, après avoir transparu, comme une constitutive particularité rocheuse, dont le volume de l'animal assure, en quelque manière, l'**illustration**.

Sans entrer ici dans l'analyse textique détaillée de ce mécanisme¹⁸, capital dans son principe, et général, quoique parfois enfoui, dans sa loisible extension, l'on peut le voir actif, déjà, en maint exemple précédent.

Ainsi, dans l'occurrence fournie avec le cadre (11), la formule mixte "June", si elle est en mesure de représenter, comme il sied, le coucher lunaire, c'est en venant s'inscrire, l'on a vu pourquoi, en 1.3, là où, du fait de sa virtuelle structuration grammaticale, **la page le permettait**. Dès lors, là où une pensée de l'**économie des "moyens"** prend seulement acte d'un gain, une pensée du **respect des conditions** rend compte, en outre, non seulement de l'attention fine et du respect scrupuleux dont le scripteur a dû faire preuve quant au feuillet, mais encore du fait que, sauf pour le lecteur obtus, ou distrait, ce coucher de lune **illustre le coin inférieur droit de la page**.

Ainsi, pour l'occurrence de l'**acrostiche**. En effet, avoir fait saillir, comme on s'y est essayé, en 1.6, dans la poésie classique telle qu'elle est canoniquement imprimée, la structurale particularité du début de chaque

¹⁸ Jean Ricardou, "Le ready-made hyperreprésentatif", colloque *Propriétés de l'écriture*, Presses universitaires de Pau, 1998.

ligne, permet, non moins, de comprendre que si l'on souhaite inscrire quelque propos par surcroît, l'on peut certes, selon de supplémentaires "moyens", en grossir les pertinentes lettres à mesure qu'elles se rencontrent dans l'écrit, mais aussi, selon le **respect des conditions**, les disposer, une à une, à chacune des initiales stichiques. Dès lors, n'hésitons pas à le redire, là où une pensée de l'**économie des "moyens"** prend seulement acte d'un gain, une pensée du **respect des conditions** rend compte, en outre, non seulement de l'attention fine et du respect scrupuleux dont le scribe a dû faire preuve quant au feuillet, mais encore du fait que, sauf pour le lecteur distrait, ou obtus, cet acrostiche **illustre le bord réglé de la justification à gauche en telle page.**

JPD: 1.8. Les "moyens": en quoi s'en nourrit "l'idéalisme techniciste"? (Et qu'est-il ?)

JR: La position que l'on soutient, en textique, c'est qu'il est **moins intéressant** de considérer le travail du peintre rupestre à partir de celui du peintre maçonner que le travail du peintre maçonner à partir de celui du peintre rupestre. En effet, sous l'angle de l'intellect, le surcroît des "moyens" dont bénéficie le peintre maçonner, en ce qu'il tend à l'affranchir des conditions, prodigue, sauf pour l'amateur d'obscurantisme, une victoire à la Pyrrhus. **L'affranchir des conditions?** Oui, dans une certaine mesure, puisqu'il peut obtenir la magnification de l'épaule tout en peignant le bison **là où il le veut. Une victoire à la Pyrrhus?** Oui, parce que, avec cette promotion de la **fin** et cette destitution des **conditions de possibilité**, se développent un déclassement du site et un obscurcissement du travail. **Un déclassement du site?** Oui, parce que ce que l'on considère, en lui, ce sont des propriétés génériques (la solidité du mur, par exemple, qui supportera le ciment), et non ses propriétés spécifiques (la bosselure de la paroi, en l'espèce, qui accueillera le bison). **Un obscurcissement du travail?** Oui, parce que si celui-ci, en dernière instance, est lié à des conditions de possibilité (le fait que c'est en tel site calcaire, par exemple, qu'il a fallu se rendre pour extraire la pierre à chaux requise pour le ciment), celles-ci sont absentes dans le geste, au profit, tout à la fois effective et fallacieuse, d'une **puissance d'accomplissement**. Ce que, ainsi, il paraît loisible d'appeler "idéalisme techniciste", et dont le projet cartésien de rendre l'homme maître de la nature pourrait bien être une superlative occurrence, c'est la promotion, toujours, de quelque **fin** à laquelle on subordonne la matière à proportion des "**moyens**" que l'on possède.

C'est ici, bien sûr, qu'il faut prendre le soin d'une précaution. Observer qu'il y a, sinon une clairvoyance, du moins la possibilité d'une clairvoyance, vis-à-vis de la matière et du travail, supérieure dans la pratique du peintre paléolithique que dans celle du peintre maçonner, bref qu'il y a un obscurantisme idéaliste lié au développement technique, c'est, non point, et du tout, prétendre qu'il faille, sous l'angle pratique, en "revenir à la lampe à huile", ni sous l'angle théorique, prôner un refus du perfectionnement des outils, mais bien murmurer qu'il convient de **s'affranchir de son...affranchissement.**

Non point trop, donc, suivant un archaïsme, quelque retour à bas niveau, mais bien plutôt, selon un **transchronisme**, certain retour par le haut. Chacun

connaît ces révolutions d'attitude par lesquelles on se prend à **revenir**, certes, mais tout à fait **autrement**. Ainsi, s'agissant du poids corporel, la triade maigreur (peuples privés de nourriture), grosseur (peuples accédant à la nourriture), minceur (peuples croyant être assurés de nourriture). L'on peut dire, des peuples accédant à la nourriture, qu'ils se sont affranchis de la famine en trouvant l'issue du problème, et des peuples croyant être assurés de nourriture, qu'ils se sont affranchis de cet affranchissement en pensant avoir supprimé le problème. Bref, et selon une spirale disent certains, les troisièmes se rapprochent des premiers sans s'y fondre (car les premiers sont démunis des "**moyens**" de se nourrir et les troisièmes se privent de certains "**moyens**" disponibles), tout en s'éloignant des seconds (car ils manifestent un plus **grand respect des conditions**, en se montrant, par exemple, attentifs aux aspects diététiques). Bref ce qui est en jeu, s'agissant de l'écrit ainsi traité, c'est l'apprentissage d'une attitude plus générale: **le respect de la matière par une maîtrise raisonnée de sa propre puissance.**

JPD: 1.9. Qu'est-ce que le principe de parcimonie?

JR: Ce que l'on propose de nommer **principe de parcimonie textique**, c'est, par suite, un principe opératoire qui règle le travail en connaissance de cause, non point dans la sempiternelle sphère instrumentaliste des "**moyens**" (sous la seule courte vue de gains "économiques"), mais bien dans la plus modeste sphère matérialiste des **conditions** (suivant un respect de ce que l'on requiert outre les aspects que l'on requiert). Sous cet angle, toute chose à partir de laquelle on opère est, non point **ce dont on se sert** (c'est-à-dire que l'on plie à son service sur tels parmi ses aspects), mais bien **ce qui permet** de faire ce que l'on fait (c'est-à-dire avec laquelle on coopère et que l'on respecte dans l'ensemble de ce qu'elle est). Il se pourrait donc bien, vis-à-vis de nos "civilisations" à "**moyens**" croissants, que les conséquences de ce principe, du moins si l'on savait, fût-ce minuscule, le rendre actif de toutes les manières, et partout, relèvent de l'incalculable.

Bibliographie (1. Nouveau Roman)

Bibliographie (1. Nouveau Roman)

1.1 Romans

L'observatoire de Cannes, roman, Minuit, Paris 1961, 202 p.

La prise de Constantinople, roman, Minuit, Paris 1965, 272 p.

Les lieux-dits, petit guide d'un voyage dans le livre, roman, Gallimard, Paris 1969, 162 p. et UGE, collection "10/18", Paris 1972, 192 p.

1.2 Nouvelles

Révolutions minuscules, nouvelles, Gallimard, collection "Le chemin", Paris 1971, 172 p., puis version réécrite, précédée d'un inédit, "Révolutions minuscules, en guise de préface, à la gloire de Jean Paulhan", Les impressions nouvelles, Paris 1988, 200 p.

La cathédrale de Sens, nouvelles, Les impressions nouvelles, Paris 1988, 208 p.

1.3 Mixte

Le théâtre des métamorphoses, mixte, Seuil, collection "Fiction & Cie", Paris 1982, 300 p.

1.4 Théorie

Problèmes du Nouveau Roman, essais, Seuil, collection "Tel Quel", Paris 1967, 210 p.

Pour une théorie du Nouveau Roman, essais, Seuil, collection "Tel Quel", Paris 1971, 270 p.

Le Nouveau Roman, essai, Seuil, collection "Ecrivains de toujours", Paris 1971, 190 p., puis version réécrite, précédée d'une préface inédite et suivie d'une étude complémentaire, "Les raisons de l'ensemble", collection "Points", Paris 1990, 260 p.

Nouveaux problèmes du roman, essais, Seuil, collection "Poétique", Paris 1978, 360 p.

1.5 Colloques

Nouveau Roman: hier, aujourd'hui, direction (avec Françoise Van Rossum-Guyon), et publication de ce colloque de Cerisy, UGE, collection "10/18", Paris 1972, 2 volumes, 444 et 440 p.

Claude Simon: analyse, théorie, direction et publication de ce colloque de Cerisy, UGE, collection "10/18", Paris 1975, 448 p., puis *Lire Claude Simon*, Les impressions nouvelles, Paris 1986, 470 p.

Robbe-Grillet: analyse, théorie, direction et publication de ce colloque de Cerisy, UGE, collection "10118", Paris 1976, 2 volumes, 446 et 438 p.

II

Deuxième questionnaire

JPD: *Il est des « choses simples, extrêmement difficiles à comprendre parce qu'elles doivent d'abord être perçues et expérimentées simplement ». Ces lignes de la préface du N° spécial d'ATC de juin 1998 s'appliquent parfaitement à notre propos.*

*Tout repose, dans la textique, sur la distinction entre orthotexture et orthoscripture. Non seulement cette distinction, et les premiers concepts qui en découlent de **transparition** et d'**orthométa-représentation**, sont la clé de la textique, mais ils sont aussi ce qu'aucune théorie, qu'elle soit esthétique, linguistique, logique, psychologique..., à notre connaissance, n'a jamais su articuler avec netteté.*

Quand on l'a vu, tout se déroule sans peine. Encore faut-il le voir, car cette distinction ne se déduit pas par raisonnement. Elle se montre et ne se démontre pas.

Il nous semble que, dans nos premiers échanges, un lecteur non prévenu peut ne pas le voir. Il serait peut-être nécessaire d'y insister.

JR: L'avantage de procéder, comme nous nous y sommes résolu, selon au moins deux questionnaires successifs, c'est que la subséquente série de questions permet un retour sur la précédente suite de réponses, et, par les offices d'un "feedback" si l'on veut, en autorise le réglage.

Avant de dire quelques mots, plus loin, dans une réponse suivante, sur les "autres" théories, et puisque vous estimez utile que je fasse mieux "voir" certaines choses au lecteur non averti, revenons d'abord sur la distinction entre **orthoscripture** et **orthotexture**, puis sur les concepts de **transparition** et d'**orthométa-représentation**.

Commençons, pour une plus grande netteté, par deux brèves mises au point.

La première touche à la distinction des **orthoscriptures** et des **orthotextures**. Ce qui, sous l'angle de la théorie, forme la base textique, c'est, n'est-ce pas, le principe des **matrices d'exhaustion à stipulation croissante**. Or, celles-ci, au départ, se réduisent à deux: la **matrice fondamentale** (qui traite des modes essentiels de l'écrit) et la **matrice minimale** (qui traite des arrangements essentiels de l'écrit). Par suite, mieux vaut dire, peut-être, que "Tout repose, dans la textique, **notamment**, sur la distinction entre **orthotexture** et **orthoscripture**". En effet l'ajout de l'adverbe "notamment" préserve l'idée que c'est **également** sur la spécification des **schèmes**, des **grammes**, des **icônes** et des **symboles** que "tout repose".

La deuxième mise au point concerne la **transparition** et l'**orthométa-représentation**. Ce qui se pense avec ces deux concepts, selon une cohérence théorique, ce sont, dans l'écrit, deux effets à la fois distincts et en partie corrélés. Dès lors, l'affaire n'étant pas tout à fait simple, il semble préférable, à cet endroit où l'on ne saurait aller très profond, d'écrire, non point que ces

concepts "découlent", mais plutôt qu'ils sont **associés** à la distinction établie entre **orthoscripture** et **orthotexture**. En effet l'usage de l'adjectif "associé" permet, ici, d'être provisoirement plus évusif.

Pour bien saisir l'**effet de transparition**, il convient d'être attentif, d'abord, à l'effet orthoreprésentatif d'occultation. L'on peut, à cette fin, revenir sur une expérience des plus ordinaires: il est loisible à chacun d'observer, au fil d'une lecture courante, que la présence des mots s'atténue sous l'emprise de ce qu'ils donnent à penser.

Si l'on en souhaite une sommaire évocation, l'on peut se référer, par exemple, à ces lignes¹⁹ de Paul Valéry:

*"[Le Livre peut suggérer à mes yeux] de s'engager dans un mouvement régulier qui se communique et se poursuit de mot en mot le long d'une ligne, renaît à la ligne suivante, après un bond qui ne compte pas, et provoque dans son progrès une quantité de réactions mentales successives dont l'effet commun est de **détruire à chaque instant la perception visuelle des signes**, pour lui substituer des souvenirs et des combinaisons de souvenirs".*

Si l'on en désire une rapide illustration, l'on peut se référer, par exemple, à ces lignes²⁰ de Gustave Flaubert:

*"Ils **lurent** d'abord Walter Scott. Ce fut comme la surprise d'un monde nouveau (...). On suit des yeux un cavalier qui galope le long des grèves. On aspire au milieu des genêts la fraîcheur du vent, la lune éclaire des lacs où glisse un bateau, le soleil fait reluire les cuirasses, la pluie tombe sur les huttes de feuillages".*

Ou, si l'on préfère, dès lors qu'un écrit provoque un effet d'**orthoreprésentation**, il inflige au lecteur une fascination qui s'exerce, non sur lui-même, mais, ce qui le détourne de lui au contraire, sur ce dont il donne l'idée. Ou, si l'on aime mieux, l'**effet orthoreprésentatif d'occultation** survient chaque fois qu'un écrit parvient, de façon réglée, à faire que son lecteur soit, en quelque sorte, "**dans la lune**"...

Seulement, il se trouve que certains écrits produisent, çà et là, en même temps un effet opposé: non plus la courante éclipse de ce que le lecteur a sous les yeux, mais, plutôt, malgré tout, quelque peu son insistance. Dans ce cas l'on peut dire que l'**effet d'occultation** est battu en brèche par un **effet de transparition**.

Si l'on en souhaite de sommaires exemples, l'on peut revenir sur les illustres vers²¹ que prononce Oreste à la fin d'*Andromaque*:

¹⁹ Paul Valéry, "Les deux vertus d'un livre", *Œuvres II*, éditions Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, Paris 1960, p. 1246.

²⁰ Gustave Flaubert, *Bouvard et Pécuchet*, *Œuvres II*, éditions Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, Paris 1960, p. 826.

²¹ Jean Racine, *Andromaque*, acte V, scènes V, vers 1637-1638.

" Hé bien! filles d'enfer, vos mains sont-elles prêtes ?
Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes ? ",

C'est que, ici, l'**effet d'occultation** est contredit par, bien distincts, deux **effets de transparence**. Disons, au plus simple, l'insistance dont font preuve, d'une part les occurrences en "rimes" ("prêtes", "têtes"), d'autre part les occurrences en "allitération" ("sont", "sont", "ces", "serpents", "sifflent", "sur").

Toutefois, ayons souci de l'observer, ces deux arrangements diffèrent dans leur rapport à la représentation.

Avec les rimes "prêtes", "têtes", l'**effet de transparence** provient du cumul d'un **isomorphisme** (les deux vocables concernés présentent, au moins, une portion sonore identique, "ête") et d'un **isochorisme** (les deux portions identiques se trouvent elles-mêmes en positions identiques, à la fin des alexandrins). Or cette distribution transparente, il est primordial d'en avoir souci, est, comme telle, tout à la fois, **indépendante** de l'**orthoreprésentation** et **intégrée** à elle. Elle est indépendante de l'**orthoreprésentation**? Oui, puisque celle-ci ne saurait contrôler le fait que d'identiques portions de certains des vocables qui la suscitent obéissent à une périodicité dodécasyllabique (ce qui laisse penser que cette distribution, dans son principe, a été déterminée au préalable). Elle est intégrée à l'**orthoreprésentation**? Oui, puisqu'une scène se donne à entrevoir (ce qui laisse penser que l'**orthoreprésentation** s'est réussie, malgré tout, à partir de la nécessité distributive qui lui est prescrite). Dès lors, l'effet obtenu avec cette structure particulière outrepassa l'**orthoreprésentation** (puisque celle-ci lui est subordonnée) et en même temps la permet (puisque celle-ci, toutefois, parvient à une consistance). C'est la raison pour laquelle, en textique, on le nomme **effet d'orthométabreprésentation**, tandis que l'ensemble des particularités structurales qui l'instaurent est appelé, dans le cadre d'une terminologie rendant cohérente l'exhaustion des cas, une **orthotexture**.

Avec l'allitération "sont", "sont", "ces", "serpents", "sifflent", "sur", l'**effet de transparence** provient du cumul d'un **isomorphisme** (les divers vocables concernés présentent, au moins, une portion sonore identique, sous les espèces littérales du "s" ou du "c") et d'un **parachorisme** (les portions identiques se trouvent en voisinage). Or cette distribution transparente, il est primordial d'en avoir souci, est, comme telle, **subordonnée** à l'**orthoreprésentation** et **intégrée** à elle. Elle est subordonnée à l'**orthoreprésentation**? Oui, puisque, ainsi qu'on sait, elle est dite "expressive", c'est-à-dire qu'elle survient, non point n'importe où dans l'écrit, non point, comme les rimes, à des endroits soumis à la juridiction d'un principe autonome, mais bien sur un site d'autre sorte: celui où, l'idée d'un sifflement ayant été fournie, elle vient, par la consécution de ses propres sifflantes, la souligner à son niveau. Elle est intégrée à l'**orthoreprésentation**? Oui, puisqu'elle survient sous son emprise et qu'elle la promeut. Dès lors l'effet obtenu avec cette structure particulière demeure dans la sphère **orthoreprésentative** (puisque celle-ci la gère) et en même temps l'amplifie (puisque celle-ci s'en trouve accrue). C'est la raison pour laquelle, en textique, on le nomme **effet d'ortho(hyper)représentation**, tandis que l'ensemble des particularités structurales qui l'instituent est appelé,

dans le cadre de la même terminologie, une **ortho(hyper)scripture**.

Toutefois, ayons cure de le noter, la transparence peut ressortir, non seulement, comme on vient de l'observer, à l'**orthométabreprésentation** (selon des **orthotextures**), ou à l'**ortho(hyper)représentation** (selon des **ortho(hyper)scriptures**), mais encore (selon cette fois des **cacotextures**), à la **cacométabreprésentation**.

Si l'on en souhaite un sommaire exemple, l'on peut envisager cette phrase²² extraite d'un journal:

"Une conception novatrice du droit international exige sans doute aujourd'hui de responsabiliser les citoyens dans le choix des orientations de politique étrangère et industrielle, c'est-à-dire en amont de l'action humanitaire des États".

Avec cet agencement, l'effet de transparence provient du cumul d'un **isomorphisme** (les vocables concernés présentent, au moins, une portion sonore identique, disons "éta") et un **antichorisme** (les portions identiques se trouvent aux extrêmes du membre explicatif). Or cette distribution transparente n'est, comme telle, ni **indépendante** de l'**orthoreprésentation**, ni **capable** de lui fournir soutien. Elle n'est pas indépendante de l'**orthoreprésentation**? En effet l'on ne distingue pas, en regardant le reste du passage, ni les alentours de ce passage, ce qui, en l'occurrence, pourrait correspondre, comme avec les rimes, à un spécial réglage autonome. Elle n'est pas capable de soutenir l'**orthoreprésentation**? En effet l'on ne perçoit pas qu'elle exalte, comme l'a fait, plus haut, l'allitération "expressive" en "s", quoi que ce soit de ce qui est énoncé. Dès lors, elle est, selon le point de vue, soit une "rime polaire" manquée (puisque'elle est sans indépendance), soit une "allitération polaire" manquée (puisque'elle est sans "expressivité"). Pour des raisons que l'on ne saurait détailler ici, c'est, en textique, le premier angle que l'on adopte, et l'on dit qu'il s'agit d'un **effet de cacométabreprésentation** (selon une **cacotexture**), provoquant lui-même un effet de **cacoreprésentation**, puisque, dans la mesure où un effet d'**orthoreprésentation** suscite, en tant que tel, et c'est un critère de sa réussite, un **effet d'occultation**, tout **effet de transparence** qui ne sait, ni l'outrepasser (comme le font les **orthotextures**), ni le soutenir (comme le font les **ortho(hyper)scriptures**), nécessairement le perturbe sans gain²³.

JPD: Nous aimerions maintenant vous poser deux séries de questions.

Les premières visent l'**utilité** de la textique, et la **normativité**. Le plus simple serait de les poser bêtement: 1. La textique, à quoi ça sert? 2. La textique prétend-elle **dire comment on doit écrire**?

1.1. L'ouvrage de Foucault, Les Mots et les choses, débute presque par cet emprunt à Borges :... les ani-

²² Le nouvel observateur, n° 1425, p. 44.

²³ Si, toutefois, l'on choisissait l'autre angle, l'on penserait cette occurrence comme produisant une **caco(hyper)représentation** (selon une **caco(hyper)scripture**)

maux se divisent en: a) appartenant à l'Empereur, b) embaumés, c) apprivoisés, d) cochons de lait, e) sirènes, f) fabuleux, g) chiens en liberté, h) inclus dans la présente classification, i) qui s'agitent comme des fous, j) innombrables, k) dessinés avec un pinceau très fin en poils de chameau, l) et cætera, m) qui viennent de casser la cruche, n) qui de loin semblent des mouches.

Cette taxinomie n'est pas sans points communs avec celle des figures du discours que proposent les rhétoriques, depuis l'antiquité jusqu'aux recherches les plus contemporaines. A côté de cela, la textique fait penser aux classifications de Linné, Cuvier, Lamarck.

JR: Quand un nouvel objet est mis en circulation il rencontre, n'est-ce pas, une des deux conjonctures suivantes: ou bien il n'existe point d'autres objets du même genre à disposition, et il se trouve en situation de **monopole**; ou bien il existe, à disposition, d'autres objets du même genre, et il se trouve en situation de **concurrence**.

Par ailleurs, s'il s'agit de le faire connaître, sa présentation peut s'accomplir, soit par une évocation de ce qu'il est (publicité descriptive), soit par une confrontation avec ce qui est (publicité comparative). Il se trouve que, selon l'espèce de l'objet, ce sont l'une ou l'autre qui semblent prescrites. Quand il s'agit de consommation matérielle, c'est la **publicité descriptive** que l'on favorise (dans la mesure où la publicité comparative incite à une abusive dépréciation du concurrent, ce qui risque de faire surgir le juridique). Quand il s'agit de consommation intellectuelle, c'est la **publicité comparative** que l'on encourage (dans la mesure où, avec celle-ci, les périls juridiques étant du reste moindres, les effets de culture ainsi permis consolident l'ensemble du domaine). Nulle surprise, donc, s'agissant de la consommation intellectuelle, qu'un millénaire académicien en soit venu à régler le problème de la **mise en situation comparative** sous les espèces d'un *locus*, d'un lieu commun. Tolérez, ici, un brin de caricature.

Supposons que la textique se trouve en situation de **concurrence**. Jadis, le passage obligé eût fonctionné, selon le dithyrambe, à l'hypocrite dysphorie: "Comment, après un tel cumul d'ouvrages illustres, oserais-je prétendre ajouter, moi, infime vermisseau...". Aujourd'hui, selon un renversement (lié, sans doute, à l'économie montée en puissance, disons avec les débuts du...Romantisme, des **Droits d'Auteur**), il fonctionne, selon l'esquintage, à la fanfaronne euphorie: "Vous avez lu les autres? Ce n'était à peu près rien. Heureusement, désormais, il y a moi...".

Supposons que la textique se trouve en situation de **monopole**. Alors, si d'aventure elle en acceptait l'idée, elle se retrouverait, sitôt, d'une façon inévitable, aux prises avec le piège du **retour au concurrentiel**. En effet une telle prétention monopolistique ne laisserait pas d'être ressentie, tout simplement, comme une paroxystique occurrence de la forfanterie que l'on vient d'épingler: "La textique n'a pas de concurrents...".

Or, il se pourrait bien que...ce fût le cas. En effet, quelle que soit l'ampleur du domaine qu'elles considèrent, quelle que soit la généralité qu'elles ambitionnent, quelle que soit la qualité des travaux qu'elles accomplissent, elles ne sont guère profuses, semble-t-il, les disciplines affichant, loufoque, peut-être, même, au regard de plusieurs, la prétention d'établir une théorie

exhaustive et ordonnée des structures de l'écrit. Ainsi, à estimer, comme vous le dites, s'agissant de certains concepts cruciaux en textique, "qu'aucune théorie, qu'elle soit esthétique, linguistique, logique, psychologique...à notre connaissance n'a jamais su [les] articuler avec netteté", cela ne peut se comprendre que si la textique, jusqu'à nouvel ordre, se trouve, sur le domaine, exempte de concurrents, bref en **situation de monopole**. En effet, c'est parce que l'articulation desdits concepts se trouve, ainsi que, permettez-moi de le laisser entendre, diverses autres petites choses, intrinsèquement liées à une **exhaustion ordonnée des structures de l'écrit** que n'ont pu songer à les produire, même à leur façon, **et parce qu'elles possédaient un autre angle d'attaque**, les théories, pour ici parler gros, d'ordre esthétique (concernées par le beau), linguistique (par la langue), logique (par le raisonnement), psychologique (par l'esprit).

Comment donc traiter cette situation?

S'il fallait une formule, celle-ci devrait, en vue d'adoucir la rudesse, permettre une ironie propice à l'ambigu. Par exemple, si l'on disait "**S'agissant de l'écrit, la textique possède le monopole des solutions à des problèmes que l'on ne se pose guère**", l'on pourrait espérer obtenir, chez le lecteur, quant auxdits "problèmes que l'on ne se pose guère", une certaine hésitation entre "parce qu'on ne se les pose pas encore" et "parce qu'ils sont, tout simplement, futiles ou farfelus".

S'il fallait une stratégie, celle-ci se devrait, vis-à-vis des autres disciplines touchant plus ou moins l'écrit, d'une part, éviter les comparaisons d'ensemble, et, d'autre part, accepter les confrontations locales. **Eviter les comparaisons d'ensemble?** Oui, car ce serait accepter la fausse idée que l'objet théorique de la textique est le même que ceux de ces disciplines (c'est pourquoi l'on ne trouve guère, dans nos travaux, les vastes fresques vagues auxquelles se plaisent souvent les "Introductions"). Dès lors, s'il fallait s'y résoudre, l'on ne pourrait, hélas, selon un peu d'abrupt, qu'énoncer quelque chose comme "**La textique n'a guère plus envie d'une confrontation d'ensemble avec ces disciplines que la chimie avec l'alchimie**". **Accepter les confrontations locales?** Oui, car cela permet, sur des points relativement circonscrits, de marquer, soit certaines divergences conceptuelles majeures (ainsi, face à l'ordinaire "polysémie" notamment, l'**hyperchorisme** des texticiens), soit certaines différences analytiques patentes (ainsi, s'agissant du second sonnet "en **ix**", ce que, en regard des générations de spécialistes mallarméens, j'y reviendrai, la textique a pu faire saillir²⁴).

C'est pourquoi, même si, au fond, il ne me serait pas difficile de partager votre avis, j'éviterai le champ qu'offre votre polémique recours, pourtant délectable, à telle classification, mentionnée par Jorge Luis Borges, des animaux dans l'ancienne Chine, et m'avancerai plutôt dans l'espace ouvert par votre jugement fort précis: l'absence de netteté que montrent diverses théories à l'endroit de ce que la textique distingue comme **orthoscripture** et **orthotexture**.

*

²⁴ Jean Ricardou, "Une leçon d'écriture de Stéphane Mallarmé", *Mallarmé*, colloque de Cerisy, éditions Hermann, Paris 1999.

Toutefois, avant de regarder les choses de plus près, je souhaite souligner que votre avis (incitant à trouver un point commun entre cette chinoise classification fantaisiste et les "figures du discours que proposent les rhétoriques, depuis l'antiquité jusqu'aux recherches les plus contemporaines") est d'autant plus cruel que, pour retenir deux exemples, l'un dans le XIXe siècle, l'autre dans le XXe, il semble bien que le désir de cohérence ne leur soit guère inconnu. Ainsi Pierre Fontanier, dans l'"Avertissement" de *Les figures du discours*²⁵:

"(...) ceux qui voudront connaître dans son entier et dans son ensemble le **système de l'Auteur**, incontestablement **le plus raisonné** et le plus philosophique, comme le plus complet, qui ait encore paru en notre langue, et peut-être en aucune autre."

Ainsi, le groupe μ , dans l'"Introduction" de sa *Rhétorique Générale*²⁶, qui, précisément, se prend à vous...rejoindre quant à la bizarre chinoise classification:

"Sans doute la paléo-rhétorique distinguait-elle à loisir (...) mais elle distinguait souvent fort mal et telle de ses "classifications" des figures rappelant ces taxinomies surréalistes de la Chine ancienne, dont a parlé Borges."

Soucieux, donc, de choisir plutôt, fût-ce très sommairement, un parti analytique, je m'apprete à noter, d'une part, les sites de cohérence, plus ou moins, dont ces deux rhétoriques se trouvent titulaires, et, d'autre part, la perturbation que leur inflige le retour, en leur sein, de ce dont elles ne pensent pas l'inclusion.

Ainsi, sous réserve d'examens plus soignés, l'on peut admettre que, dans le cadre de l'inaugurale réduction qu'ils opèrent, hélas, vis-à-vis de l'**écrit**, l'un parce qu'il se contente des seules "figures du **discours**", l'autre parce qu'il se satisfait des seules "métaboles"²⁷ (ou "changement d'un aspect quelconque du **langage**"²⁸), Fontanier et le groupe μ accèdent, respectivement, à une certaine cohérence. L'un avec sa classification des tropes, et celle, d'une rigueur moindre, des "figures non-tropes". L'autre avec sa répartition des métaboles en "métaplasmes, métataxes, métasèmes, métalogismes", et, pour chacune des catégories, la construction des occurrences, selon les opérations de suppression, d'adjonction et de permutation.

Cependant si, à titre de fil conducteur, l'on reprend la distinction, capitale (puisqu'elle correspond aux deux seuls possibles régimes corrects de l'**écrit représentatif**), entre l'**orthoreprésentation** et l'**orthométareprésentation**, et si l'on s'avise, pour l'heure, de la considérer, plus précisément, suivant l'opposition de l'**ortho(hyper)représentation** (sous les espèces de l'"allitération expressive"), et de l'**orthométareprésentation** (sous les espèces de la "rime" classique), il

²⁵ Pierre Fontanier, *Les figures du discours*, éditions Flammarion, collection "Sciences de l'homme", Paris 1968, p. 22-23.

²⁶ Groupe μ , *Rhétorique générale*, édition Larousse, collection "Langue et langage", Paris 1970, p. 23.

²⁷ *Ibid.*, p. 24.

²⁸ *Ibid.*, p. 33.

est loisible d'apercevoir, marquées chez Fontanier, masquées pour le groupe μ , les perturbations que voici.

*

Les perturbations se trouvent **marquées** dans les travaux de Fontanier? Oui. En effet, dans la mesure où la "rime" relève d'un réglage indépendant du "discours", le rhétoricien est conduit à l'exclure de son propos. Or celle-ci, non seulement, par une sorte de **retour du refusé**, fourmille littéralement dans ses exemples²⁹, mais encore, quelquefois, vient interférer **directement** avec telle figure en cause. Ainsi, lors du traitement de l'antanaclase, ou "rapprochement de deux mots homonymes et univoques avec des significations toutes différentes", force est de faire les deux observations que voici: premièrement, cinq parmi les six exemples fournis sont des vers, et, deuxièmement, ce qui, chaque fois, se trouve à la rime³⁰, ce sont, précisément, **les deux mots concernés par la figure**. Témoins ces vers que "Boileau met dans la bouche d'un père plus ami de l'argent que des lettres":

Prends-moi le bon parti, laisse là tous les livres.
Cent francs au dernier cinq, combien font-ils ? - Vingt livres.

En effet ce qui appert, sitôt qu'on est moins inattentif, c'est que, en l'espèce, le "rapprochement" des "deux mots homonymes" s'accomplit, non point par les seuls offices du "discours", mais, aussi, selon le réglage autonome de la "rime". Dès lors, la vigueur de l'antanaclase, venue ici, disons, pour rester au plus bref, d'un **jeu de mots** (qui exalte le rapport établi, dans ce cas, entre les bouquins et l'argent), se trouve accrue par, si l'on ose dire, un autonome **jeu de places**. Du coup, il est facile de mettre en regard l'attitude obscurantiste du rhétoricien et la méthode clarificatrice du texticien.

L'attitude obscurantiste du rhétoricien? Oui. En effet celui-ci, dans son commentaire, s'empresse, non seulement de bannir le jeu des mots ("tout jeu de mots **puénil**"), mais encore d'amenuiser l'autonome jeu des places ("**que** pour la rime"):

Quoi qu'il en soit, l'Antanaclase n'est employée dans tous ces mêmes exemples, **que pour la rime**, que par manière de plaisanterie (...). Notre langue, nous ne saurions trop le dire, est essentiellement ennemie de toute affectation, **de tout jeu de mots puénil**.

La méthode clarificatrice du texticien? Oui. En effet, et même pour s'en tenir au plus simple, le texticien ne saurait faillir, d'une part de respecter l'écrit en se montrant respectueux du détail des siennes structures, d'autre part de pointer ici une occurrence remar-

²⁹ Et, à cet égard, il est significatif que, d'emblée, dans la préface, il s'applique, selon le **péremptoire indéfini**, à désamorcer l'explosif : "Du moins **personne**, probablement, ne s'étonnera que presque tous les exemples soient **en vers**. **Tout le monde** sait assez que, pour ces sortes de citations, les **poètes** méritent en général la préférence sur les prosateurs", *op.cit.*, p. 30.

³⁰ *Ibid.*, p. 347-349.

quable du conflit entre l'**orthoreprésentation** et l'**orthométreprésentation**.

Ainsi, quant à la **transparition** concernée, il pourrait, en vue d'un éclairage, confronter les deux vers de Racine rappelés tout à l'heure et les deux vers de Boileau mentionnés à l'instant.

Dans les vers de Racine, il y a deux **transparitions** distinctes, chacune liée à un effet distinct: d'un bord, celle de l'allitération "expressive" en "s", offrant, on l'a vu, une **ortho(hyper)scripture** qui produit une **ortho(hyper)représentation**; d'un autre bord, celle de la rime classique en "êtes", offrant, on l'a noté, une **orthotexture** qui provoque une **orthométreprésentation**. Ou, si l'on préfère, les deux loïsibles régimes cardinaux de l'écrit se distribuent, en les deux vers, sur certains fragments **proches**.

Dans les vers de Boileau, il y a, selon toute apparence, une seule **transparition** liée à deux effets distincts. Sous un angle, la **transparition** unie à la classique rime en "livres", laquelle, comme telle, outrepassant l'**orthoreprésentation** (puisque celle-ci ne saurait contrôler le fait que, pour advenir, des vocables, homonymes ou non, surgissent à des places réglées selon le dodécasyllabe), participe, selon une **orthotexture**, à une **orthométreprésentation**. Sous un autre angle, l'apparente même **transparition** unie, cette fois, à l'antanaclase, laquelle, comme telle, soutenant l'**orthoreprésentation** (puisque, par son jeu de mots, elle exalte le rapport établi entre les bouquins et l'argent), participe, selon une **ortho(hyper)scripture**, à une **ortho(hyper)représentation**. Ou, si l'on aime mieux, les deux loïsibles régimes cardinaux de l'écrit se superposent, en ces deux vers, sur les **mêmes** fragments. Bref, ici, et selon ce que les texticiens théorisent, on l'a vu, sous le concept de **palinodie**, un régime dominant en certains sites de l'écrit (réglés par la métrique alexandrine), l'**orthométreprésentation** selon les rimes, bascule, sous les coups structuraux de l'antanaclase qui produit une **ortho(hyper)représentation**, en le régime antagoniste de l'**orthoreprésentation**.

Les perturbations se trouvent **masquées** dans les travaux du groupe μ ? Oui. En effet, dans la mesure où leur classification s'appuie sur une construction mécanique des occurrences (suivant, redisons-le, l'adjonction, la suppression, la permutation), ces rhétoriciens sont conduits (puisque celle-ci, selon leurs vues, relève de l'adjonction) à inclure la "rime". Dès lors ils se voient condamnés à une aimable discrète anarchie quant au classement: et, cela, aussi bien en gros qu'en détail.

En gros? Oui. En effet, comme ils sont privés de la cardinale spécification structurale qui distingue les **orthoscriptures** et les **orthotextures**, ils sont conduits à "mettre dans le même sac" (celui, trop sommaire, géré par la simple opération d'adjonction répétitive" qui les institue) certaines occurrences qui ressortissent à des régimes foncièrement distincts (celui de l'**orthoreprésentation**, celui de l'**orthométreprésentation**). Ainsi, dans leur grand tableau classificatoire³¹, la case porteuse des "métaplasmes" (c'est-à-dire "des figures qui agissent sur l'aspect sonore ou graphique des mots ou des unités d'ordre inférieur au mot") obtenus par "adjonction répétitive" se trouve

³¹ *Op.cit.*, p. 49.

titulaire d'une énumération où voisinent, dans une disparate promiscuité:

"Redoublement, insistance, rimes, allitérations, assonance, paronomase"

la "rime" et l'"allitération", souvent "expressive", dont on a cru faire saillir, ci-dessus, qu'au moins à prime niveau elles correspondent à des régimes scriptuels fondamentalement séparés.

En détail? Oui. En effet, dès lors qu'il s'agit de voir les choses de plus près, c'est une aimable confusion qui s'installe³²:

"La rime, en effet, n'est rien d'autre que la récurrence réglée d'unités phoniques équivalentes, puisqu'on peut la définir comme une « **homophonie de la dernière voyelle accentuée du vers**, ainsi que des phonèmes qui, éventuellement la suivent ». L'assonance, en tant qu'homophonie de la dernière voyelle accentuée d'un groupe verbal délimité (**syntagme, vers**), rentre également dans cette catégorie de procédés."

Une **aimable confusion**? Oui. En effet nulle peine à saisir, en l'occurrence, un léger trouble énonciatif: la "rime" est précisée, d'abord, correctement, puis elle est répétée, sitôt, benoîtement, dans une catégorie plus vaste, l'assonance. Or ce qui survient, avec cette bizarrerie, c'est une dilution. La décisive spécificité positionnelle justement stipulée au début ("dernière voyelle accentuée du **vers**"), tend, par les aimables offices d'une énumération unifiante ("**syntagme, vers**"), à s'indifférencier, comme simple occurrence, parmi d'autres, d'un "groupe verbal délimité". Ou, si l'on préfère, la légère turbulence rationnelle (cette répétition, au fil du discours, de la rime, d'abord spécifiée comme telle, puis indifférenciée comme, parmi d'autres, un simple cas de l'assonance) pourrait bien en l'espèce être le symptôme d'un certain **trouble logique issu d'un impensé théorique**. En effet, le point est capital sous l'angle d'une intellection complète de l'écrit, la nature du segment concerné est de majeure importance: si le segment est un **vers** (défini), il est précisément d'ordre métrique (ce qui outrepassa l'**orthoreprésentation**), et le site final qu'il propose, vouant la **transparition** à l'**orthotexture**, autorise, comme telle, le régime **orthométreprésentatif**; si le segment est un **syntagme** (quelconque), il est seulement d'ordre lexémique ou syntaxique (ce qui défère à l'**orthoreprésentation**), et le site final qu'il propose, vouant, au mieux, la **transparition** à l'**ortho(hyper)scripture**, autorise, comme telle, sous les espèces de l'**ortho(hyper)représentation**, le régime **orthoreprésentatif**.

Ou, si l'on préfère, et sauf à baisser paupières, nulle peine à voir que, en textique, les concepts d'ensemble, produits en théorie (par exemple l'**orthoreprésentation** et l'**orthométreprésentation**), favorisent une attention microscopique, œuvrant "au ras-des-mots". Dès lors, pour suivre votre commentaire, et toutes proportions évidemment gardées, le fait que les classifications textiques puissent faire penser moins à celles des rhétoriques qu'à celles "de Linné, Cuvier, Lamarck",

³² *Op.cit.*, p. 57.

générales mais scrupuleusement attentives aux détails pertinents, ne saurait guère, loin de là, indisposer les texticiens.

JPD: *A quoi cela sert-il de diviser, par exemple, les animaux entre vertébrés et invertébrés, plutôt qu'en comestibles et incomedibles, nuisibles et utiles, etc.? Cela nous a apporté des lumières sur le vivant inconcevables autrement. C'est évident, encore doit-on le spécifier et dire lesquelles et comment.*

A quoi sert la textique? Ou encore, comment s'en sert-on?

JR: *A quoi sert la textique? Cette question, si peu qu'on y songe, ne compte point parmi les plus simples. Non que la textique ne serve à rien, non qu'il soit difficile de préciser certaines des siennes utilités, mais bien parce que, comme mainte autre chose, elle peut être avantageuse, non seulement sous divers angles, mais encore à diverses profondeurs. Du coup, préciser, sommairement, certains services qu'elle semble pouvoir assez vite rendre, c'est courir un péril: celui, en privilégiant, mieux sensibles, les bénéfices immédiats, de repousser dans l'ombre tels autres, peut-être moins flagrants, mais d'un plus haut prix. D'emblée j'avancerai donc que, en tout cas pour certains, la textique présente des avantages rapides (c'est ce qui incite le débutant intéressé à poursuivre l'effort), et, si j'en crois mon expérience, des avantages ultérieurs moins attendus (qui inclinent à devenir véritablement texticien).*

*

Permettez-moi de le préciser d'abord: la textique présente les **avantages du recul théorique**. Si l'on compare les divisions, dont vous faites état, qui distinguent, d'une part les animaux "entre vertébrés et invertébrés", et, d'autre part, entre "comedibles et incomedibles", "nuisibles et utiles", l'on aperçoit que la première, théorique, tend à se dégager de l'observateur, et que les deux autres, pratiques, sont, à l'inverse, foncièrement liées à celui-ci. Elles rendent toutes leur service, mais aucunement d'identique façon.

Les classifications pratiques ont le puissant mérite d'autoriser la **survie**: quiconque est dépourvu d'un certain savoir sur ce qui est comestible ou non, utile ou non, ne saurait guère prétendre, n'est-ce pas, réussir "de vieux os". Et si l'on observe le quotidien sous cet angle, l'on voit que c'est de mille manières, à tous niveaux, sans cesse, qu'il est soumis au jugement "bon, pas bon". L'avantage des classifications pratiques vient donc, précisément, de ce qu'elles sont faites **pour l'observateur concret**. Quant à leur élaboration, elle procède, pour l'essentiel, nullement négligeable, multimillénaire le plus souvent, d'une géographique accumulation empirique.

Les classifications théoriques ont l'insigne vertu de favoriser l'**intellection**: au lieu de répondre, immédiatement, à la seule utilitaire demande "à quoi ça sert?", elles correspondent, plutôt, à la question "comment ça marche?". L'avantage des classifications théoriques vient donc, précisément, de ce qu'elles sont faites **par un observateur excentré**, tendanciellement affranchi des œillères de l'utilitarisme immédiat. Quant à leur élaboration, elle ressortit moins à un **inventaire des choses** sous l'emprise, au mieux, de notions évidentes,

qu'à une **invention de concepts** permettant de mieux voir, dans les choses, ce qui, peut-être, n'était pas encore tout à fait vu.

Dès lors, n'est-ce pas, la tentation est pressante d'inclure les classifications pratiques dans la sphère de l'**action** et les classifications théoriques dans la sphère de la **contemplation**. Il se trouve qu'y succomber reviendrait à ne point trop saisir le paradoxe du **recul pour un meilleur saut**, ou, si l'on préfère, à ne point saisir, en l'espèce, l'utilité pratique de la connaissance théorique. Ainsi envisager, quant aux animaux, non point leur éventuelle comestibilité, non point leur éventuelle nuisibilité, mais bien leur possession, ou non, d'un système vertébral, voilà qui, au prime abord, semble perdre un rien le sens de l'utile. Toutefois, avoir eu souci d'une distinction basée sur la présence, ou non, de vertèbres, et dans la mesure où cette façon d'envisager les choses, la nature des méthodes requises, disons la "tournure d'esprit", quelles qu'aient été les controverses, ensuite, à l'intérieur de ce domaine, "nous [ont] apporté", comme vous le rappelez de façon judicieuse, "des lumières sur le vivant inconcevables autrement", bref ont concouru, vers ses débuts, à jeter les bases d'une ultérieure biologie, dont on ne saurait ignorer, aujourd'hui, les retombées pratiques, notamment dans la détection, affinée parce que liée à une connaissance moins superficielle, de l'incomedible et du nuisible.

De même, à sa façon, et sous réserve, bien entendu, de l'éventuelle justesse des siens travaux, l'on peut dire que la textique est capable de "servir" dans la mesure où elle suscite le **recul théorique perfectionnant le saut pratique**. Ainsi une chose est de dire, comme le formidable praticien Gustave Flaubert³³:

*"Quand je découvre une **mauvaise assonance** ou une répétition dans une de mes phrases, je suis sûr que je patauge dans le faux"*

et une autre d'établir, à tout le moins, les bases d'une **sous-théorie exhaustive des caco(phono)structures scriptuelles**. En effet avertir, à la façon ce Flaubert, que certaines répétitions sonores peuvent être fâcheuses, et méritent, par suite, que le scripteur soit attentif à leur venue, c'est être utile d'une façon immédiate et un peu vague. Immédiate? Oui, puisque cette opinion peut déclencher, aussitôt, chez qui prétend écrire, une vigilance accrue sur les sons. Un peu vague? Oui, puisque rien n'est dit, au vrai, sur ce qui rend telle assonance fâcheuse. En revanche produire, à la façon de la textique, notamment une **sous-matrice spécifiée des cacotextures iso(phono)morphiques** en les distribuant, sous l'angle de la place, selon le **parachorisme**, l'**isochorisme**, l'**antichorisme**, l'**hyperchorisme**, c'est, non seulement établir des rapprochements conceptuels inédits, mais encore focaliser l'attention du scripteur sur la foule stipulée des périls que lui fait courir son feuillet.

Des **rapprochements conceptuels inédits**? Oui. Ainsi ce qui, à l'ordinaire (les collégiens au fil des générations

³³ Gustave Flaubert, "Lettre à George Sand, mars 1876", in Geneviève Bollème, *La leçon de Flaubert*, éditions Julliard, dossier des "Lettres nouvelles", Paris 1964, p. 88.

ne s'en sont pas privés), au début de *Polyeucte*³⁴, a pu s'entendre comme un insu calamiteux³⁵ **jeu de mots**:

Et le désir s'accroît quand l'effet se recule;

peut se rapporter, dans le cadre d'une cohérence construite, à une **caco(hyperchoro)texture isomorphique**, c'est-à-dire s'entendre comme un fâcheux redoublement sonore ("l'effet se recule" / "les fesses reculent") à l'**apparent même endroit**.

Focaliser l'attention du scripteur? Oui. En effet, stipuler clairement qu'une transposition, d'un bord, peut survenir, s'agissant des places, soit par proximité, soit par identité, soit par opposition, soit par superposition, et, d'un autre bord, en quoi, dans maintes occasions, faute d'organicité, elle peut se montrer fâcheuse, c'est, non plus s'en remettre à l'éventuelle délicatesse sensitive d'un scripteur particulier, mais plutôt définir, d'une part, un groupe ordonné de lieux opératoires, et, d'autre part, le jeu des occurrences structurales dont ces derniers sont passibles.

*

Quant aux **avantages moins immédiats**, et plus profonds peut-être, que la textique me semble capable d'offrir à ses officiants assidus, il n'est, par... principe, guère loisible d'en fournir quelque idée, ni aux texticiens débutants, ni, à plus forte raison, à celles et ceux qui, même empreints de la meilleure des volontés, en sont, jusqu'à nouvel ordre, à l'observer de l'extérieur. Soucieux, néanmoins, d'éviter que l'on songe, ici, de ma part, à je ne sais trop quelle dérobaude, je vais fournir, au plus succinct, trois indications: ce que, peu à peu, la textique prodigue, c'est, notamment, une position excentrée, une cohésion accrue, une extension progressive.

Une position excentrée? Oui. En effet ce qui advient, lentement, en quelque sorte par imprégnation, au fil d'une persistante intimité avec l'**orthométareprésentation**, l'approfondissement de sa nature et l'affinement de ses jeux, c'est, comment dire, une sortie mentale hors de la sempiternelle emprise représentative. Dans la mesure où l'**orthométareprésentation** est ce qui surgit quand transparaisent organiquement les "moyens", matériels notamment, que l'**orthoreprésentation**, en son fonctionnement, à la fois mobilise et en son conjoint effet d'occultation éclipse, son assidue fréquentation suscite une certaine **familiarité avec le dehors**: au cœur d'un monde fallacieusement humanisé sous les espèces, partout, d'un sens allant de soi et d'une instrumentation croissante, bref d'une aimable automatique pensée des "fins" et des "moyens", se développe, me semble-t-il, une plus fine sensation, rebelle mais réglée, construite, de la matérialité en tant qu'incessant facteur déterminant.

Une cohésion accrue? Oui. En effet ce qui advient, également, avec l'installation d'abord, puis la patiente stipulation de ses matrices, c'est, non seulement, bien sûr, une méthodique réduction du régnant bric à brac fait de bric et de broc, mais encore la venue, quelque-

³⁴ Pierre Corneille, *Polyeucte*, acte I, scène I, vers 42

³⁵ Calamiteux, non point en soi, bien sûr, mais bien dans cette pièce où, à tel endroit, il ne s'agit guère de faire sourire.

fois, de connexions inattendues, dont il faut bien prendre acte, et qui ouvrent, dans l'ensemble du domaine envisagé, certaines perspectives inédites.

Une extension progressive? Oui. En effet ce qui se fait jour, non moins, avec la façon textique de travailler sur l'**écrit**, c'est que certains de ses problèmes structuraux pourraient bien, changeant pour sûr ce qu'il faut changer, rejoindre certains de ceux qui, plus ou moins sus, affectent la vie courante. Dès lors s'entrevoit ce que nous appelons une **pantextique**, laquelle pourrait mettre à l'épreuve ses façons dans des sphères comme, par exemple, celles de l'architecture et de l'urbanisme, voire du comportement.

JPD: *On cherche la réponse dans la présentation du Séminaire de Cerisy à l'intitulé: **Ses avantages**.*

« Une coordination conceptuelle de mécanismes », « une critique résolue de certaines notions », « une réévaluation concertée de phénomènes »; voilà pour la théorie.

Pour la pratique: « une analyse (inédite) attentive aux prétendues broutilles » et la « possibilité de programmes et métaprogrammes raisonnés permettant la correction à plusieurs ». On interprète ce programme selon les intentions implicites que l'on croit reconnaître dans la théorie. Mais ceci justement paraît n'être qu'un programme, programme du séminaire de textique, pas la pratique d'une « discipline nouvelle ».

Aussi quand on lit: « **En général**: une clarté et une rigueur neuve... », on s'attend à ce que ce double objectif soit poursuivi **dans l'énonciation même**, dans le texte - non: « ...dans l'ordre des concepts, quant à l'invention et l'enseignement ».

JR: Laissez-moi, à cet égard, et sans ambages, formuler d'emblée deux choses: la première, c'est que **je suis totalement d'accord avec votre critique**; la seconde, c'est que, la prolongeant, en somme, par une **réécriture**, vous vous situez, déjà, dans une **attitude proche de celle des texticiens**.

Permettez-moi d'examiner, d'abord, en quoi votre **critique** me paraît juste, puis de commenter la **réécriture** que vous envisagez; enfin d'éclaircir ce qui, me semble-t-il, a favorisé la venue de la mienne **erreur**.

*

Votre **critique** est juste parce qu'il est certain, du moins quant au noir sur blanc, qu'ici fait défaut quelque chose. En effet, dès lors que, dans cette présentation du séminaire, l'on mentionne, plus haut, la sphère **pratique** (avec, notamment, certains "métaprogrammes d'**écriture** raisonnés"), et, plus bas, l'union de la théorie et de la **pratique** (avec un "atelier d'**écriture**"), il est clair qu'on ne saurait abrégé, récapitulativement, les avantages, **en général**, de la textique, dans le seul domaine des concepts.

Cependant, si je n'envisage point de retenir exactement le **récrit** tel qu'il est proposé par vos soins, c'est que, aux fins de garantir une meilleure cohérence à la présentation du séminaire, j'estime préférable de solliciter plutôt, ici, les ressources de la textique. En effet, les texticiens mobilisent le vocable "texte" dans une accep-

tion bien précise. Pour eux, l'**écrit**, selon les cardinales structures qui a tel endroit l'édifiant, est censé offrir, soit un **orthoscript**, soit un **cacoscript**, soit un **orthotexte**, soit un **cacotexte**. Du coup, si, hors la textique, le recours habituel au mot "texte" demeure tout à fait légitime, par contre, dans cette discipline, il ne saurait plus advenir ainsi. C'est la raison pour laquelle, dans le droit fil de votre proposition, mais en évitant ce qui serait un élément hétérogène, j'envisage, selon, en somme, une **réécriture de votre récrit**, et provisoirement en romain, ici, pour qu'elle saillisse au prime regard, la correction qui ajoute l'indication "de l'écriture":

"En général: une clarté et une rigueur neuve, dans l'ordre de l'écriture et des concepts, quant à l'invention et l'enseignement".

En effet, si l'usage de ce vocable courant, **écriture**, est loisible pour l'heure, c'est qu'il ne provoque point, cette fois, d'interférences avec le dispositif, plus spécifié, que la textique déploie sous ce terme. Dans cette discipline, l'**écriture** s'entend, d'une part, comme une **ortho(structuro)génése**, c'est-à-dire la production ou l'accentuation de structures correctes (bref comme une **ortho(scripturo)génése et une ortho(texturo)génése**), et, d'autre part, comme une **caco(structuro)lyse**, c'est-à-dire l'élimination ou la réduction de structures incorrectes (bref comme une **caco(scripturo)lyse et une caco(texturo)lyse**). Et c'est précisément, du reste, parce que l'**écriture** se trouve précisée de cette façon qu'il est loisible d'envisager des **programmes** (quand il s'agit du scripteur) et des **métaprogrammes** (quand il s'agit du rescripteur) raisonnés, permettant, comme tels, la correction à plusieurs³⁶,

*

Si je songe, maintenant, à ce qui a pu, non point du tout, certes, justifier pareille mienne **erreur**, mais bien plutôt, et seulement, la susciter, je pense à la rencontre d'une situation et d'un mécanisme. La situation? C'était la nécessité, afin de rester dans l'unique page qu'alloue le programme annuel de Cerisy pour chacune de ses manifestations, d'être aussi bref qu'il se peut. Le mécanisme? C'est celui que les texticiens appellent la **recouverte**.

Sans trop entrer ici, bien sûr, dans les détails, disons qu'il sévit, notamment pour un opérateur de l'écrit (au prime chef le scripteur, mais aussi, notons-le. en maint cas le lecteur), chaque fois que, d'une façon quasi-hallucinatoire, ce qu'il voulait faire (ce qu'il voulait inscrire, disons) **recouvre**, soit ce qu'il n'a pas fait au point de lui laisser croire qu'il l'a fait, soit ce qu'il a réellement fait au point de lui dissimuler qu'il l'a fait³⁷. Si l'on souhaite en indiquer le principe, l'on avancera,

³⁶ Sachant que, en textique, le **scripteur** et le **rescripteur** ne sont que des opérateurs, lesquels peuvent correspondre, soit au même individu, soit à des individus distincts.

³⁷ Pour plus de détails : Jean Ricardou, "Aveugle à son aveuglement", "L'utilité d'une erreur", "Degrés de l'illusoire", "Dédoubler la recouverte", "Méfaits de la diagonale", *Texte en main*, respectivement n°1, 2, 3/4, 5 et 6, L'atelier du texte, Grenoble 1984-1986.

en deux mots, qu'il s'agit, pour l'opérateur, d'une insuffisante sortie **hors de lui-même**. Si l'on souhaite, pour sa première variante, **celle où l'on n'a pas fait ce que l'on croit avoir fait**, mentionner un exemple, l'on offrira une occurrence qui présente l'instructif avantage d'être **universelle**. Il s'agit de l'impossibilité dont on souffre, quelquefois, à débusquer, après mainte relecture, la "faute d'orthographe" qu'on a laissée dans son écrit, et que tel autre, parce qu'il est **hors du scripteur**, saura, sur le champ, percevoir. Si l'on souhaite, pour sa deuxième variante, **celle où l'on a fait ce que l'on ne sait pas avoir fait**, mentionner des exemples, l'on offrira deux occurrences qui présentent l'instructif avantage de concerner deux scripteurs qu'il est légitime de considérer comme appartenant aux **plus attentifs**. Ainsi pour Pierre Corneille, quand, au début de *Polyeucte*, on l'a noté, il écrit:

Et le désir s'accroît quand l'effet se recule;

ce qu'il voulait dire a **recouvert** si puissamment ce qu'il a réellement fait que seuls des lecteurs, fussent-ils des collégiens, parce que **hors du scripteur**, savent l'apercevoir. Ainsi, pour... Jean-Pierre Depétris, quand, dans le présent questionnaire, il écrit, en note, on le verra plus loin (note 53, page 29):

(Voir ATC N° spécial, juin 1998, et les actes du colloque Poésie & Logique, Jean-Pierre Depétris, La poésie ça sert à quoi? à paraître.)

ce qu'il voulait dire (qu'un certain ouvrage était en cours de publication) a **recouvert** si puissamment ce qu'il a réellement fait (installer, aussi, par une savoureuse accidentelle ironie, le jugement selon lequel... "la poésie, ça sert à paraître"), que seul un lecteur extérieur, parce que **hors du scripteur**, a pu l'entendre.

Quant à la mienne erreur, un rien plus grave (car elle entraîne, vous l'avez justement observé, une conséquence théorique), il me semble, pour y revenir maintenant, que, ce qui l'a provoquée, c'est l'insurprenante rencontre de la nécessité du **bref** et d'une **recouverte**: la mention "de l'écriture" était si évidente pour le scripteur³⁸, qu'il n'a pas su lire qu'en fait il n'avait pas su l'inscrire, et, cela, d'autant plus que ce défaut de relecture permettait, du moins à ses yeux aveuglés, que fût satisfaite l'exigence du bref auquel il se trouvait astreint³⁹.

³⁸ Et, je le suppose, pour les texticiens qui ne m'ont pas signalé tel manque. Ce qui montre que la textique ne garantit pas de l'erreur, mais incline le texticien, quand on la lui montre, à l'admettre au plus tôt, à la comprendre vite, à ne point la minimiser, et, en somme, ce qui est majeur, notamment s'il s'agit à toujours davantage d'humilité.

³⁹ Si l'on souhaitait une analyse moins grossière, l'on pourrait comparer les différents états de cette présentation du séminaire au fil des années (bref considérer ce que les texticiens appellent un **interscrit**). L'on observerait alors que la phrase épinglée à juste titre par votre attention correspond, telle année, à un **ajout** par rapport aux présentations des années antérieures. Dès lors, il n'est pas impossible que le **fait**

JPD: 1.2. La *textique* prétend-elle dire **comment** on doit écrire?

Pour bien situer la question, citons Léonard de Vinci qui écrivait: « Celui qui m'apprend ce que la nature sait faire seule, je ne le félicite pas. »⁴⁰.

Elle s'inscrit dans le prolongement de la précédente, et la précise. L'enseignement consiste à apprendre à celui qui l'ignore **comment il doit faire**. - Faire quoi? La question est toujours implicitement résolue par avance. L'invention suppose toujours, elle, de questionner cet implicite.

JR: Sans vouloir trop insister sur cette phrase de Vinci, j'aimerais dire que, dans une acception qu'il ne me paraît point illégitime de lui fournir, elle m'inquiète un peu. Et, cela, en ce qu'elle risque d'impliquer une dés-spécification techniciste de la nature et une réduction techniciste du rapport à la matérialité.

Une **dés-spécification techniciste de la nature**? Oui. En effet "ce que la nature sait faire seule", c'est, en somme, l'objet d'étude des **Sciences de la nature**, et, par contre-coup, "ce que la nature ne sait pas faire seule" serait, en somme, l'objet d'étude d'une "**Science des techniques**". Dès lors, l'apparent souci de privilégier, fût-ce implicitement, le second domaine au détriment du premier pourrait bien trahir, d'un côté, évidemment, une situation historique où les **Sciences de la nature** n'avaient aucunement, à tous égards, la force qu'elles ont réussi, ensuite, à se construire, et, d'un autre côté, comment dire, une **Idéologie de technicien**, au sein de laquelle ce formidable concepteur de machines pouvait, au plus commode, exercer et promouvoir son inventivité.

Or ce qui me paraît gênant, pour l'heure, c'est, non seulement, et fût-ce de façon naïve, fût-ce de manière cynique, ce biaisement **intéressé**, exhaussant des valeurs, mais encore, fût-ce de façon indirecte, ce biaisement **corrélatif**, gauchissant des pensées. En effet ce que me semble accomplir ladite phrase, c'est, à partir d'un point de vue **technique**, une **indifférenciation** de la "nature" selon une assimilation à ce qu'elle semble n'être pas. Affirmer que la "nature fait quelque chose", c'est inventer, de toutes pièces (idéologiques), sur le modèle, au mieux (puisqu'il s'agit, en somme, d'une divinité laïcisée), d'un grand ingénieur, un opérateur imaginaire. Une chose, pour conserver ici la notion de "nature", est de dire que, "dans la nature, **des choses se font**" et une autre, comme Vinci, que "**la nature sait faire** quelque chose", car imaginer le "savoir faire" d'un opérateur revient à introduire, dans le procès, et la possible réussite, et le loisible échec, bref un critère de jugement, dont si peu qu'on y songe, l'on ne voit, s'agissant de la nature comme telle, pas trop la raison.

L'on ne saurait beaucoup prétendre, hors la vie, d'une **mer fermée** en zone sèche, et sous prétexte que son

d'ajouter ait pu masquer le...**manque** dont pâtissait cet ajout.

⁴⁰ (Note de JPD) *C'est une question qui taraude la science moderne, et avec elle toute la civilisation de l'Occident Moderne qui en est pour une bonne part la matrice et l'émanation.*

alimentation est inférieure à son évaporation, qu'elle est une "mer ratée", ni, bien qu'on le lise parfois, il me semble, qu'une **naine brune**, et sous prétexte que sa masse est un peu inférieure à celle qui suscite le déclenchement des réactions thermonucléaires, est une "étoile manquée", sauf à laisser entendre que "la nature" (pour nommer ainsi "Quelqu'un"), **souhaitait** que tel espace liquide perdurât ou que telle concentration matérielle s'allumât. L'on ne saurait beaucoup prétendre en la vie, d'un mulot ou un bardot, et sous prétexte que ni l'un, ni l'autre, ne reproduisent tels leurs géniteurs et ne peuvent eux-mêmes se reproduire, qu'ils sont respectivement un âne ou une jument, une ânesse ou un cheval, manqués, sauf à laisser entendre que "la nature" (pour nommer derechef "Quelqu'un"), **souhaitait** que chacun se reproduisît tel.

Bref, il s'agit d'une **dés-spécification** de la nature, puisqu'on lui impose un **savoir faire** supposant un **vouloir faire**, alors que, ce qui la caractérise, semble-t-il, c'est seulement, et sans qu'apparemment il y ait, ni savoir, ni vouloir, que des **choses se font**. Et cette dés-spécification est **techniciste** parce que, imputant à la nature (envisagée sous les discrètes espèces de "Quelqu'un"), la poursuite de tels effets conformes à tels buts (à tels projets, à tels programmes), elle commet, sur un mode imaginaire, une assimilation dont, en ultime ressort, le **technicien** forme le principe superlatif.

Une **réduction du rapport à la matérialité**? Oui. En effet, et pour le dire, ici, de façon générale, le propre du rapport techniciste à la matérialité, c'est qu'il tend à la **clôre**, dans la mesure où il ne l'apprécie que dans son exclusive aptitude à servir de "moyens". C'est donc avec ces préoccupations que la phrase de Vinci a eu l'avantage de mettre, un peu, en effervescence, que je retourne à votre questionnement.

*

Vous dites: "*L'enseignement consiste à apprendre à celui qui l'ignore **comment il doit faire***". A mon avis, oui et non. Oui, parce qu'une portion de l'enseignement tel qu'il sévit consiste bien en cela. Et non, parce qu'il s'agit, précisément, du moins en le principe, de la portion d'une portion de l'enseignement tel qu'il est loisible. En effet l'enseignement, n'est-ce pas, et sans évoquer ici leurs corrélations, se laisse diviser en deux secteurs: d'une part, celui qui concerne les **connaissances** (les savoirs, disons, sur les choses); d'autre part, celui qui concerne les **techniques** (les savoir faire, disons, sur les choses). C'est, en l'espèce, de cette seconde portion qu'il s'agit. Or, cet enseignement des techniques, à son tour, se divise en deux: d'une part, une conception **opératoire** (apprenant comment on **peut** faire, c'est-à-dire ménageant l'**ouverture** du champ d'action, dans la mesure où l'on n'exclut pas que l'on puisse faire autrement); et, d'autre part, une conception **normative** (apprenant comment on **doit** faire, c'est-à-dire provoquant la **fermeture** de ce champ, dans la mesure où l'on exclut que l'on puisse faire autrement). Même si, face à la complexité des choses et à la nécessité, ici, de propos exigus, l'on est induit à mainte simplification provisoire, il me semble prudent, eu égard au côté explosif du dossier, d'éviter, en l'espèce, la syncdochique réduction tendant à restreindre le tout de l'enseignement à une seule partie d'une seule de ses parties.

*

Vous ajoutez: "Faire quoi? La question est toujours implicitement résolue par avance. L'invention suppose toujours, elle, de questionner cet implicite ". Ce que vous posez, il me semble, avec cette relance, c'est la question, non plus du **normatif**, mais plutôt du **dogmatique**, si l'on veut bien distinguer de cette manière des niveaux dans ce qu'on est censé ne pas remettre en cause: la **norme** quant à la réglementation, le **dogme** quant à la fondation. Or le **dogmatisme** peut sévir aussi bien dans l'enseignement des **connaissances** (si celles-ci sont présentées comme des vérités intangibles), que dans l'enseignement des **techniques** (si, indépendamment d'un éventuel autoritarisme **normatif**, celles-ci y sont présentées sans que l'intérêt du résultat auquel elles aspirent soit remis en cause).

C'est donc, à mon avis, s'agissant de l'enseignement des **techniques**, et loin de m'écarter, ainsi, de vos traces, sous les respectifs aspects du **dogmatique** et du **normatif** qu'il convient, non point seulement de questionner, non point seulement de contester, mais bien d'**outrepasser** ce qui, trop souvent, mon accord est total sur ce point avec vous, demeure en général dans l'implicite. Sans trop anticiper, l'on peut dire que la textique outrepassa le **dogmatique** dans la mesure où elle construit **son propre champ théorique** (en se gardant de le recevoir de quelque horizon ininterrogé), tout en liant la **recherche** qu'elle impulse à des **procédures de réfutation**, et qu'elle outrepassa le **normatif** dans la mesure où elle soumet ce qui lui paraît bienvenu de faire, et à une évaluation argumentative, et à une exploration ouverte.

JPD: Ce pourquoi faire de l'enseignement de l'écrit s'est divisé traditionnellement entre les belles lettres, l'esthétique, et la dianoïa, la raison discursive. S'il est entre vous et nous un point commun, c'est, je crois, celui de ne pas nous tenir à cette partition. Nous aimerions, au passage, vous voir préciser votre point de vue là-dessus.

JR: En ce qu'elle est, permettez-moi de le souligner, "une nouvelle discipline visant à établir une **théorie unifiée** des structures de l'écrit", la textique concerne l'enseignement, bien sûr, et, cela, au moins sous deux angles: d'une part, un angle théorique, voué à d'éventuelles **connaissances** (l'enseignement des **structures de l'écrit**); d'autre part, lié au précédent, un angle pratique, voué à d'éventuelles **techniques** (l'enseignement des **opérations de l'écriture**).

Quant aux distinctions qu'elle inflige à l'écrit, elles ne sauraient ressortir, ni aux "*belles lettres*", ni à la "*dianoïa*", parce qu'elles proviennent non point d'une **inféodation empirique**, mais bien d'une **élaboration théorique**. Pour elle, l'**écrit en général** relève d'un **effet de constitution**, selon ce qu'il est loisible d'appeler des **stitures**, et l'**écrit représentatif** se pense, autorisez-moi à le redire, selon les effets d'**orthoreprésentation** (issu des **orthoscriptures**), de **cacoreprésentation** (issu des **cacoscriptures**), de l'**orthométareprésentation** (issu des **orthotextures**) et de **cacométareprésentation** (issu des **cacotextures**). Ainsi elle ne saurait s'en remettre à quelque autre partition, à quelque autre évaluation **reçues**, remontassent-elles, certaines, aveuglément répétées au fil des siècles, à la nuit des temps.

Ainsi, précisez-vous, "les belles lettres, l'esthétique". Les texticiens ne disent point que n'existe guère un sentiment du beau, mais ils observent que celui-ci est variable avec les lieux, les époques, et, sous telles déterminations, même avec les individus. Par suite, outre le sentiment que l'on peut en avoir, et sauf à exhausser, naïvement ou cyniquement, des opinions d'époque et des goûts personnels, le beau ne saurait être pensé ou visé **directement**. **Pensé**, car ses critères intrinsèques sont moins stables que fuyants, et peut-être suspects. Ne l'oublions pas: il existe, si proche de l'institué, de l'institution, bref du pouvoir, et avec ses canons datés, un beau académique. **Visé**, car, en retour, ce beau préconçu, hypostasié en quelque espèce, ne laisse guère de favoriser, avec ses poses et ses affectations, le convenu. Ne l'oublions pas: rien, peut-être, plus que le "chromo", qui prétende à l'esthétique, et, sous un angle, mérite, comme tel, superlativement, d'appartenir aux "beaux arts". Pour les texticiens, donc, il me semble, **l'effet de beau**, ne saurait être, au mieux, qu'un éventuel **effet dérivé**. Ce qui importe à la textique, et après avoir admis que, sous certaines conditions, pour certains spectateurs, du beau puisse **y précipiter**, comme on le dit en chimie, c'est, plus modestement, plus mesurablement, le correct, ou, moins sommairement, le juste, ou, moins sommairement encore, le judicieux **structural**.

Ainsi, précisez-vous, "la dianoïa, la raison discursive". Les texticiens ne disent point qu'on ne saurait parler de "*raison discursive*", ni, pour stipuler ici une acception de *dianoïa* impliquant d'une façon plus expresse l'**écrit**, de "pensée qu'exprime un mot ou un texte", mais ils observent que cette façon de dire correspond à une **présomption lourde**, qui tend à munir cette pensée d'une existence propre utilisant, pour se manifester ensuite, une sorte de véhicule matériel. Ce qui importe à la textique, et après avoir admis que, en vertu d'un certain mécanisme sur lequel, du reste, elle apporte des précisions (les aspects de l'échange **orthoreprésentatif**), certaines idéalités puissent advenir outre le sensible "noir sur blanc", c'est l'ensemble des **structures** qui, non point les "exprimeraient" (c'est-à-dire les feraient sortir, comme un jus de tel fruit), mais bien, s'il s'agit de l'**écrit**, les permettent, et, s'il s'agit de l'**écriture**, les ont permises, non seulement en tant que telles, mais encore, ce qui pourrait aller vers quelque profondeur, dans le détail de ce qu'elles sont.

Bref, loin de reconduire, avec ses conséquences diverses, le millénaire partage entre "*dianoïa*" et "*belles lettres*", lesquelles s'étaient, en somme, à la base, sous les complices espèces du "fond" et de l'"ornement", la textique, accomplissant une rupture, s'élève, d'emblée, sur un tout autre terrain: celui, sans la reprise de nul jugement préalable admis les yeux clos, d'un objet, l'**écrit**, pourvu d'un **complexe jeu de structures produisant des effets**, et dont il est possible de concevoir l'**exhaustion selon des matrices à stipulation croissante**.

JPD: La difficulté consiste à sortir de deux positions: celle d'observateur, qui constate et s'oublie - c'est ainsi que sont les choses, qu'elles se font, ou sont faites par

d'autres⁴¹ - et celle de censeur, prescrivant des critères d'évaluation - c'est ainsi que les choses doivent être faites pour être reconnues, sanctionnées, autorisées.

Si la textique dit **comment on doit faire**, ce n'est certainement pas selon cette dernière. Elle ne peut cependant pas s'abstenir de le dire, du moins de le chercher, du simple usage qu'elle fait des préfixes **ortho** et **caco**. Mais comment?

JR : Si je regarde les deux positions dont vous dites, à juste titre me semble-t-il, qu'il convient de sortir, celle de l'observateur totalement oublié de soi et celle du censeur totalement imbu de ses prescriptions, il me semble qu'au moins à gros traits, au moins dans le principe, j'ai été conduit à esquisser, pour l'une, celle du censeur, en quoi la textique l'outrepassait. Il reste donc l'autre.

Je me demande, et ce qui suit ne saurait engager mes camarades de travail, si l'on ne gagne point chaque fois que l'on soumet la notion d'Objectivité à une désubstantification. Or, pour procéder à cette désubstantification, et si l'on accepte de s'en tenir au plus schématique, l'on peut évoquer la parcellisation hiérarchique, la dynamisation processive, la rotation perspective.

La **parcellisation hiérarchique**? Oui. En effet, au lieu de fantasmer l'Objectivité comme une sorte d'absolu, tel idéal, que, selon les cas, suivant un manichéisme, les uns, fondamentalement, viseraient (ceux dont l'objectif est d'être objectif), les autres, fondamentalement, éviteraient (ceux dont l'objectif est d'être subjectif), il est loisible de la diviser en degrés. Plutôt que parler de la Liberté, plutôt que parler de l'Objectivité, si propices l'une et l'autre, fallacieusement, à l'allégorie (offrit-elle, pour la Liberté, aimable delacrucien demi-poitrail au vent⁴²), il semble moins rêveur de concevoir certains **degrés de liberté** (comme on le dit, je crois, en mécanique) ou d'**objectivité**, car, ainsi, l'on passe, d'une entité mythique d'ordre quasi transcendant, à certains effectifs états contrôlables.

La **dynamisation processive**? Oui. En effet la désubstantification peut s'accroître si, au statique (un groupe de contrôlables états), l'on préfère le dynamique (une suite de contrôlables étapes). Plutôt que songer, celles-ci fussent-elles opératoirement morcelées en degrés, aux termes de liberté ou d'objectivité, si propices, les uns et les autres, fallacieusement, au confort de l'éventuel accompli, il semble moins trompeur de préférer le processus de **libération** ou d'**objectivation**, car, avec la notion d'étapes, l'on conserve ce que, par leur effectivité, les états apportent (des acquis), et l'on retrouve ce que, par la visée qu'il suppose, l'idéal comportait (un mouvement).

La **rotation perspective**? Oui. En effet la désubstantification peut s'accroître, encore, si l'on bascule rondement la référence. Plutôt donc que parler de la Liberté ou de l'Objectivité, des degrés de liberté ou d'objectivité, du procès de libération ou d'objectivation, il semble plus modeste d'évoquer leur **contraire**: la Servitude ou la Subjectivité, les degrés de moindre servitude ou de

moindre subjectivité, les procès de **désasservissement** ou de **désobjectivation**, car, avec tel renversement, l'on considère, non plus, fantasmatiquement, une idéale situation à atteindre (l'absolue objectivité postulée), mais, opératoirement, une situation réelle à convertir (l'effective subjectivité régnante).

*

Si je puis, ici, ajouter encore quelques mots, je simplifierai, outrancièrement, le mécanisme de **désobjectivation** à l'égard du **sujet** dit "réel" (c'est-à-dire "l'être individuel considéré comme ayant des qualités ou exerçant des actions"), en évoquant, au plus sommaire, selon une trop schématique **réduction à l'espace**, la question du **point de vue**. Regardant par la fenêtre, un tel voit une maison. "**Voit** une maison"? Point tout à fait. Si l'on s'en tient à son **point de vue**, ce qu'il **aperçoit**, disons, au plus court, c'est une façade, et nullement "**une maison**", puisque celle-ci, comme telle, comporte d'autres faces que, justement, **il ne voit pas**. Si l'on veut donc rendre compte moins incorrectement de la situation, il semble préférable de dire qu'un tel "**voit** une partie de la maison qu'il **conçoit**". Sans évoquer du tout, ici, les effets, positifs et négatifs, de la conception sur la perception et de la perception sur la conception, il paraît licite d'avancer, pour s'en tenir au **point de vue**, que le sujet peut concevoir la maison parce qu'il admet l'existence des faces qu'il ne voit pas. Or, admettre l'existence d'au moins une de ces faces invisibles, c'est admettre un point de vue d'où elle est visible, c'est admettre, en somme, un **autre point de vue que le sien**.

Sans doute pourra-t-on riposter, certains, peut-être, avec un rire, qu'elle est un rien grosse la ficelle qui joue sur une pure façon de parler. En effet ce prétendu **autre** point de vue n'est, au vrai, que celui du sujet **lui-même**, puisque, dans la mesure où, par exemple, il possède une mémoire, il garde le souvenir de ce qu'il a vu, hier, quand il est passé de l'autre côté du bâtiment, et puisque c'est l'intégration de ses points de vue d'hier et d'aujourd'hui comme étant les siens propres qui contribue, précisément, à fonder son identité, tout en lui permettant de voir ce qu'il voit comme une portion de ce qu'il conçoit. Toutefois, même à suivre ce raisonnement, il se trouve que l'identitaire intégration des points de vue distincts s'accompagne d'une hiérarchisation au profit du point de vue actuel: la portion non vue de la maison et qui permet à celle-ci, on l'a supposé, d'être conçue, n'a aucunement, bien sûr, la même présence que la portion vue. Par suite, si l'on entend la **recharger**, il faut, en quelque manière, **rafraîchir la mémoire**, c'est-à-dire inverser la hiérarchisation intégrative, en revenant, avec une sauvage vigueur, à ce **point de vue distinct du point de vue actuel**, et que l'identité, comme telle, le subordonnant, avait domestiqué. Ainsi peut-on supposer, au plus simple, un **procès de désobjectivation** du spectateur, au fil duquel celui-ci élabore, et, cela, outre même ceux que renferme la sienne mémoire, une **multitude de points de vue**.

Or, pour s'en tenir, affreusement simplificatrice, j'en conviens, à cette schématique **réduction spatiale**, l'avantage, peut-être, de ce **procès de multiplication des points de vue**, c'est qu'avec lui, d'une part, l'**Objectivité** cesse d'être une mythique figure éventuellement désirée, pour devenir, comme telle, une façon d'utopie (en somme, l'infinité des points de vue), et, d'autre part, le **point de vue actuel**, au lieu d'être fui,

⁴¹ (Note de JPD) *Il est clair qu'on confond aujourd'hui cette position avec un critère essentiel de scientificité : celui de l'objectivité - qui exige pourtant bien un sujet.*

⁴² Eugène Delacroix, *La liberté conduisant le peuple*, Musée du Louvre, Paris.

reste une position fondamentale qu'il s'agit seulement d'amenuiser sans prétendre l'abolir, parce que, en ultime instance, elle correspond, irrémédiablement peut-être, à la venue de toute pensée au sein d'un corps inclus dans un site.

Dès lors, il appert, sous cet angle, me semble-t-il, non sans un léger paradoxe, qu'il existe un loisible **enrichissement du sujet**, pour le dire ainsi, lié à un corps sachant bénéficier du renforcement, en lui, d'autres positions que les siennes, et que cet enrichissement du sujet provient, en somme, d'un procès de...**déssubjectivation**.

Il se trouve que, de cette problématique, l'on peut fournir, d'abord, un exemple des plus ordinaires, puis un exemple qui peut-être l'est moins.

*

Un **exemple des plus ordinaires**? Oui. En effet supposons tel **passant en quelque rue**. Il peut, certes, s'en remettre à **son point de vue**, lequel lui permet d'avancer sur le trottoir et d'éviter cet autre passant qui vient en sens inverse. Mais il peut, non moins, concurrentement, **activer un autre point de vue que le sien**, celui, disons, qui se trouve à peu de mètres au-dessus et dirigé en contrebas. Le bénéfique, pour ledit piéton, vient de ce que la **déssubjectivation** qu'ainsi il s'impose (il se saisit, impitoyablement, par-dessus, comme un simple mobile) lui prodigue une meilleure présence du trottoir (il en saisit, non plus ce qui est seulement devant, mais encore ce qui est après lui). Dès lors lui devient plus forte l'idée qu'à tout moment un autre piéton, plus rapide, peut survenir dans son dos et que lui-même formera, le cas échéant, un obstacle à sa progression. Ainsi pourvu de ce rappel, un rafraîchissement sensoriel si l'on veut, il pourra, dressant l'oreille, se montrer plus attentif à tout discret signal sonore, raclement de la gorge, traînement du pied, que l'autre, sauf à n'être point avisé, ne laissera point d'émettre, et il libérera plus vite le passage. Ou, comme on le précise en **pantextique**, c'est-à-dire, notamment, en "textique de la vie quotidienne", et sachant que la formule "**scripture**", quand elle y est mise entre guillemets, correspond à un élargissement du concept, chaque fois, par sa spécification dans tel autre domaine en cause, il évitera que survienne, l'on se gardera ici de l'analyser en détail, une **caco"scripture"**.

*

Un **exemple qui paraît l'être moins**? Oui. En effet, c'est celui de l'**écrivain**. Toutefois, avant d'y venir, il convient, ce me semble, de prendre le soin d'intercaler une précision. Si l'on consent à distinguer, et pour reprendre ici davantage le vocabulaire qu'exactement les notions émises jadis par Roland Barthes, l'**écrivain** et l'**écrivain**, il est loisible d'observer que, non, derechef sans un léger paradoxe, l'**écrivain** se reconnaît à ce qu'il sait qu'il ne sait pas écrire, et, l'**écrivain**, à ce qu'il ne sait pas qu'il ne sait pas. L'**écrivain** sait qu'il ne sait pas? Oui, comme l'attestent, en général, ses manuscrits. En effet ceux-ci, le plus souvent (et quelquefois à un point tel qu'ils doivent se multiplier), sont **couverts de ratures**, lesquelles, avant tout, n'est-ce pas, sauf à de trop lourdes paupières, sont la cicatrice de ratages dont le scripteur s'est rendu compte. L'**écrivain** ne sait pas qu'il ne sait pas? Oui, comme l'attestent,

en général, ses manuscrits. En effet ceux-ci, le plus souvent (ainsi qu'en témoignaient, autrefois, mille fâcheuses missives spontanées, et, pis, de nos jours, les épouvantables véloces "fax" ou "e-mail"), ne semblent guère le patient fruit de ces ratures par lesquelles se marque une certaine perception des ratages. Ou, si l'on préfère, celui qui est censé savoir sait qu'il ne sait pas et celui qui est censé ne pas savoir agit comme s'il savait.

Pendant tel humble mystère s'évapore, bien sûr, sitôt admise l'idée que l'**écrivain**, l'inverse pour l'**écrivain**, est celui qui corrige. Ou pour être moins vague par les offices du vocabulaire textique, l'**écrivain** procède à une **ortho(structuro)génése** parce qu'il sait accomplir une **caco(structuro)lyse**. Or, évidemment, s'il sait, plus ou moins, réduire les siens ratages, c'est parce que, d'abord, plus ou moins, il a su les **voir**. Et, s'il a su les **voir**, c'est parce qu'il a su activer **un autre point de vue** que le sien.

Pour le faire saillir, l'on peut tirer bénéfique, précisément, de cette conception opératoire elle-même. En effet, avec elle, et sauf abusif penchant pour le convenu, il appert que l'**écrivain**, si l'on veut, ou l'**écrivain** est, non celle, ou celui, qui publie des livres, voire propose une certaine catégorie de pages, mais celle, ou celui, qui procède, s'agissant de l'écrit, à une certaine suite d'opérations. Celle ou celui qui propose un roman, un conte, un drame, un feuilleton, des vers, de la prose, est, non point du tout, par ce fait même, une **écrivain** ou un **écrivain**: elle ou il est, simplement, une romancière ou un romancier, une conteuse ou un conteur, une dramaturge ou un dramaturge, une feuilletoniste ou un feuilletoniste, une versificatrice ou un versificateur, une prosatrice ou un prosateur. Une **écrivain** ou un **écrivain**, c'est, et seulement, celle ou celui qui, aux prises avec son feuilleton quel soit-il (circulaire administrative, commande à un fournisseur aussi bien), et à proportion du constat de tels siens ratages, s'efforce de les restreindre. Dès lors, au lieu de se référer à l'on ne sait trop quel mythe de l'écriture, il est loisible de faire appel à l'expérience, sinon de chacun, du moins de plusieurs.

Nombreux, sans doute, sont ceux qui l'ont noté: relu le jour qui suit, souvent l'écrit de la veille ne semble plus aussi impeccable, à maints égards, qu'il avait pu lors éventuellement le paraître. Et il se pourrait bien que, avec une augmentation des jours entremis, le phénomène s'accrût. Si l'on recourt à l'explication ordinaire, l'on peut avancer que tel sentiment investit le **scripteur** parce que, avec le temps écoulé, il a pu, quant à son écrit, **prendre un certain recul**. Or cela revient à dire, en somme, qu'il a changé de position par rapport à lui, bref qu'il se trouve prendre, sur lui, maintenant, un **autre point de vue**. Si l'on souhaite se montrer moins vague, l'on peut observer qu'étant moins près de son faire, il le regarde, maintenant, un peu comme l'aurait fait celle ou celui qui, se penchant hier sur son épaule, en aurait été, par principe, également moins près. Ou, si l'on aime mieux, le **scripteur**, étant, le lendemain, moins proche de l'**inscription**, évolue, en devenant peu ou prou quelque autre, vers la position du **lecteur**. Bref, l'**écrivain**, ou l'**écrivain**, relève de ce que, plus haut, l'on a cru pouvoir nommer un **sujet enrichi par un procès de déssubjectivation** au cours duquel elle, ou il, **change de côté quant à son écrit**, passant, au plus vite, du point de vue lié à l'**inscription** au point de vue lié à la **lecture**, ce qui, sans

même attendre le lendemain, ou les jours suivants, lui permet d'amenuiser, pour avoir su vite les voir, quelques-uns des siens ratages sur le feuillet.

*

Or voilà qui pourrait bien ne point aller sans conséquences. Permettez-moi, ici, de n'en choisir qu'une seule. Si, d'une part, la **lecture** est, avec l'**inscription**, l'une des constitutives phases du procès d'écriture, et si, du coup, elle est le jeu d'un **autre point de vue** dans l'élaboration de l'écrit, alors celui qu'on appelle, ordinairement, le **lecteur**, loin d'être un élément souhaité mais externe, ne saurait faillir d'être un spécial **coopérateur** intrinsèque, dans la mesure où, selon une extension de la logique opératoire, il permet que, dans l'élaboration ce l'écrit, le **jeu d'un autre point de vue** soit relayé par le **jeu du point de vue de l'autre**.

Ainsi, plus haut, votre intervention, quant à la présentation du Séminaire (97) de textique, et mon avis à l'égard de votre intervention, peuvent s'entendre comme un **fragment d'écriture coopérative**, qu'il est possible, à gros trait, d'analyser ainsi.

Le **degré zéro de l'écriture**: vous m'avez dit, plus haut, que, à tel endroit de cette présentation, l'on envisage plutôt une formule comme "*dans l'énonciation même dans le texte*", et, pour ma part, je l'ai sans barguigner reconnu, précisant, d'une part, que l'absence de cette formule m'était principalement imputable, d'autre part que cette absence avait dû venir de ce que les texticiens appellent une **recouverte**, c'est-à-dire, très exactement, l'illusion par laquelle, faute d'avoir su intégrer, à tel endroit, un **autre point de vue** dans l'élaboration de son écrit, le **scripteur**, sur le champ, cesse de travailler en **écrivain**. Bref, dans ce cas, et pour fournir ici une acception différemment spécifiée à une autre formule de Roland Barthes, le **scripteur** se trouve au **degré zéro de l'écriture**. Dès lors, la correction que vous avez eu l'heureuse envie d'accomplir **sanctionne**, en quelque sorte, cette défaillance: elle montre que, le **scripteur** n'ayant pas su mobiliser, lui-même, le **jeu d'un autre point de vue**, il a été nécessaire, pour que le procès d'écriture ait lieu, que le lecteur **mette en jeu le point de vue de l'autre**.

Le **degré double zéro de l'écriture**: toutefois, il peut y avoir pis. En effet, l'on ne saurait exclure le cas où le **scripteur**, loin de consentir à cette **critique**, la refuse en bloc. Soit, carrément, dans son principe; avec une réponse comme "ceci est à moi", voire "ceci est mon corps, et vous n'avez pas le droit d'y toucher". Soit, obliquement, selon des arguties, en rétorquant: "vous prétendez, en somme, qu'il manque telle formule à mon écrit, mais celui-ci a été composé, au contraire, d'une façon plutôt experte puisque, d'une part, il vous a permis de rétablir ce qui à prime vue lui manque, et, d'autre part, il a su, **l'affaire allant de soi**, ne pas l'inscrire". Du coup, ce que, pour lors, se crispant, bref se repliant sur soi, le **scripteur** n'aurait pas su, c'est, non seulement mobiliser le **jeu d'un autre point de vue**, mais encore accueillir le **jeu du point de vue de l'autre**, qui s'y est opératoirement substitué. Bref, dans ce cas, le **scripteur**, s'opposant deux fois à l'opérativité adéquate, se serait trouvé, en quelque sorte, au **degré double zéro de l'écriture**. C'est à pareille attitude que les texticiens réservent le nom de **comportement d'auteur**, dans la mesure où l'**auteur** est,

non seulement celui qui excipe assez bien, quant à son écrit, corrélativement, et de ses droits matériels, et de ses droits moraux, mais encore, par suite, celui qui accepte assez mal, à l'endroit de ses pages, c'est-à-dire, pense-t-il, à l'égard de lui-même, l'**exercice de la critique**. Or il arrive, n'est-ce pas, dans les **Ateliers d'écriture**, ayons souci de le noter, que se rencontrent des **scripteurs** de cette espèce, et l'on peut dire, pour lors, qu'ils sont des **écrivains** qui auront d'autant plus de peine à devenir des **écrivains** qu'ils se comportent en **auteurs**.

Le **degré moitié de l'écriture**: toutefois il peut y avoir un piège. En effet, l'on ne saurait exclure le cas où le **scripteur**, au lieu de refuser en bloc cette **critique**, y souscrit totalement, à l'inverse, les yeux clos. Or, procédant ainsi (par exemple pour se punir d'avoir commis une telle erreur, bref se ménageant toujours, fût-ce sur un mode dysphorique, la place centrale), ce qu'il accomplirait, pour lors, ne serait pas trop loin, au fond, d'une perversion du procès coopératif. En effet acceptant sans examen le **point de vue de l'autre**, il priverait cet autre du **point de vue de son autre**, celui que, précisément, par un juste retour, il se trouve, lui-même, être maintenant en mesure de pleinement exercer. Bref, dans ce cas, le **scripteur**, acceptant la première phase du procès (la critique infligée) et refusant la deuxième (un examen critique de cette critique), se trouverait, en quelque sorte, au **degré moitié de l'écriture**.

Le **degré entier de l'écriture**: par suite l'**écriture coopérative** s'avère n'être possible que si les opérateurs concernés, deux au moins, savent suffisamment, l'un et l'autre, que leur activité suppose, fondamentalement, le **jeu d'un autre point de vue**, pour accepter à tout moment, voire solliciter, le **jeu du point de vue de l'autre**. Bref, dans ce cas, les **scripteurs**, acceptant chacun ces deux moments du procès, se trouvent, l'un et l'autre, en leur coopération, au **degré entier de l'écriture**.

*

Dès lors, il est loisible de saisir le lien entre les **coopérateurs**, non point comme une **intersubjectivité**, mais bien, dût-on forger quelque terme, comme une **interdésobjectivité**. En effet, ce qui tend à survenir, avec l'**intersubjectivité**, où chaque **sujet**, constitutivement, sorte de noyau dur au-delà de tout faire, s'applique à se maintenir tel, c'est, bien sûr, une commode **machine à refouler la critique**. Face à telle critique, le **sujet**, comme tel, tend à se conduire, non point selon la réflexion ("il est fort possible que j'aie commis cette erreur, et, même, que la modification apportée soit bonne"), mais bien selon le réflexe ("que lui ai-je donc fait, à celui-là, pour qu'il se montre si agressif?"). Bref, dans ce cas, l'écrit est, non plus, selon une **interdésobjectivité**, la chance d'une coopération entre au moins deux **scripteurs**, mais plutôt, selon une **intersubjectivité** qui empêche le procès d'écriture, le "**moyen**" d'une pure affirmation de soi.

Si, pourvu de ces quelques repères, l'on en revient maintenant à ce que, dans notre échange, nous avons accompli, l'on aperçoit, d'une part, que nous pourrions bien être assez proches du **degré entier de l'écriture**, et, d'autre part, que l'affaire, malgré tout, comporte une difficulté dont l'issue ne va point sans commencer d'éclaircir, il me semble, la question de l'**ortho** et du **cano**.

Nous pourrions bien être assez proches du **degré entier de l'écriture**? Oui. En effet, procédant, sur la présentation du Séminaire (97) de textique, à une critique suivie d'une correction, vous avez permis que, dans le procès d'écriture, le **point de vue de l'autre** joue au mieux: non seulement, par la critique, en épinglant une faille, mais encore, selon ce que les texticiens appellent un **examen de praticabilité alternative**, par la correction, en montrant que la difficulté comporte au moins une solution, et, même, en l'occurrence, une solution à peu de frais. De mon côté, par l'acceptation de votre critique et par l'examen de votre correction, j'ai permis que, dans le procès d'écriture, le **point de vue de l'autre** (le vôtre, en l'espèce) bénéficie, à son tour, **du point de vue de son autre** (en l'espèce, le mien): après avoir localisé le manque, vous avez proposé l'ajout des formules "dans l'énonciation même, dans le texte"; après avoir admis ce manque, j'ai préféré l'ajout de la formule "dans l'écriture". Il suffit donc que vous examiniez, à votre tour maintenant, la solution que j'ai tirée de la vôtre pour que, sur ce point, le **procès coopératif d'écriture soit complet dans son principe**. Sera-t-il achevé pour autant? Il ne le sera guère si ma critique et ma solution n'emportent pas votre accord. Il le sera aussi longtemps que ma critique et ma solution emportent votre accord, ou, le cas échéant, que votre éventuelle nouvelle critique accompagnée de votre éventuelle nouvelle solution emporte mon accord. Du coup, la difficulté prend l'allure suivante: l'éventuel accord, entre nous, sur quoi repose-t-il?

*

Pour essayer de simplifier le problème, l'on peut utiliser derechef, selon sa schématique **réduction à l'espace**, et au prix, j'en conviens, d'une caricature abusivement expéditive, le biais **du point de vue**. Supposons donc, face à quelque objet d'envergure, deux observateurs situés, l'un proche (il le trouve vaste), l'autre loin (il le trouve exigu). Selon le réflexe **intersubjectif**, cet objet peut servir de "**moyen**" à une pure affirmation de soi, ou bien sous la variante absolue ("ne me racontez pas d'histoires, je sais voir"), ou bien sous la variante relative ("ne me racontez pas d'histoires, je suis le mieux placé"), laquelle, n'est-ce pas, sait recourir aux arguties (le premier: "je suis le mieux placé car, étant proche, j'aperçois mieux l'objet tel qu'il est"; le second: "je suis le mieux placé car, étant loin, j'aperçois mieux l'objet par rapport à d'autres"). Selon la réflexion **interdésubjective**, cet objet peut former la **chance** d'une coopération. Pour cela, il convient, d'abord, que chacun des protagonistes se plaise à tenir compte du **point de vue de l'autre**, et accepte, en conséquence, à partir de celui-ci, le principe d'une possible rectification de sa vue (le premier: "cet objet est moins vaste, peut-être, que je le crois"; le second: "cet objet est moins exigu, peut-être, que je le crois"). Puis que chaque autre accepte le jeu **du point de vue de son autre** (le second: "cet objet est moins exigu, peut-être, que dans mon opposition je le dis"; le premier: "cet objet est moins vaste, peut-être, que dans mon opposition je le dis"). Enfin, dans leur effort conjugués, ils saisissent l'intérêt, d'un bord, d'éclaircir ce qu'ils ont en commun, si l'on veut le socle de leur coopération (l'idée, en l'espèce, que l'objet présente une longueur, laquelle est appréciable), et, d'un autre bord, d'envisager un critère d'appréciation partagé apte, en les **outrepasant**, à inclure leurs deux points de vue, ou, mieux, l'ensemble des points de vue possibles (ce critère, en l'espèce, pourrait

être la mesure, un arpentage disons, que, cessant de regarder frontalement l'objet, ils peuvent faire ensemble, d'où le pas, d'où le mètre).

Ce que, un peu de cette façon, la textique élabore c'est, premièrement, un commun socle de coopération, et, deuxièmement, un ensemble partagé de critères d'appréciation.

Un **commun socle de coopération**? Oui, il s'agit de l'écrit entendu comme **objet théorique**: notamment, d'abord, sa bipartition (**écrit non représentatif, écrit représentatif**), puis, s'agissant de l'**écrit représentatif**, la thèse de l'exhaustion des **effets** et la thèse de l'exhaustion des **structures**. Permettez que, fût-ce au prix d'une redite, je les formule ici. La thèse de l'exhaustion des **effets** soutient qu'un écrit représentatif ne comporte **jamais**, éventuellement en combinats divers, d'autres effets, parfois sur le mode superlatif (avec les occurrences dites "**hyper**"), ct parfois soumises à une **palinodie**, que l'**orthoreprésentation**, la **cacoreprésentation**, l'**orthométareprésentation**, la **cacométreprésentation**. La thèse de l'exhaustion des **structures** soutient qu'un écrit représentatif ne comporte **jamais**, éventuellement en combinats divers, d'autres structures, parfois sur le mode superlatif (avec les occurrences dites "**hyper**"), parfois soumises à une **palinodie**, que celles qui permettent les susdits effets: les **orthoscriptures**, les **cacoscriptures**, les **orthotextures**, les **cacotextures**. Ce **commun socle de coopération** relève-t-il d'un diktat **dogmatique**? Aucunement. En effet, puisqu'elles utilisent le téméraire adverbe "**jamais**", il suffit, pour les réfuter, d'offrir un éventuel contre-exemple analysé comme tel qui fasse opposition.

Un **ensemble de critères partagés d'appréciation**? Oui, il s'agit, obtenue par la **stipulation croissante de la matrice d'exhaustion structurale**, des clauses auxquelles défèrent, pour être telles, les **orthoscriptures**, les **cacoscriptures**, les **orthotextures**, les **cacotextures**. Cet **ensemble de critères partagés d'appréciation** relève-t-il d'un diktat **normatif**? Aucunement. En effet, ce que le travail textique définit, c'est, autorisant d'ores et déjà d'innombrables corrections réfléchies, et dans la mesure où son effort de recherche demeure par principe ouvert, non point ce que l'on **doit** faire, mais bien, quitte à toujours pouvoir reprendre le débat, ce que l'on **peut** faire, si l'on souhaite obtenir un **écrit orthoreprésentatif** ou un écrit **orthométareprésentatif**, et ce que, quitte à toujours pouvoir reprendre le débat, il est **préférable** de ne pas faire, si l'on souhaite éviter un écrit **cacoreprésentatif** ou un écrit **cacométreprésentatif**.

*

Ainsi, pour revenir, en guise d'exemple, sur la critique adressée par vos soins à la présentation du Séminaire (97) de textique, l'on peut dire que votre geste suppose un **commun socle de coopération** et un **critère partagé d'appréciation**.

Un **commun socle de coopération**? Oui, il s'agit, d'une façon implicite en l'espèce, de celui que la textique rend explicite et détermine comme un secteur de sa **matrice minimale d'exhaustivité**: cet **écrit**, la présentation du Séminaire (97) de textique, ressortit au régime de l'**orthoreprésentation** et, comme tel, peut notamment souffrir, en tous sites, d'une **cacoreprésentation**.

Un **critère partagé d'appréciation**? Oui, d'une façon implicite en l'espèce, celui que la textique rend explicite en procédant à une première stipulation. En effet, ce que, en observant "on s'attend à ce que ce double objectif soit poursuivi", vous avez pointé, c'est, disons, pour aller vite, une inconséquence représentative. Sans trop entrer dans les détails, mentionnons que cette imperfection relève de ce que les texticiens appellent, non point une **caco(matério)scripture**, comme il arrive, par exemple, avec une faute de graphie (car, pour lors, l'éventuel effet d'**orthoreprésentation** est perturbé par un défaut de la structure matérielle du segment qui influe sur la structure idéale conjointe), mais bien une **caco(idéo)scripture** (car le sensible **effet d'orthoreprésentation** est ici perturbé par un manque de la structure idéale qui empêche la venue de sa structure matérielle conjointe).

Et l'on peut dire, ensuite, que mon intervention accepte, et c'est en cela, bien sûr, qu'ils nous sont communs, et le socle, et le critère.

Le **socle**? Oui: cet **écrit**, la présentation du Séminaire (97) de textique, ainsi que la **modification** fournie par vos bons soins ressortissent au régime de l'**orthoreprésentation**, et, comme tels, peuvent notamment souffrir, en tous sites, d'une **cacoreprésentation**. Le **critère**? Oui. En ce que votre modification "*on s'attend à ce que ce double objectif soit poursuivi dans l'énonciation, dans le texte*" comporte un vocable, "**texte**" (auquel la textique donne une acception plus étroite et plus technique), elle présente, à son tour, au sein du perfectionnement qu'elle réussit, son propre manque de cohérence représentative (que seul un texticien, pour l'heure, en tant qu'il est **l'autre de l'autre**, en particulier du fait de son savoir technique dans cette discipline, peut apercevoir). Sans davantage entrer ici dans les détails, mentionnons qu'en textique, d'une part, cette imperfection, comme la précédente qui m'était imputable, relève, pour les mêmes raisons, d'une **caco(idéo)scripture**, et, d'autre part, que les deux modifications (la vôtre et la mienne) s'y conçoivent, advenues selon une **alternance du point de vue de l'autre**, comme deux **caco(idéo)scripturolyses** emboîtées.

Permettez-moi d'ajouter une dernière observation à l'égard de ce qui a lancé nos corrections mutuelles: la mienne erreur dans la présentation du Séminaire (97) de textique. Si l'absence, à un endroit, de la mention "dans l'écriture" était fâcheuse, c'est, en fait, non pour une seule, mais pour deux raisons: l'une, je l'ai notée, c'est que telle absence provoquait une incohérence représentative, avec son fâcheux contre-coup théorique; l'autre, il me faut y venir, c'est que, par surcroît, elle pouvait fournir une fausse idée sur le Séminaire lui-même. En effet, comme il est stipulé, à la fin de la présentation, que se tient "aussi, chaque jour, en vue d'unir la théorie et la pratique, un **atelier d'écriture**...", l'on pouvait croire à un Séminaire comportant deux parties fort différentes: l'une où l'on n'aurait débattu que de concepts, l'autre où l'on n'aurait œuvré qu'à l'écriture. Or, il n'en est rien: les contributions théoriques étant remises à l'avance, le travail collectif, sur place, consiste, certes, à discuter les concepts et les analyses, mais, pour cela, conjointement, à intervenir **aussi** sur les **écrits** porteurs de ces analyses et de ces concepts. Ainsi, le Séminaire peut s'entendre, en fait, comme un **double atelier d'écriture**: l'un voué à l'**écrit orthoreprésentatif** (théorique, en l'espèce),

l'autre voué à l'**écrit orthométa-représentatif** (en l'espèce, fictionnel).

JPD: 2.1. *L'aspect graphique est essentiel dans la textique. Et pour cause, du fait de la simple étymologie.*

En attendant, l'écrit n'est pas que du graphique. C'est la langue que l'on écrit, et la langue, comme son nom l'indique, est d'abord orale, sonore. Cette dimension, qui n'est pas toujours absente de vos écrits, est cette fois entièrement laissée dans l'ombre.

Soit, vous vous occupez de l'écrit, pas de la langue. Mais est-ce vraiment possible? Les moyens qu'utilise l'écrit, et occulte aussi bien, ont souvent une origine orale, et ce n'est qu'à un second niveau que l'écrit en définitive opère.

Nous ne prétendons pas que vos travaux nient une telle dimension de l'écrit, mais ne la sous-estiment-ils pas?

JR: Cela est tout à fait exact: l'aspect graphique est bien "essentiel dans la textique". Toutefois, avant de fournir un écho à votre questionnement sur ce point, je souhaite intercaler trois brèves remarques.

*

La première concerne votre **propos** lui-même. Vous écrivez: "*L'aspect graphique est essentiel dans la textique. Et pour cause, du fait de la simple étymologie*". Je me demande si un lecteur ne pourrait pas entendre ceci: "le fait que l'aspect graphique est essentiel dans la textique a pour **cause** l'étymologie du nom de cette discipline", ce qui laisserait entendre que, l'objet qu'elle étudie, elle le conçoit à partir du...nom qu'elle se donne. S'il en allait de la sorte, il s'agirait, avec ce raccourci, d'une petite **caco(idéo)scripture**, et proposer quelque chose comme: "l'aspect graphique est essentiel dans la textique. **Ce que montre** la simple étymologie du nom qu'elle s'est choisi", reviendrait, en vue d'une minime **caco(idéo)scripturolyse**, à recourir, derechef, dans le cadre d'une écriture coopérative, **au point du vue de l'autre**.

La deuxième souhaite apporter une précision quant au **graphique**. En effet si l'aspect graphique est bien "*essentiel dans la textique*", c'est parce que, définissant son objet, l'**écrit**, comme "tout champ affecté par au moins une trace", elle admet, comme déterminant, son caractère **spatial**, dont relève le **graphique**. Toutefois, sous cet angle, elle s'avise, permettez-moi de le souligner, également de l'alentour du **graphique**, l'**énantiographique** si l'on veut.

La troisième désire ajouter un éclaircissement quant à la **textique**. En effet si, comme je l'ai mentionné plus haut, un **texte**, dans cette discipline, est un **écrit** là où il est porteur de **textures**, alors, dans la mesure où le nom de **textique** se réfère à ce mot, il semble concerner l'**écrit**, non point dans son ensemble, mais, seulement, dans...une de ses variétés. La **textique** prend donc le soin d'éclaircir cette bizarrerie qui, peut-être, n'est pas dépourvue d'une profondeur, mais qu'on ne saurait évoquer ici.

*

Ces quelques précisions fournies, je m'approche, maintenant, du problème de la **langue**. Avec la définition que propose la **textique**, c'est de plusieurs façons que l'**écrit** ne se laisse pas automatiquement corréler à la **langue**. D'une part, quant au domaine, dans la mesure où c'est, seulement, une partie des **écrits** possibles qui se trouve liée à la langue: pour en rester au plus simple, disons, mais sans exclusive, l'**écrit** "alphabétique". D'autre part, quant à la configuration, dans la mesure où l'aspect cardinal de l'**écrit** "alphabétique" est, non point, comme la langue, le temps, mais bien, spécifiquement, l'espace. En règle générale, les texticiens estiment donc opportun, sans, bien sûr, négliger pour autant cette discipline, d'éviter toute **inféodation** à la linguistique, et c'est dans cette perspective, autorisez-moi à le mentionner, que j'ai procédé à un examen plutôt critique⁴³ des étranges recherches du linguiste Ferdinand Saussure à propos des "anagrammes".

Sous cet angle, nous marquons donc une très grande prudence et nous ne pouvons entièrement souscrire à cette formulation de votre propos: "*C'est la langue que l'on écrit*". Toutefois, quant au domaine concerné, celui, disons, pour rester au plus simple, de l'**écrit grammique**, nous sommes prêts à dire que l'**écrit grammique** comporte, notamment, sur un mode ou tel autre, certains **paramètres** de la langue. Ainsi le **paramètre** que les texticiens appellent **phonique** relève des **paramétries** dites **matérielles**, et, au sein de celles-ci, il se distingue des paramètres **grammiques**. En effet ceux-ci sont envisagés comme **directs** (en ce qu'ils sont sensibles dans l'écrit même), et celui-là est envisagé comme **associé** (car, si les occurrences qui en relèvent sont assignées à résidence, sans doute, chaque fois, en tels sites de l'**écrit**, elles appartiennent, néanmoins, à un registre matériel différent, dont la perception relève d'un autre appareil sensoriel).

En conséquence, le fait que la présentation du Séminaire (97) de textique n'évoque point la **langue** vient, certes, d'une part, laissez-moi le rappeler, de sa brièveté obligatoire⁴⁴, et, d'autre part, de la place, non point mineure, mais bien très contrôlée, que lui réserve la textique.

Aux fins d'être moins vague, revenons, une fois encore, dans *Polyeucte*, sur l'insu calamiteux jeu de mots:

Et le désir s'accroît quand l'effet se recule;

que les texticiens analysent comme une **caco(hyperchoro)texture isomorphique**. Si l'on désire une analyse moins sommaire, l'on peut spécifier que l'**isomorphisme** en cause est un **iso(phono/grammo)morphisme**, c'est-à-dire qu'il relève, et du **paramètre phonique**, et du **paramètre grammique**, selon une concomitance issue, évidemment, du rapport,

⁴³ Jean Ricardou, "Les retours de l'écrit dans l'impensé de la parole et de la langue", *Saussure aujourd'hui*, colloque de Cerisy, n° spécial de *Linx*, Centre de Recherches Linguistiques de l'Université Paris X-Nanterre, 1995, p. 395-421.

⁴⁴ En effet la disproportion est grande entre cette *Présentation* (elle comporte **une** page) et, pour s'en tenir à lui, le *Promptuaire théorique* assurant, jusqu'à nouvel ordre, les bases de la discipline (il propose pour le moment, d'ores et déjà, **sept cents** pages).

fût-il relatif, qui associe les sons et les lettres dans l'**écrit** "alphabétique"⁴⁵.

Toutefois, nulle peine à le saisir, le jeu des mots, dans ce cas, est plus sensible sous l'angle des sons que sous l'angle des lettres. C'est que l'"orthographe" accomplit une plus forte discrimination des deux occurrences semblables. Sous l'angle **phonique**, la discrimination entre "**l'effet se recule**" et "**les fesses reculent**" joue, pour l'essentiel, sur le "**é**" de "effet" et le "**è**" de "fesses", ce qui est peu. Sous l'angle **grammique**, elle joue au moins sur les divers mots: "**l**" et "**les**", "**effet se**" et "**fesses**", "**recule**" et "**reculent**", ce qui est plus. Il appert donc, en l'occurrence, que si le **paramètre grammique**, direct, assigne à résidence le **paramètre phonique**, associé (la venue de l'occurrence sonore est commandée par une occurrence littérale à tel endroit de l'**écrit**), en revanche, c'est le **paramètre phonique**, puisque celui-ci, en l'espèce, est le site d'une moindre discrimination, qui, dans ce jeu de mots, tient un rôle majeur.

Autorisez-moi, en vue de mieux frapper les pensées, l'ajout d'un exemple plus abracadabrants. Soit, pourquoi non si l'on tolère le *Persienne* de Louis Aragon (fait, crois-je me souvenir, d'une exclusive réitération de ce terme), le "poème" que voici:

eeeeeeeeeeee.

Supposons qu'il soit censé avoir été composé dans la langue française et que l'on prie un texticien de le traduire d'abord en anglais, puis en espagnol. Là où d'aucuns, peut-être, ne laisseront pas de s'esbaudir, le texticien, soigneusement, s'exécutera. En anglais? Voici:

eeeeeeeeeeee.

En espagnol? Voici:

aaaaaaaaaaaa.

En effet, pour accomplir cette traduction, et sans évoquer ici les problèmes qui de la sorte se posent, il n'aura pas manqué de tenir compte du fait, amplement lié à la langue, que la lettre la plus fréquente en français et en anglais, c'est le "**e**", et que, en espagnol, c'est le "**a**".

Il me semble donc que la textique, non seulement ne sous-estime point la part **phonique** de l'**écrit** "alphabétique", mais encore, du fait, en général, de son méticuleux souci, certains disent maniaque, de précisions dans l'analyse et les dénominations, elle permet, chaque fois, que son rôle soit défini de façon un peu moins vague.

2.2. *La précédente question serait importante pour une mise en perspective de l'évolution récente du substrat technique de l'écrit.*

On pourrait dire que l'écriture trouve son origine dans l'inscription de la parole dans la mémoire. Elle y revient avec l'informatique. Ce pourrait être un autre exemple de ces « retours par le haut » que vous évo-

⁴⁵ Faisant, par exemple, qu'au son "**f**", même si non exclusivement, correspond en français surtout la lettre "**f**".

quiez dans vos précédentes réponses, et dont on pourrait ainsi marquer les mouvements:

1) L'inscription de la parole dans la mémoire appelle des procédés mnémotechniques, que l'on retrouve bien dans les anciennes compilations de traditions orales. Ces procédés ont façonné la langue, avant de façonner l'écrit qui a fini par les accueillir. La persistance de la versification ou de la chanson prouve qu'ils ont la vie dure⁴⁶.

JR: Fidèles à leur prudence, les texticiens préféreraient dire, probablement, non point que "l'écriture trouve son origine dans l'inscription de la parole dans la mémoire", mais bien, selon une idée commune, que "l'écrit, entre autres choses, permet un enregistrement", c'est-à-dire, joue, notamment, sous cet angle, et autant qu'il s'appuie, matériellement, sur un objet solide, le rôle d'un **procédé de conservation**.

Oui, il est clair que la mémorisation bénéficie d'un certain surcroît des structures. Ainsi un numéro, de téléphone par exemple, se retient moins mal quand on ajoute, à la seule suite des chiffres qui le compose, le surplus de sa fragmentation en régulière tranches limitées. Et, bien sûr, c'est d'identique manière que la versification rimée (dont la chanson, il est vrai, aujourd'hui encore demeure prodigue), soutient l'effort de mémoire. Sans trop entrer dans les détails, l'on peut observer, toutefois, que le jeu des régulières tranches limitées, au sein de la série des chiffres pour les numéros, et de la série des syllabes pour les propos versifiés, enforcit la prégnance des "moyens" matériels requis. Cet enfortissement relève donc, bien sûr, de ce que, en textique, l'on appelle, n'est-ce pas, la **transparition**.

Ainsi, pour le **numéro** scindé en régulières tranches limitées, il s'agit d'un **isomorphisme**, ou, moins vaguement, d'un **iso(arithmo-schémosymbolo)morphisme** (des groupes d'un nombre identique de **schémosymboles**, les chiffres) associé à un **parachorisme** (ces groupes sont consécutifs). Et, avec la **transparition** des groupes que ce couple structural provoque, ces chiffres, qui subissaient un certain anonymat dans la synthèse du nombre, tendent à retrouver, au sein des minimes tranches promues, une nouvelle vigueur.

Ainsi, pour les **vers rimés**, comme je crois l'avoir fait saillir, ci-dessus, avec les propos d'Oreste dans *Andromaque* (et comme je m'y hasarderai, sur un autre exemple, dans quelques paragraphes).

S'il m'est permis d'ajouter un mot à cet égard, j'observerai que, sous l'angle de la mémoire, la **transparition**, dès lors que le couple structural qui la suscite accueille un **isomorphisme**, bref procède à une **réité**

⁴⁶ (Note de JPD) Ces procédés ne visent sans doute pas la seule mémorisation, mais aussi la lisibilité, l'intuition synthétique. « Euh et gale aime ces deux ». Ces sons n'ont pas la même lisibilité que les lettres : « E=MC² » dont les possibilités de déplacement autour du schémosymbole « = » **sautent aux yeux**. Ce n'est pas le cas des alexandrins :

L'énergie égale la masse multipliée
Par la célérité élevée au carré.

qui **s'entendent** beaucoup mieux (Voir ATC N° spécial juin 1998, et les actes du colloque Poésie & Logique, Jean-Pierre Depétris, La Poésie ça sert à quoi ? à paraître.)

ration réglée, est de l'ordre d'une...révision. Ou, si l'on préfère, tel propos se rend mémorisable, en l'espace, dans la mesure où, avec la **transparition** dont il est le site, il **se révise, lui-même, déjà, sur certain de ses aspects, en son propre sein**⁴⁷.

Permettez-moi d'ajouter quelques remarques, à présent, sur les trois occurrences que vous offrez en note (la note 53, page 29). J'y mentionnerai, entre diverses autres choses, ce qui, par les offices d'une **transparition** (et, pour l'une d'entre elles, d'un phénomène cousin, la **promotion**), y fait, plus ou moins, œuvre d'**aide-mémoire**.

Ce que permet l'**hexasyllabe**:

Euh et gale aime ces deux.

et dans la mesure où il est le site d'une **transparition sur place**, c'est, fût-elle abracadabrante, une **complète révision du propos au sein de soi**.

En effet, il accueille un **iso(phono)morphisme** (la ressemblance sonore, disons, entre "Euh et gale aime ces deux" et "E=MC²") associé à un **hyperchorisme** (la superposition des deux occurrences sonores à l'apparente même place). Et il s'agit, bien sûr, d'une **transparition burlesque**, puisque, en l'assimilation **phonique** dont elle procède, elle se trouve faire saillir des "moyens" qui permettent, par les offices de la possible discrimination **grammique**, des représentations elles-mêmes sans aucun rapport. Sous cet angle, elle appartient, comme l'exemple offert dans *Polyeucte*⁴⁸, à une **caco(hyperchoro)texture isomorphique**. Or c'est, non seulement sa fausseté, mais encore son incongruité⁴⁹, qui, en frappant l'esprit, contribue, déjà engagé avec la **transparition isologique**, à l'**effet de mémorisation**.

Toutefois, comme ce que cette **transparition burlesque** permet, d'une certaine manière, c'est l'immédiate **révision, au sein de soi**, d'un **énoncé orthopréésentatif** ("E=MC²"), et qu'elle offre, ainsi, un certain secours à sa mémorisation, elle contribue, en ultime ressort, même si bizarrement, à une **orthopré-**

⁴⁷ Cette sur-structuration, selon le réglage, **phonique** ou **graphique** des **isomorphismes**, et par lequel, au sein de soi, le **propos** se révise, n'est qu'une accentuation, n'est-ce pas, de la structuration des **isomorphismes** par laquelle, déjà, au sein de soi, se révisant, la **langue** se mémorise. En effet le nombre des sons d'une langue, toujours inférieur aux initiales possibilités de l'appareil phonatoire, semble compris entre deux limites tracées par le discours : d'un bord, une limite haute, évitant que les **sons** soient trop nombreux, et permettant ainsi un nombre suffisant d'**isomorphismes** autorisant la **révision** donc la **mémorisation** ; d'un autre bord, une limite basse, empêchant que les **isomorphismes** soient trop voisins, et empêchant ainsi, parmi d'autres choses, le **bégalement** et le **balbutiement**.

⁴⁸ Celui-ci étant burlesque, non point parce que les deux représentations ne sont liées par aucun rapport, mais bien, au contraire, parce qu'elles sont liées par un étroit rapport inattendu.

⁴⁹ Ainsi, n'oublions pas de le noter, que le soutien d'un début marquant une opportune hésitation : "**Euh**".

sensation. Par suite, et selon une formule trop technique pour qu'on puisse en offrir ici le détail, la **ca-co(hyperchoro)texture** bascule, selon une **palinodie**, en une **orthoscripture**.

Ce que, pour sa part, offre le distique:

*L'énergie égale la masse multipliée
Par la célérité élevée au carré.*

et dans la mesure où il est le site de plusieurs **transparitions selon divers jeux de places**, c'est, quoique d'une autre manière, une **partielle révision du propos au sein de soi**.

Une **transparition** suivant le mètre. En effet les deux segments dodécasyllabiques se proposent, l'un vis-à-vis de l'autre, comme les brèves tranches égales d'un numéro de téléphone. Il s'agit donc d'un **isomorphisme**, ou, moins vaguement, d'un **iso(arithmophono)morphisme** (des groupes d'un nombre identique de syllabes) associé à un **parachorisme** (ces groupes sont consécutifs).

Une **transparition** suivant des "rimes classiques". En effet avec la rime "multipliée (...) carré", il s'agit d'un **iso(phono)morphisme** (deux sons identiques) associé à un **isochorisme** (ces deux sons occupent des places identiques à la fin des vers).

Une **transparition** suivant, si l'on veut, des "rimes polaires". En effet, premièrement, le début du premier vers, "L'énergie", "rime" avec la fin de ce vers, "multipliée", et, par suite, avec la fin du distique, "carré". Ou, si l'on préfère, dans les deux cas, il s'agit d'un **iso(phono)morphisme** (des sons identiques) associé à des **antichorismes** (ces deux sons occupent des places opposées, d'une part dans le même vers, d'autre part dans le même distique). Et, non moins, deuxièmement, le début du second vers, "Par", "rime" avec la presque fin de celui-ci, "carré", ce qui ajoute, à l'ensemble, une autre **transparition** quasiment du même ordre.

Une **transparition** suivant, si l'on veut, des "rimes voisines". En effet, à partir de la fin du premier vers s'égrène la profusion de sept "é": "multiplié, célérité, élevée, carré". Ou, si l'on préfère, il s'agit, dans ce cas, d'un **iso(phono)morphisme** (des sons identiques) associé à un **parachorisme** (cette kyrielle de sons mobilise des places voisines).

Or, il convient de l'apercevoir, deux, au moins, de ces **transparitions** se trouvent obéir à la double injonction structurale qui définit immédiatement⁵⁰ une **orthotexture**. En effet, d'un bord, elles sont **indépendantes** de l'**orthoreprésentation** (puisque cette loi physique n'exige aucunement, pour être formulée, ni l'alexandrin, ni les offices cumulés de ces diverses rimes), et, d'un autre bord, elles sont **intégrées** à l'**orthoreprésentation**, puisque le propos s'énonce à partir, formant contraintes, d'au moins les deux premières distributions transparitives (l'alexandrin et les "rimes classiques"). Ainsi l'on peut stipuler que le dispositif obéit au régime de l'**orthométabreprésentation**, selon une **orthotexture (multiple)**, disons, pour maintenir l'analyse au plus simple), dont les **isomorphismes** sont liés

⁵⁰ L'analyse des autres conduirait à des minuties que l'on ne saurait offrir ici.

à l'**isochorisme**, à l'**antichorisme** et au **parachorisme**.

Toutefois, comme ce que cette **transparition multiple** permet, c'est, d'une certaine manière, la **partielle révision, au sein de soi**, d'un énoncé **orthoreprésentatif** ("E=MC²"), et qu'elle offre, ainsi, un certain secours à sa mémorisation, elle contribue en ultime ressort à une **orthoreprésentation**. Par suite, et selon une formule trop technique pour qu'on puisse en offrir ici les détails, l'**orthotexture multiple** bascule, elle non moins, selon une **palinodie**, en une **orthoscripture**.

Ce que permet l'équation:

$$E = MC^2$$

dans la mesure où elle est le site d'une spéciale "**transparition**" en voisinage, c'est, d'une autre manière encore, une **partielle révision de la formule au sein de soi**.

L'affaire présentant ici ses propres complexités, autorisez-moi à émettre, fussent-elles trop brèves, plusieurs remarques en surcroît.

Si, cette fois, le mot "**transparition**" vient de s'inscrire entre guillemets, c'est qu'il s'agit, en fait, d'une chose un peu différente, cousine pour ainsi dire: une **promotion**. Quand un **isomorphisme** spécialement distribué met en valeur des éléments d'ordre **matériel**, c'est une **transparition** qui est à l'œuvre (puisque ces éléments subissent, comme tels, avec l'exercice **orthoreprésentatif**, on n'y insistera jamais assez, un **effet d'occultation**), et quand il met en valeur des éléments d'ordre **idéal**, c'est une **promotion** qui est à l'œuvre (puisque ces éléments bénéficient, comme tels, au contraire, avec l'exercice **orthoreprésentatif**, déjà d'un **effet d'installation**).

Or c'est cela qui advient dans ladite formule. En effet si on l'examine avec quelque soin, l'on constate qu'elle comporte, en regard des exemples précédents, deux caractères particuliers.

Le premier? C'est que l'**isomorphisme** joue, non plus sur un **paramètre matériel** (comme les tranches **isologues**, soit **schémosymboliques**, avec la version fragmentée du numéro de téléphone, soit **phoniques**, avec les alexandrins, soit **grammique**, avec l'inscription étagée de ces vers⁵¹), mais, plutôt, sur un **paramètre idéal**. De même que les tranches **schémosymboliques** de chiffres avec le numéro de téléphone, de même que les tranches **phoniques** avec telle pièce versifiée, de même que les correspondantes tranches **stichiques** avec telle même pièce noir sur blanc, vaient, respectivement, dans chacun des cas, les uns pour les autres, de même, avec la formule "E=MC²", les tranches **idéelles** (une certaine quantité d'énergie, et une certaine quantité issue du produit de la masse par la vitesse élevée au carré dont seules les notions, ici, se trouvent présentes), sont prétendues valoir l'une pour l'autre.

Le second trait? C'est que cette **isologie idéale** survient selon une structure matérielle spéciale. Avec le

⁵¹ Laquelle est examinée, en texte, ayons le souci de le noter, et on y reviendra plus loin, sous le concept d'**ortho(hyper)réplicance**.

numéro de téléphone et la pièce en vers, les tranches **isologues** sont obtenues, **graphiquement**, par des intervalles spéciaux (et ils pourraient l'être aussi, prenons le soin de l'observer, **schémosymboliquement**, sous les espèces d'une barre si l'on veut: "01/45/39, etc....", ou "L'énergie égale la masse multipliée / Par la célérité élevée au carré."). Avec l'équation algébrique, les tranches **isologues** sont obtenues, à prime vue, par un **schémosymbole** spécial ("="), lequel prodigue, lui, non point un seul, mais bien deux effets: non seulement, comme la barre, celui d'**accomplir une séparation** (c'est-à-dire la constitution de tranches), mais encore celui de **stipuler une identité** (c'est-à-dire affirmer une égalité de ces tranches). Par suite, en textique, ayons-en cure, et du moins pour les occurrences envisagées, la marque "/" est un **schémosymbole**, provoquant une **séparation**, et la marque "=" correspond à deux **schémosymboles** superposés (un **di-schémosymbole**, disent les texticiens): l'un faisant une **séparation**, l'autre disant une **égalité**.

Si l'on revient, maintenant, aux deux exemples imaginés pour les besoins de la cause, l'on constate que la barre y provoque une simple séparation des tranches, ce qui lui permet, comme telle, tout au plus, de seulement manifester que ces tranches sont **égales en généralité (en tant qu'elles sont chacune identiquement des tranches)**, et c'est au lecteur qu'il revient, par un examen de ce qu'il a sous les yeux, d'apercevoir que ces tranches sont **égales en spécificité (en tant qu'elles sont des tranches identiques)**, puisqu'il est visible que, dans le premier cas, elles comportent chacune deux chiffres, et, dans le second, que, chacune, elles assignent à résidence douze syllabes. L'on pourrait donc inscrire, sous cet angle aussi bien, "01 = 45 = 39, etc." et "L'énergie égale la masse multipliée = Par la célérité élevée au carré.". Cependant un tel usage du **schémosymbole** "=", non seulement apporterait des perturbations représentatives (car, en vertu d'une convention différée, il ne s'appliquerait point aux objets habituels), mais encore serait superflu, puisque, on l'a noté, le lecteur, à vue d'œil, dispose, noir sur blanc, des éléments qui lui permettent, directement (pour le **graphique**) ou indirectement (pour le **phonique**), une saisie de l'égalité en jeu. A l'inverse, l'éventuelle formule "E/MC²", qu'il est loisible d'imaginer (et à supposer, par ailleurs, qu'ainsi elle ne manifeste pas (du fait d'une convention admise, également, pour la barre), que "E" est divisé par "MC²"), procéderait bien à une **séparation** et dirait bien que ces tranches sont **égales en généralité (en tant que tranches)**, mais non qu'elles sont **égales en spécificité (par elles-mêmes)**. Or cette différence, évidemment, tient à ce que, dans les exemples du numéro de téléphone et des alexandrins, l'**isologie, matérielle**, est de l'ordre du faire scriptuel, tandis que, dans l'équation algébrique, l'**isologie, idéale**, est de l'ordre du dire scriptuel.

*

Ces particularités ainsi mentionnées, il reste à faire saillir, bien entendu, le statut structural de ladite **équation**.

Dans le cas de l'**hexasyllabe**, la **transpartition**, l'on s'en souvient, ressortissait au **cacotextural**, parce qu'elle était, tout à la fois, **indépendante de l'orthoreprésentation**, et **non intégrée** à elle.

Dans le cas du **distique**, la **transpartition**, l'on s'en souvient, ressortissait à l'**orthotextural**, parce qu'elle était, tout à la fois, **indépendante de l'orthoreprésentation**, et **intégrée** à elle.

Dans le cas de la **formule** "E=MC²", la **promotion** pourrait, du moins dans le principe, ressortir également à l'**orthotextural**: il suffirait que les éléments concernés fussent **indépendants de l'orthoreprésentation** et **intégrés** à elle. Pour lors, et puisque les éléments concernés seraient, rappelons-le, non point **matériels**, comme à l'ordinaire, mais bien **idéels**, on se trouverait aux prises, non point avec des "rimes de **sons**", mais bien, ce qui est moins fréquent, avec des "rimes d'**idéés**"⁵². Or, ici, à l'évidence, rien de tel: la valeur de "E" et la valeur de "MC²" sont certes identiques, mais leur assignation sur le feuillet, loin d'être **indépendante** d'une **orthoreprésentation** qui eût dû advenir, ensuite, à partir d'elle, lui est, à l'inverse, entièrement soumise, puisqu'elle est une manifestation de la loi elle-même. La distribution de ces valeurs identiques sur le feuillet relève donc, non point du tout d'un **système de "rimes d'idées"**⁵³, mais bien plutôt d'un **dispositif d'explicitation**. Sous cet angle, elle est donc comparable à la consécution des éléments d'un couple fait, notamment, soit de synonymes, soit d'une entrée de dictionnaire et d'une définition (chacun de ces couples pouvant accueillir, n'est-ce pas, chaque fois, en son centre, si l'on voulait, formant un explicite pivot, le **di-schémosymbole** "=").

Toutefois comme ce que cette **promotion**, issue d'une idéale répétition structurée, permet, c'est la **partielle révision au sein de soi** d'un énoncé **orthoreprésentatif** ("E=MC²"), et qu'elle offre ainsi, même si ce n'est pas son rôle, et si peu soit-il, un certain secours à sa mémorisation, elle concourt à une **orthoreprésentation**. Par suite, elle forme une **structure d'élucidation orthoreprésentative**, laquelle est nommée, en textique, une **ortho(phanéro)scripture**.

Cependant, ayons souci de le noter, il se trouve, au sein de cette formule diversement symbolique⁵⁴, que le **di-schémosymbole** "=", en établissant une précise catégorie d'égalité, provoque deux autres choses.

La première, c'est qu'il contribue à l'**inscription différentielle d'une identité**.

Sous cet angle, et quitte à surprendre un brin, l'équation célèbre (mais, cela est le fait, en somme, notamment, de toutes les équations algébriques) peut être comparée, on ne le mobilisera jamais trop, au...vers de *Polyeucte*:

Et le désir s'accroît quand l'effet se recule;

⁵² Pour un exemple un peu complexe : Paul Braffort, "Eros de Nike ou L'explication de sexe", *La Bibliothèque Oulipienne I*, Seghers, Paris 1990, p. 173.

⁵³ Lequel est examiné, en textique, ayons le souci de le noter, sous le concept d'**ortho(idéo)texture**.

⁵⁴ Les lettres y symbolisant des mots, la consécution des lettres y symbolisant la multiplication, le chiffre deux en exposant y symbolisant la multiplication par lui-même de l'élément symbolisé par la lettre qui précède.

D'un côté, dans ce vers, il y a bien, quasiment, l'**inscription différentielle d'une identité**. Une **identité**? Oui, on l'a observé plus haut, celle, presque intégrale sous l'aspect **phonique**, des segments "**l'effet se recule**" et "**les fesses reculent**". Une **différence**? Oui, on l'a non moins vu, celle, à plusieurs endroits, sous l'aspect **grammique**, de ces deux segments. Comme avec toute **isophonie hétérogrammique** quand un seul des deux segments concernés est inscrit, il s'agit donc, en l'espèce, selon un **hyperchorisme**, puisque les deux segments sont superposés, d'une **discrimination grammique de l'identité phonique**.

D'un autre côté, dans les formules algébriques, il y a bien, également, l'**inscription différentielle d'une identité**. Une **identité**? Oui, entre deux valeurs: disons la valeur de ce à quoi réfère l'idée consignée avant et la valeur de ce à quoi réfère l'idée consignée après le **schémogramme** "=". Une **différence**? Oui, celle, chaque fois, qui discerne les deux segments **grammiques**, "E" et "MC²", lesquels renvoient, eux, à ces idées distinctes: celle d'énergie et celle du produit de la masse par le carré de la vitesse. Il s'agit donc, en l'espèce, et cette fois selon un **parachorisme**, puisque les deux segments sont voisins, d'une **discrimination grammique** suscitant une **discrimination idéelle** au sein d'une **identité idéelle**.

La deuxième chose, c'est que le **di-schémosymbole** "=" provoque une **spectaculaire scission réglée de l'espace scriptuel**.

Dans un écrit **grammique**, la **scission réglée de l'espace scriptuel** est incessante mais presque inapparente. Elle n'appert vraiment que si, par les volontaristes offices d'une loupe analytique, l'on s'avise de considérer, sous l'angle de leurs propriétés spatiales, certains morceaux de la "ligne d'écriture", ou, mieux, du "ruban des lettres" (du **lemnisque grammique**, disent les texticiens). Ainsi, il existe, n'est-ce pas, entre divers autres, un **réglage syntaxique du lemnisque grammique**: tout se passe, en français notamment, comme si l'intervalle ménagé entre deux mots divisait l'espace scriptuel suivant une frontière plus ou moins étanche à leur permutation. Par exemple, elle se trouve étanche entre "un" et "arbre", car, sauf à imaginer l'occurrence, toute spéciale, de l'éliision "**arbre [numéro] un**", l'on ne saurait guère inscrire, selon une syntaxe correcte, "**arbre un**". Par exemple, elle est poreuse, mais non inerte, entre "**homme**" et "**grand**", ou "**lapin**" et "**chaud**", car s'il reste loisible d'inscrire "**un homme grand**" et "**un grand homme**", ou "**un lapin chaud**" et "**un chaud lapin**", ce n'est point tout à fait la même chose, en la permutation, que l'on affirme. Ainsi, il existe, non moins, un **réglage sémantique du lemnisque**. Par exemple, les mentions d'inégalité et d'égalité établissent des frontières, l'une étanche, l'autre poreuse à la permutation: "Pierre est plus grand que Paul" ce n'est pas du tout "Paul est plus grand que Pierre"; "Pierre est aussi grand que Paul" c'est, du moins sous un angle, quasi la même chose que "Paul est aussi grand que Pierre".

Dans une formule algébrique, la **scission réglée de l'espace scriptuel** est, quant à elle, non seulement flagrante, mais encore spécifiquement opératoire. Elle est **flagrante**? Oui, car son pivot, le **di-schémosymbole** "=", met en scène le dernier cas envisagé: une frontière poreuse à la permutation, puisque l'on peut dire, aussi bien, "MC²=E" que

"E=MC²". Elle est **spécifiquement opératoire**? Oui, car elle organise le passage d'une **portion** de ce qui se trouve d'un côté vers l'autre côté. Par exemple, selon la convention choisie:

$$C^2 = E/M \text{ ou } C^2 = \frac{E}{M}$$

Or, ayons souci de l'apercevoir, avec l'étagement de la fraction selon la barre horizontale (préféré, en général, à la consécution fractionnaire selon la barre oblique, parce qu'elle offre une meilleure clarté, en les calculs, à d'éventuelles formules intermédiaires plus compliquées), c'est une **seconde scission réglée de l'espace scriptuel** qui a lieu. En effet, le **lemnisque grammique** subit, dans ce cas, non seulement une division "horizontale", pour parler trop vite, instituant une frontière (et son propre franchissement réglementé) entre ce qui est "avant" et ce qui est "après" le **schémogramme** "=", mais encore une division "verticale" instituant une frontière (et son propre franchissement réglementé) entre ce qui est "au-dessus" et ce qui est "au-dessous" du **schémogramme** "=", dit "trait de traction". Ou, si l'on préfère, et sans aborder ici, bien sûr, les problèmes qui se posent, du coup, quant à une intellection détaillée de l'espace scriptuel, ce qui survient, avec cette façon de faire, c'est un **élargissement du lemnisque grammique**, non point quantitatif (selon le **mégéthisme**, disent les texticiens), comme il se produit avec un simple grossissement du corps des lettres, mais bien structural (selon une **bi-linéarisation orthogonale**).

*

Si, maintenant, l'on voulait classer, par ordre décroissant, le rôle de la langue dans les trois présentations de cette loi physique, l'on pourrait donc égrener la distribution que voici.

D'abord le **distique**:

*L'énergie égale la masse multipliée
Par la célérité élevée au carré.*

En effet ce qui survient, avec lui, c'est une surstructuration **extrinsèque** dans laquelle l'apport **phonique** est majeur, l'apport **grammique** moindre. Une surstructuration **extrinsèque**? Oui, puisqu'elle concerne, non la structure de la loi, mais seulement la manière de dire la formule qui l'évoque. L'apport **phonique** est majeur? Oui, puisque, par l'office des vers, profusément "rimés", c'est l'aspect sonore, avant tout, qui reçoit les surstructures. L'apport **grammique** est moindre? Oui, puisque ce qui advient, avec les segments **stichiques** moulés sur la découpe en douze syllabes⁵⁵, c'est, sous les espèces d'une **dodécasyllabique** distribution des lettres (**une ortho(hyperphono/grammo)réplicance**, disent les texticiens), un simple soulignement d'une régularité sur l'aspect sonore.

⁵⁵ Lesquels, en outre, ayons le souci de l'apercevoir, font que les "rimes classiques", **éloignées** l'une de l'autre, "horizontalement", par, quasiment, l'intervalle d'un alexandrin, se trouvent en **proximité** "verticale" (selon, disent les texticiens, un **parachorisme métatopique**).

Puis l'**hexasyllabe** :

Euh et gale aime ces deux

En effet ce qui survient, avec lui, c'est une surstructuration **extrinsèque** dans laquelle les apports **phonique** et **grammique** sont équilibrés. Une surstructuration **extrinsèque**? Oui, puisqu'elle concerne, également, non la structure de la loi, mais seulement la manière d'entendre la formule qui l'évoque. Les apports **phonique** et **grammique** sont équilibrés? Oui, puisque, en ce jeu des mots, le rôle des sons est capital (c'est l'aspect **phonique**, on l'a noté, qui permet l'**assimilation** des deux énoncés) et que le rôle des lettres est majeur (c'est l'aspect **grammique**, on l'a vu, qui permet, malaisé autrement, leur opportune **différenciation**).

Enfin l'**équation** :

E=MC²

En effet ce qui survient, avec elle, c'est une surstructuration **intrinsèque** dans laquelle l'apport **graphique** est capital, l'apport **phonique** inexistant. Une surstructuration **intrinsèque**? Oui, puisqu'elle concerne, lui donnant une vigueur spéciale, la structure même de la loi. L'apport **graphique** est capital? Oui, puisque, par l'office d'une fonctionnelle quadripartition de l'espace scriptuel ("avant" et "après" le **di-schémosymbole** "=", "en haut" et "en bas" du loisible **di-schémosymbole** fractionnaire, "-", dans une autre de ses versions), la loi physique bénéficie d'un opératoire jeu de transformations. L'apport **phonique** est inexistant? Oui, puisque, sitôt qu'on en possède le symbolisme et que l'on sait lire, elle peut être dite et saisie en d'innombrables langues.

Or certaines de ces remarques concernent un peu, déjà, il me semble, la suite de votre questionnement.

JPD: 2) A son tour, l'invention de l'écriture a elle aussi façonné la langue. D'abord en la fixant, en la spatialisant, quand elle était temporelle⁵⁶, et donc en permettant le retour, en libérant la pensée du seul flux linéaire, en permettant la glose, l'incise, le commentaire, la citation, la référence... et donc une insémination perpétuelle des écrits les uns par les autres, et surtout plus rapide, malgré la lenteur relative de l'écrit.

JR: Sans être aucunement en désaccord avec vous sur l'idée qu'"A son tour, l'invention de l'écriture a elle aussi façonné la langue", il me semble que les texticiens, fidèles à leur prudence, opéreraient, à cet égard, d'abord, une distinction, puis un dédoublement. Une **distinction**? Oui, celle, empruntée au linguiste Ferdinand de Saussure., déjà nommé, entre la **langue**, saisie comme système, et la **parole**, entendue comme manifestation. Un **dédoublement**? Oui, celui qui, à partir de votre jugement, en stipule deux autres: premièrement, "A son tour, la démocratisation de l'écriture a joué sur la langue"; deuxièmement, "A son tour, les inventions de l'écriture ont joué sur la parole".

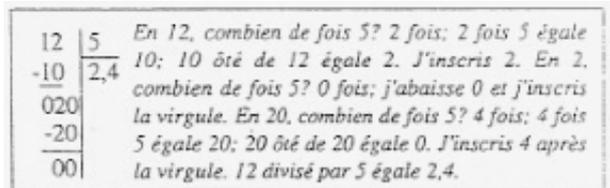
⁵⁶ (Note de JPD) Plus au sens de tempo que de chronologie; la chronologie suppose le passage par la spatialisation, toujours selon une évolution telle que vous la présentiez dans vos précédentes réponses.

La démocratisation de l'écriture a joué sur la **langue**? Oui, car il semble admis que l'invention de l'imprimerie et la venue de l'instruction publique, en multipliant et en rendant plus accessibles les écrits, dont, vous l'avez justement noté, l'une des vertus est de **fixer**, ont ralenti, notamment sous l'aspect de la syntaxe, l'évolution des langues.

Les inventions de l'écriture ont joué sur la **parole**? Oui, car il est flagrant, vous l'observez à juste titre, qu'elle autorise sa **distribution spatiale**, laquelle ouvre sur une opérativité dont la consécutive verbale "naturelle", et, cela, pour le motif, au moins, des disjonctions et des conjonctions indues qu'elle provoque, se montre incapable.

*

Ainsi, pour en rester, toujours, aux rudiments, comparons l'algorithme, aujourd'hui devenu enfantin, de la division arithmétique, d'abord dans son inscription spatialisée, "géométrique" disons, pour aller vite, puis dans une fidèle transcription de l'un de ses ordinaires parcours verbaux:



Il semble clair, d'une part, que cette méthode n'aurait guère pu être couramment pratiquée, peut-être même envisagée, sans une spatialisation **graphique**, et, d'autre part, que la parole qui lui est associée (la verbalisation transcrite ci-dessus) lui est largement soumise. En effet, à supposer qu'on la présente seule, son inintelligibilité désastreuse, comiquement cabalistique, viendrait, entre mainte autre chose, de ce qu'elle procède à des disjonctions et des conjonctions indues.

Des disjonctions indues? Oui. Par exemple l'occurrence du **12**, unique, en fait, comme base du calcul, se trouve, dans le propos, fâcheusement scindée selon trois occurrences verbales ("En **12**, combien de fois 5 (...) 10 ôté de **12** égale 5 (...) **12** divisé par 5 égale 2,4"), non seulement distinctes, mais encore disjointes.

Des conjonctions indues? Oui. Par exemple, la linéarité du propos veut que, dans "J'inscris **2**. En **2** combien de fois 5?", les deux occurrences du nombre "**2**" (et, aussi bien, dans "**0** fois, j'abaisse **0**", les deux occurrences du nombre "**0**"), en fait respectivement disjointes et distinctes, se trouvent, dans le propos, fâcheusement conjointes et, du coup, assimilées.

Bref seul le tuteur "géométrique" de cette consécution verbale **permet de voir ce que l'on dit**, ou, moins vaguement, est capable d'y réunir ce qui, dans la parole, tend à fallacieusement se scinder, d'y trier ce qui tend à fallacieusement se confondre.

*

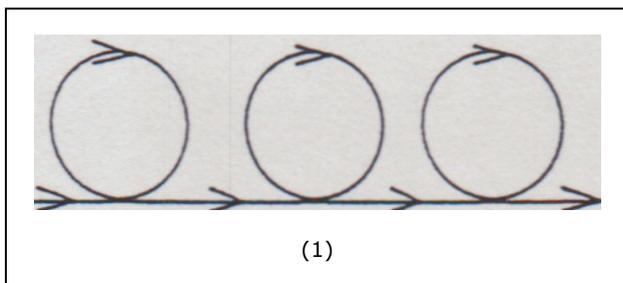
Ainsi, la possibilité, comme vous le rappelez heureusement, de permettre le "**retour**", de libérer "**la pensée du**

seul flux linéaire, en permettant la glose, l'incise, le commentaire, la citation, la référence..."

Le retour? Oui, puisque, en la fixation matérielle de l'écrit, d'une manière générale, selon un objet solide, ses diverses portions successives sous l'angle de la **lecture**, restent simultanées sous l'angle de la **vision**, et puisque, en la segmentation du "ruban d'écriture" selon de parallèles fragments voisins, les "lignes" (ou **lemnisquèmes**, pour les texticiens), eux-mêmes distribuées en le cumul stratifié de successives zones, les "pages", il devient facile d'aller, translinéairement, d'un site à quelque autre, soit en arrière, soit en avant (selon, disent les texticiens la **rétropection** ou la **prospection métatopique**).

La **glose**, l'**incise**, le **commentaire**, la **citation**, la **référence**? Oui, puisque l'**écrit**, comme tel, permet que les obligatoires encombrements du flux verbal se trouvent, ou bien effacés, ou bien isolés, ou bien dégagés, ou bien déportés, ce qui autorise, non seulement un désengorgement du **lemnisque**, mais encore un meilleur développement des secteurs ainsi traités.

Les **obligatoires encombrements du flux verbal**? Oui. Ils sont **obligatoires** pour le motif de la foncière disconvenance qui affecte, l'un vis-à-vis de l'autre, d'une part, disons. le propos "à tenir", lequel, constitutivement, est **multilinéaire** (puisque'il comporte, en règle générale, sur divers modes, maints éléments **coprésents**, qu'il s'agisse, par exemple, et pour ne point aborder ici ce complexe domaine familier aux texticiens, les précisions d'ordre descriptif ou circonstanciel⁵⁷), et, d'autre part, disons, le propos "tenu", lequel, constitutivement, est **monolinéaire** (puisque'il relève d'une **consécution phonique**). Et il s'agit d'**encombrements** parce que la projection de cette multilinéarité ne peut s'accomplir, au fil du flux verbal, et donc du correspondant **lemnisque grammique**, que par l'intercalation d'éléments linéairement étrangers (les **endoxènes lemniscaux**, disent les texticiens).



Pour préciser l'affaire, permettez-moi de revenir, selon un "**retour**" n'est-ce pas, sur une très simple phrase précédente:

Ainsi, pour en rester, toujours, aux rudiments, comparons l'algorithme, aujourd'hui devenu enfantin, de la division arithmétique, d'abord dans son inscription spatialisée, "géométrique" disons, pour aller vite, puis dans une fidèle transcription de l'un de ses ordinaires parcours verbaux.

Sans procéder, ici, à ce que l'on nommait, autrefois, il me semble, son "analyse logique", l'on aperçoit que son

⁵⁷ Jean Ricardou, *Une maladie chronique*, Les impressions nouvelles, Paris 1989.

flux principal, "Ainsi (...) comparons l'algorithme (...) de la division arithmétique, d'abord dans son inscription spatialisée (...), puis dans une fidèle transcription de l'un de ses ordinaires parcours verbaux", à le supposer tel, subit trois interruptions, lesquelles sont produites par trois diverticules ("pour en rester, toujours, aux rudiments", "aujourd'hui devenu enfantin," "« géométrique » disons, pour aller vite") qui écartent ce qui est proche: "Ainsi (...) comparons", "l'algorithme (...) de la division", "d'abord dans son inscription spatialisée (...), puis dans une fidèle retranscription". Bref, en ce qu'elle est soumise à des manières d'**excursus**, la linéarité du propos n'est qu'apparente, ainsi qu'il est loisible de le faire saillir par un **graphique** sommaire (1).

Et, bien sûr, il n'y a aucune raison pour que le phénomène épargne les **endoxènes** eux-mêmes, ce que l'on pourrait faire voir, dans le graphique, en imposant aux boucles le détour d'autres boucles, et, dans la phrase elle-même, en ajoutant, pour manifester le degré des emboîtements, certaines parenthèses multiples:

*Ainsi (**pour en rester ((**toujours**)) aux rudiments**) comparons l'algorithme (+((**aujourd'hui**)) **devenu enfantin**) de la division arithmétique, d'abord dans son inscription spatialisée ("**géométrique**" ((**disons ((**pour aller vite**)))**)+)+) puis dans une fidèle transcription de l'un de ses ordinaires parcours verbaux.*

Toutefois, nous le savons, pour traiter cette incessante périlleuse intercalation, qu'il est loisible d'appeler une **endoxénogénèse**⁵⁸ (laquelle, observent les texticiens, provoque une **cacoreprésentation** sous les espèces d'une **cacoreprésentance**), il existe un ensemble de procédés relevant de ce que, pour lors, il est licite de nommer une **endoxénolyse**⁵⁹.

Les uns ressortissent à des structures de la **langue**, à la syntaxe surtout. En effet, chacun le sait, lorsque, par tel insert, le flux majeur se trouve interrompu, le relationnement syntaxique programme une **attente** de la suite suspendue. Et, donc, une **attention** liée à elle, si bien que, une fois franchi l'insert, s'accomplit, en la mémoire spécialement sollicitée, la jonction de ce qui fut disjoint. Par exemple, dans le segment "Ainsi, pour en rester, toujours (...)", le secteur "Ainsi (...)", loin ce recevoir, quelle soit-elle, sous l'angle syntaxique, l'immédiate suite attendue, subit une annexe suspensive, "pour en rester", laquelle subit elle-même sa propre annexe suspensive, "toujours", et c'est seulement après, dans l'ordre inverse des ruptures, que s'obtient une première jonction, "pour en rester (...) aux rudiments", suivie d'une seconde, "Ainsi (...) considérons". Seulement, liée à la mémoire immédiate, certains disent "phosphorescente", cette aptitude précieuse à la **rélinéarisation** de ce qui est linéairement rompu se trouve, nul ne l'ignore, confinée en d'étroites limites: l'une quantitative (il sied que l'intercalaire ne soit pas trop long, faute de quoi l'on perd le souvenir du secteur qu'il a rompu); l'autre structurale (il sied que les emboîtements dans les emboîtements ne soient pas trop nombreux, faute de quoi, en leur chevauchement, les relations suspendues s'embrouillent).

*

⁵⁸ Du grec *endon*, "en dedans", *xenos*, "étranger", *genesis*, "production".

⁵⁹ Du grec *lisis*, "dissoudre".

Et ce sont de ces limites, précisément, que l'écrit, en la sienne spécificité, permet, suivant deux registres, de s'affranchir plus ou moins.

*

Ou bien selon ce que, en textique, l'on appelle l'**endo(endoxéno)lyse**, c'est-à-dire, à l'intérieur du "ruban des lettres" sinon vraiment l'**abolition**, en tout cas la réduction des "corps étrangers". Elle s'accomplit, elle-même, sur deux registres.

Soit sur le registre du "donné", par l'**écrit** lui-même en tant qu'il est ce qu'il est (c'est, pour les texticiens, l'**endo(étæmo-endoxéno)lyse**⁶⁰). Elle se produit avec quelques-uns des "**retours**", vous l'avez noté, que l'**écrit** autorise. En effet si, au terme de certains **endoxènes puissants**, par exemple du fait de leur ampleur, comme, notamment, ceux que l'on rencontre mainte fois chez Marcel Proust, le "raccord" est difficile à obtenir, il reste toujours loisible, puisque, en l'**écrit**, le propos est fixé, de revenir, pour retrouver le secteur rompu, non point "sur ses pas", mais en sautant à rebours tout intervalle, c'est-à-dire en opérant une **réécriture "mentale"** qui élimine, pour ainsi dire, tout l'**endoxène** intercalé.

Soit sur le registre du "travaillé", par une spéciale distribution de l'**écrit** (c'est, pour les texticiens, l'**endo(ergo-endoxéno)lyse**⁶¹). Elle se produit avec l'**isolation** des "corps étrangers" à l'intérieur du "ruban des lettres". En effet, quelle soit-elle, cette isolation permet au lecteur de mieux les repérer et, en conséquence, de mieux les traiter. Elle peut s'obtenir diversement Tantôt par **discrimination grammique**, selon une différenciation des **endoxènes** sous l'angle, soit de leurs caractères typographiques, notamment leur police (par exemple, l'Helvetica, le Times), leur corps (par exemple, dix points, douze points), leur graisse (par exemple, le gras, le maigre), leur style (par exemple, le romain, l'italique), comme s'est plu à le réaliser profusément, naguère, Maurice Roche⁶², soit, même, en jouant de l'aspect chromatique, comme s'est plu à l'envisager somptueusement, jadis, Raymond Roussel⁶³. Tantôt par **cloisonnement grammique**. Qu'il s'agisse de la "ponctuation noire", propre à **encadrer**, comme, entre autres, les virgules (ainsi dans la phrase examinée plus haut, où elles enserrent ouvertement les **endoxènes**), les parenthèses (ainsi, dans la retranscription de ladite phrase, les parenthèses multiples qui spécifient, selon, presque, le principe roussellien bien connu⁶⁴, le degré d'emboîtement que les virgules indiffénciaient). Qu'il s'agisse de la "ponctuation blanche", propre à **déga-ger**, comme les intervalles et retraits spéciaux distinguant quelquefois, par exemple, certaines citations.

*

⁶⁰ Du grec *étoïmos*, "à disposition, prêt à servir".

⁶¹ Du grec *ergon*, "travail".

⁶² Maurice Roche, *Compact*, éditions du Seuil, collection Tel Quel, Paris 1966.

⁶³ Pour son livre *Nouvelles Impressions d'Afrique*. A cet égard il est opportun, peut-être, de savoir que les variétés typographiques du livre *Compact* sont, elles-mêmes, la transcription d'un dactylogramme pentachrome.

⁶⁴ Raymond Roussel, *Nouvelles Impressions d'Afrique*, Librairie Alphonse Lemerre, Paris 1933.

Ou bien selon ce que, en textique, l'on appelle, dès lors, l'**exo(endoxéno)lyse**, c'est-à-dire le déboîtement, hors le **lemnisque**, de certains des constitutifs emboîtements de l'écrit. Elle s'accomplit, elle-même, sur deux registres.

Soit sur le registre du "flagrant", selon un **maintien** matériel de la structurale solidarité des **endoxènes** et du **lemnisque** (c'est, pour les texticiens, l'**exo(endo-endoxéno)lyse**). Elle se produit avec la **colonisation des marges**, que celle-ci procède par des notes (basales, latérales, terminales), ou par des encadrés qui réinvestissent, sous étroit contrôle, l'espace **lemnisque**.

Soit sur le registre du "subreptice", selon une **brisure** matérielle de la structurale solidarité des **endoxènes** et du **lemnisque** (c'est, pour les texticiens, l'**exo(exo-endoxéno)lyse**). Elle se produit, tantôt selon la **colonisation des pages** (notamment avec les annexes), tantôt, même, selon la **colonisation des livres** (notamment avec les références). Et, dans ces cas, elle peut être, soit relativement subreptice, soit superlativement subreptice.

Relativement subreptice? Oui (c'est, pour les texticiens, l'**exo(hémicrypto-endoxéno)lyse**⁶⁵). Elle survient, par exemple, dans tel écrit, avec, déboîtée en note, la référence à quelque ouvrage en son sein. Ainsi, à l'instant, le livre intitulé *Compact* (et puisque, en toute rectitude, il eût fallu mettre sous les yeux du lecteur les diverses variétés typographiques à l'œuvre) aurait dû, par maintes pages, engrosser de vastes **endoxènes** le **lemnisque** du présent écrit. Or, en l'espèce, l'éviction de ces massifs "corps étrangers" s'est accomplie en deux phases: d'une part, selon une **exo(exo-endoxéno)lyse**, avec la colonisation de certaines **pages** de ce livre, et, d'autre part, sous les espèces d'un relais, selon une **exo(endo-endoxéno)lyse**, avec la colonisation de la **marge** terminale de la présente page, laquelle se borne à recevoir un simple **substitut** desdites pages colonisées (la note "Maurice Roche, *Compact*, éditions du Seuil, collection Tel Quel, Paris 1966"). Et c'est cette mention bibliographique, dans la mesure où elle trahit le tour de prestidigitation, qui contribue à ce que la colonisation du livre en lieu et place de sa citation ne se trouve que **relativement subreptice**.

Superlativement subreptice? Oui (c'est, pour les texticiens, l'**exo(crypto-endoxéno)lyse**). Elle survient, notamment, avec, au fil du **lemnisque**, la vague référence à quelque ouvrage. Ainsi, plus haut, le livre *A la recherche du temps perdu*, puisque en toute rectitude, il eût fallu mettre sous les yeux du lecteur, au moins un exemple, aurait dû, pour telles de ses pages, engrosser, avec de vastes **endoxènes**, le **lemnisque** du présent écrit. Or, en l'espèce, l'éviction de ces massifs "corps étrangers" s'est accomplie, derechef, selon une **exo(exo-endoxéno)lyse**, avec la colonisation de certaines pages de ce livre, mais cette fois, requis à dessein pour les besoins de la présente cause, le jeu d'une indication évasive, allant jusqu'à se dispenser même du titre de l'ouvrage: "comme, notamment, ceux que l'on rencontre mainte fois chez Marcel Proust". Et c'est cette information vague, dans la mesure où elle accentue le tour de prestidigitation, qui contribue à ce que la colonisation lointaine du livre, accomplie au lieu

⁶⁵ Du grec *hémi*, "à demi", et *kruptos*, "caché".

de la citation nécessaire, se trouve **superlativement subreptice**.

*

Or, ce traitement des "corps étrangers" dans l'écrit (et la textique, j'espère en avoir fourni une légère idée, est capable d'en étudier les façons d'une manière systématique) comporte deux faces.

L'une, **positive**, que vous avez à juste titre mentionnée, est de l'ordre d'une **libération**. En effet, puisque, on l'a noté, les **endoxènes** encombrant obligatoirement le flux verbal et y produisent des perturbations représentatives (**une cacoreprésentation** selon une **cacoreprésentance**, rappelons-le, pour les texticiens), nulle peine à saisir que l'exercice **orthoreprésentatif**, en vue de s'accomplir au mieux, ne cesse de les soumettre, sur place, à une **pression**, ou, plus exactement, à une **compression**. Or cette machinerie n'est aucunement négligeable puisque ce qui s'avère, par son office, c'est, pour le moins, le **paradoxe de la représentation**. En effet observer que la représentation ne peut aisément s'accomplir sans restreindre les constituants "corps étrangers" qui nécessairement surviennent en son cours, c'est dire qu'elle manifeste, s'accomplissant, non point ce qui est, non point ce que l'on voit, non point ce que l'on pense, mais bien, et seulement, le...**représentable obtenu par sa propre réduction**. Bref c'est dire que **la représentation ne s'accomplit que par les constantes manœuvres d'une autocensure**.

Dès lors l'**endoxénolyse**, dont l'écrit, en sa spécificité, permet le jeu, et qu'elle procède, on l'a observé, à l'effacement (d'une façon virtuelle, par la lecture), à l'isolation, au dégagement, ou à la déportation (d'une façon actuelle, par l'écriture) des "corps étrangers", est, en fait, plus précisément, une **endoxéno(endoxéno-géno)lyse**, c'est-à-dire le traitement par lequel peut se réussir, au sein de la représentation, une **dilatation des endoxènes**, puisque ceux-ci, devenus moins importuns, peuvent être accrus. Bref l'**endoxénolyse** est la procédure par laquelle la **représentation peut être défendue contre sa propre censure**.

L'autre face, **négative**, sur laquelle on ne saurait trop insister, est de l'ordre d'une **occultation**. En effet ce que fournit, à la **libération représentative**, par les secours de sa diversité, l'**endoxénolyse**, c'est, en somme, une **panoplie de "moyens"**. Or, il suffit d'un brin de réflexion pour l'apercevoir, chaque fois que, et à proportion de leur efficacité, des "moyens" se trouvent acquis, ce qui tend à survenir, c'est, si l'on n'y prend point garde, un renversement du point de vue. Au lieu de rester sensible, plutôt, aux **contraintes en vigueur** (celles, en l'espèce, au cours du flux verbal, de la nécessaire **autocensure représentative**), l'on tend à se griser, plutôt, des **succès obtenus** (ceux, en la circonstance, par les vertus de l'écrit, de la possible **libération représentative**). Or cette machinerie n'est aucunement négligeable puisque ce qui s'avère, par son office, c'est, pour le moins, le **paradoxe de la libération**. En effet, sitôt qu'elle emporte certains succès, la **libération** incline à passer de l'infériorité (le sentiment de la **contrainte**) à la supériorité (le sentiment de la **liberté**). Ou, si l'on préfère, à troquer un **effectif** (car les réelles **contraintes** se trouvent, en fait, non point abolies, mais seulement repoussées), pour un **fictif**

(car la prétendue **liberté** demeure, en fait, toujours sous surveillance). Bref la **libération**, représentative en l'espèce, **tend à s'accomplir en se niant par l'occultation des persistantes contraintes qui justifient son exercice**.

Ainsi, le moment est venu de l'énoncer: l'une des raisons qui encourage les texticiens à mettre en place une procédure d'exhaustion ordonnée des structures de l'écrit, c'est qu'ils aperçoivent qu'avec la crue des "moyens" dont l'écrit bénéficie l'on perd un peu trop de vue les pérennes coercitions dont la pensée procède.

JPD: 3) La reproduction de l'écrit a encore été un pas décisif en ce qu'il virtualisait le **manuscrit original. En le fixant définitivement, l'imprimerie mobilisait une attention toujours plus vigilante sur le texte, voué à l'édition (qui devenait) **originale**.**

*Le livre fut donc d'abord **Livre dit: Parole, puis Livre écrit: Manuscrit, puis Livre imprimé: Ouvrage, di-**sons. En est-on vraiment encore au même point aujourd'hui, et jusqu'à quand ?*

JR: La reproduction de l'écrit sur des supports stables a donc subi jusqu'à ce jour deux phases majeures: la phase manuelle (avec les copies manuscrites), la phase mécanique (avec les copies imprimées). Sans trop entrer ici, bien sûr, dans les détails, permettez-moi, sur les conséquences du passage de l'une à l'autre, de m'en tenir à deux inégales remarques concernant l'**identité de l'écrit**.

La première concerne l'**identité de l'écrit** sous l'angle de son **respect**. Il semble fort que le passage de la phase manuelle à la phase mécanique ait permis de mieux garantir l'**identité de l'écrit**. En effet, pour un nombre donné d'exemplaires, l'on devait, dans la phase manuelle, opérer en autant de fois, et l'on peut, dans la phase mécanique, opérer en une seule fois. Or, certes, dans le recopiage manuel, que le manuscriteur, ou bien ignore ce qu'il transcrit (et ajoute, par méconnaissance, au passage, diverses modifications), ou bien saisisse ce qu'il transcrit (et ajoute, par interprétation, voulue ou insue, diverses modifications), les occasions de métamorphoses se renouvellent à **chacune de ces fois**. Et, bien sûr, à l'inverse, dans le recopiage mécanique, non seulement parce qu'il est loisible, avant le tirage, de vérifier et revérifier, du moins en le principe, l'épreuve qu'on se propose de reproduire, mais encore parce qu'ensuite les exemplaires obtenus seront tous pareils, les occasions de métamorphoses se réduisent à **cette seule fois**. Sous cette vue, et changeant ce qu'il faut changer, l'on pourrait dire que, vis-à-vis de l'écrit manuscrit, l'écrit typographié joue, sous l'angle de la reproduction, le même rôle que joue, vis-à-vis de la langue, l'écrit imprimé: fixant les choses, il freine l'évolution. Toutefois, si banalement justes qu'elles puissent être, des considérations de ce genre ne laissent pas, du moins pour les texticiens, l'on va tenter d'en offrir une idée sommaire, de ressortir, quasiment, à une sorte de **leurre**.

La seconde remarque vise l'**identité de l'écrit** sous l'angle de son **présupposé**. Il semble fort que, ci-dessus, l'on se soit implicitement appuyé, comme allant de soi, sur une notion, sans doute universellement admise, mais, en somme, très orientée, de l'**identité de l'écrit**. En effet ce que l'on a pu dire, pour lors, qu'il s'agisse de son maintien (assurant son identité), qu'il

s'agisse de ses métamorphoses (altérant son identité), suppose que l'écrit se réduit, en mode **grammique**, à la seule **exacte consécution de ses mots exacts**. Or, à l'idée reçue, peu interrogée, selon laquelle, dès lors qu'une nouvelle édition, bref une nouvelle copie, respecte l'exacte consécution des mots exacts de tel écrit, il en respecte l'**identité**, les texticiens, d'une façon un rien provocatoire en vue de frapper les pensées, opposent le suivant **principe d'intranscriptibilité**: si l'on appelle **transcription typographique** toute conversion scriptuelle sous d'autres clauses d'impression, **ce qui fait l'identité d'un écrit, c'est, non point seulement l'exacte suite de ses vocables, mais encore, et au moins, leur précise distribution à tous égards les uns vis-à-vis des autres, par les effectifs offices d'un noir sur blanc déterminé**.

Ou, si l'on préfère, le principe d'**intranscriptibilité** est, à l'écrit, ce que le mieux reçu principe d'**intraductibilité** est à la "poésie": de même qu'il est loisible, sans doute, de traduire une "poésie", de même il est loisible, sans doute, de transcrire un écrit (et c'est même cela, en un sens, qui atteste, on le montre aisément en texture, de leur capacité à fournir des **effets d'orthoprésentation**), mais, non moins que la traduction, la transcription inflige lors, plus ou moins, toujours, éventuellement perceptibles par le lecteur mis en situation de comparer, et à proportion de son **aptitude sensorielle** continûment anesthésiée par la manœuvre représentative, des modifications, aucunement négligeables, à l'**identité de l'écrit**.

Sans trop entrer dans les délicates minuties de cette problématique à maints égards trop méconnue, et que l'on peut évoquer, pour aller vite, mais lors trompeusement, avec la dédaigneuse formule de "mise en page", laissez-moi fournir deux inverses exemples, très simples, dans la sphère que les texticiens appellent l'**hyperrépliance**.

*

Même si la critique mallarméenne, érudite ou non, semble ne l'avoir guère aperçue, il existe, dans le second sonnet "en **ix**", une remarquable correspondance entre son début, "**Ses purs ongles**", et sa fin, "**septuor**". Or cette structure, sitôt qu'on la détermine (il s'agit, selon les texticiens, d'une classique **ortho(antichoro)texture iso(phono/grammo)morphique**), ouvre sur la logique, trop longtemps inaperçue, de ce poème⁶⁶. Et, du coup, seule une idéologique cécité peut empêcher de le saisir, il est clair que, selon la distribution du sonnet sur la page, cette cardinale structure est, ou bien soutenue (selon une **ortho(hyper)répliance**, disent les texticiens), ou bien dégradée (selon, dès lors, pour les texticiens, une **ca-co(hyper)répliance**).

Elle est soutenue quand le sonnet est offert d'un seul bloc. En effet, pour lors, la sienne totalité se réunit sous les espèces d'un "rectangle" visuel, et il existe, du coup, selon, pour ainsi dire, la diagonale de ce rectangle, un rapport voyant entre les deux occurrences.

Elle serait dégradée, en revanche, si, supposons-le, ce bloc visuel était brisé par un changement de page. En

⁶⁶ Jean Ricardou, "Une leçon d'écriture de Stéphane Mallarmé", *Mallarmé*, colloque de Cerisy, éditions Hermann, Paris 1999.

effet la brisure de cette diagonale irait à l'encontre de la remarquable correspondance établie entre le début et la fin. Supposons-le? Voilà qui n'est point nécessaire puisqu'il suffit d'un coup d'œil à la première édition des Œuvres complètes dans la Pléiade⁶⁷, pour découvrir, le sonnet s'y trouvant rompu après le second quatrain, ce flagrant saccage (2).

*Ses purs ongles très haut dédiant leur onyx,
L'Angoisse, ce minuit, soutient, lampadophore,
Maint rêve vespéral brûlé par le Phénix
Que ne recueille pas de cinéraire amphore.*

*Sur les crédences, au salon vide : nul ptyx,
Aboli bibelot d'inanité sonore,
(Car le Maître est allé puiser des pleurs au Styx
Avec ce seul objet dont le Néant s'honore).*

(page 68)

*Mais proche la croise au nord vacante, un or
Agonise selon peut-être le décor
Des licornes ruant du feu contre une nixe,*

*Elle, défunte nue en le miroir, encor
Que, dans l'oubli fermé par le cadre, se fixe
De scintillations sitôt le septuor.*

(page 69)

(2)

Sans trop entrer, ici, dans les minuties d'une analyse peut-être fructueuse, observons au moins que les dommages, en fait, sont un rien plus graves, puisque le changement paginai, en soulignant la classique découpe du sonnet en deux quatrains et deux tercets, va à l'encontre de la **spécifique structure ici à l'œuvre**. En effet cette fragmentation dissimule les vertus de la parenthèse si spéciale en sa position: celle, notamment, de marquer le **milieu** du poème, bref "l'axe de symétrie", pour ainsi dire, lié, précisément, à la correspondance des deux **isomorphiques** occurrences **extrêmes**. Ou, si l'on aime mieux, se satisfait, pour garantir l'**identité d'un écrit**, avec la seule exacte suite de ses mots exacts, c'est s'approprier à ne point trop apercevoir que, dans cette édition, un apparent scrupuleux respect de l'écrit détériore, selon deux pernicieuses **ca-co(hyper)répliances**, deux capitales **orthotextures**.

*

Inversement, il existe, dans le sonnet "*Le vierge, le vivace et le bel aujourd'hui*", une lisible correspondance entre le début du cinquième vers "Un **cygne**" et la fin du dernier "le **Cygne**". Or cette structure, il est loisible de le montrer, pourrait bien être, cette fois, non plus un composant fort, mais plutôt un composant faible. Et, du coup, seule la même idéologique cécité peut empêcher de le saisir, il est clair que, selon la distribution du sonnet sur la page, cette fâcheuse structure est, ou bien réduite, ou bien exaltée.

Elle est réduite quand le sonnet est offert d'un seul bloc. En effet, pour lors, la correspondance est amoindrie puisque ce n'est pas à un **coïn** du sonnet (le début du cinquième vers) que renvoie l'inférieur **coïn** droit du poème (la fin du quatorzième vers).

⁶⁷ Stéphane Mallarmé, *Œuvres complètes*, éditions Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, Paris 1945, p. 68-69.

Elle serait exaltée, en revanche, si, supposons-le, le bloc visuel du sonnet était brisé par un changement de page après le premier quatrain. En effet la constitution du second bloc viendrait placer les deux occurrences aux **coïns** opposés, et, lui prodiguant un visuel rapport diagonal, promouvoir leur spécial lien problématique. Supposons-le? Voilà qui n'est point nécessaire puisqu'il suffit d'un coup d'œil au même ouvrage⁶⁸, pour découvrir cette regrettable situation (3).

*Le vierge, le vivace et le bel aujourd'hui
Va-t-il nous déchirer avec un coup d'aile ivre
Ce lac dur oublié que hante sous le givre
Le transparent glacier des vols qui n'ont pas fui!*

(page 67)

*Un cygne d'autrefois se souvient que c'est lui
Magnifique mais qui sans espoir se délivre
Pour n'avoir pas chanté la région où vivre
Quand du stérile hiver a resplendi l'ennui.*

*Tout son col secouera cette blanche agonie
Par l'espace infligée à l'oiseau qui le nie,
Mais non l'horreur du sol où le plumage est pris.*

*Fantôme qu'à ce lieu son pur éclat assigne,
Il s'immobilise au songe froid de mépris
Que vêt parmi l'exil inutile le **Cygne**.*

(page 68)

(3)

*

Est-il donc possible, après ce rapide examen, d'énoncer la position de la textique à l'égard, **originales** ou **critiques**, des **éditions notables**? Certainement. En effet ce qui compte, pour un texticien, c'est, non point, quel soit-il, le galon dont se pare un ouvrage, mais bien l'effectif "noir sur blanc" qu'il met en jeu. Ainsi, sauf à s'en remettre, l'œil clos, au jugement de l'Auteur, bref à l'**Autorité**, la consultation, sur ce point, d'une édition supervisée par le poète reste, en textique, tout à fait secondaire. Si, en l'espèce, les sonnets s'y présentent chacun d'un bloc, cette édition cautionnera plutôt, mais point davantage, les minimales analyses qui viennent d'être faites. S'ils s'y présentaient rompus, et, d'avantage, exactement de la même façon que dans l'édition **critique** à l'instant épinglée, cette édition montrerait, tout simplement, que, dans ces cas, **Mallarmé n'avait pas vu ce qu'il écrivait**.

*

Au terme de votre questionnaire, vous évoquez, pour le livre, trois phases, celles où il aurait été **dit** (selon la Parole), **écrit** (selon le Manuscrit), **imprimé** (selon l'Ouvrage). Fidèle à leur prudence, les texticiens, soucieux d'éviter le "*Livre dit*" (en quelque sorte un livre avant le livre), avanceraient plutôt, à moindre coût, les notions de **dire**, d'**inscrire**, d'**imprimer**, puis d'**informatiser**, car c'est à cette nouvelle modification technique, je pense, que vous faites allusion.

Sous cet angle, et sans trop anticiper sur un domaine qui en est seulement à s'ouvrir, l'on peut observer que l'écrit, en passant au statut **écranique**, bénéficie

d'avantages périlleux, dont je souhaite faire saillir les deux suivants.

Le premier avantage, bien sûr, c'est que, avec les commodités offertes par le travail sur l'**écran**, il devient loisible, non seulement de corriger plus vite, et donc plus abondamment, mais encore d'obtenir, sans les fallacieuses éphémères complications des ratures et ajouts, voire des "paperolles", comme disait Marcel Proust, un résultat sitôt propre, lequel semble permettre, au plus bref, de **voir ce que l'on écrit**. Toutefois, l'inconvénient de cet avantage, c'est que, dans l'apparent souci électronique de toujours mieux faire, la distribution des mots, au sein de la "ligne", ou, moins vaguement, du **lemnisque grammique**, tend à passer sous le contrôle, non plus, éventuellement, du scripteur, mais plutôt, automatiquement, de l'ordinateur. En effet, du moins jusqu'à nouvel ordre, les usuelles polices de caractères, sauf l'exception nommée je crois "courier", sont, pour l'essentiel, gérées selon, chaque fois calculé par la machine, le principe de l'"écartement proportionnel". Ainsi, non seulement, dans l'écriture, il devient, pour qui le souhaiterait, difficile de travailler en rigueur le voisinage des mots (par exemple, "verticalement" disons, d'un **lemnisque** à un autre), mais encore, dans la lecture, chacun trouve, selon une anesthésie sensorielle programmée, un statutaire encouragement à sa négligence pour les rapports de ce genre.

Le deuxième avantage, non moins, c'est que, avec les commodités offertes par l'**interconnexion des ordinateurs**, l'**Internet** crois-je savoir, il devient, notamment, par les offices de ce qu'on appelle, ce me semble, les "liens hypertextes", et que les texticiens (dans la mesure où ces liens ne sont, pour eux, ni "hyper" ni "textuels"), préfèrent nommer, du moins quand ils affectent des écrits distincts, des "liens interscriptuels", loisible de produire, à très grande vitesse, à très grande échelle, cette réduction des "corps étrangers" dans la "ligne d'écriture", à laquelle on a donné le nom, ci-dessus, d'**endoxénolyse**, et donc corrélativement, selon l'**endoxéno(endoxénogéno)lyse**, quasiment leur crue sans limite. Toutefois, l'inconvénient de cet avantage, c'est que, on l'a entrevu plus haut, cette **libération représentative**, en suscitant, avec l'augmentation des "moyens", un illusoire sentiment de liberté, risque de conduire, selon, pour ainsi dire, un aimable **tourisme scriptuel**, à perdre de vue l'effectif point de départ, c'est-à-dire, avec, toujours, ses précises contraintes, tel écrit "noir sur blanc".

Il se pourrait donc, une fois passées les initiales festives de l'informatique libération, et dès lors que se manifesteront, peut-être, les inextricables amnésiques imbroglios issus des errances interconnectives, qu'une théorie exhaustive des structures de l'écrit, par exemple celle qui se constitue, présentement, sous le nom de **textique**, commence à retenir, d'abord celle des moins sots, quelque peu les attentions, et, cela, ne serait-ce qu'en ce que, s'agissant de l'écrit, elle aide à enfin voir ce qui est sous les yeux.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 67 et 68.

Bibliographie (2. Textique)

2.1. Volume

Une maladie chronique, essai, Les impressions nouvelles, Paris 1989, 90 p. (7 rue Taclet, 75020 Paris)

2.2. Articles

"Éléments de textique (I)" (pour une théorie des textures), *Conséquences*, n° 10, Paris 1988, p. 5-37 (Les impressions nouvelles. 7 rue Taclet, 75020 Paris)

"Éléments de textique (II)", *Conséquences*, n° 11, Paris 1988, p. 5-32

"Éléments de textique (III)", *Conséquences*, n° 12, Paris 1989, p. 5-37

"Éléments de textique (IV)", *Con(treba)n(d)es*, n° 13/14, Paris 1990, p. 167-206

"Belvédère", *Quai Voltaire*, n° 9. Paris 1993, p. 81-82

"Raymond Roussel. Un académisme démesuré", *Raymond Roussel: perversion classique ou invention moderne?*, colloque de Cerisy, Presses Universitaires de Rennes 1993, p. 121-154 (**NB**: La typographie de la première citation, p. 146, est totalement erronée)

"Discernement matérialiste", *Cahiers marxistes*, n° 194, 1 Bruxelles 1994, p. 21-85

"Textique en jeu". *Premières rencontres nationales des ateliers d'écriture*, Retz, Paris 1994, p. 65-73

"Un soir d'automne à la Mutualité", *L'infini*, n° 49/50, Paris 1995, p. 218-231

"Les retours de l'écrit dans l'impensé de la parole et de la langue", numéro spécial de *Linx*, "Saussure aujourd'hui", Université de Paris X-Nanterre 1995, p. 395-421

"Le ready-made hyperreprésentatif", *Propriétés de l'écriture*, colloque de l'Université de Pau, Presses Universitaires de Pau, 1998, p. 219-225

"Un écrit lunatique", *Pierre Garnier*, colloque de l'Université d'Angers, Presses de l'Université d'Angers, 1998, p. 213-238

"Une leçon d'écriture de Stéphane Mallarmé", *Mallarmé ou l'obscurité lumineuse*, colloque de Cerisy, éditions Hermann, Paris 1999, p. 191-239

Les deux questionnaires

I.

1. Voici d'abord nos questions qui se rapportent à la présentation du séminaire.....2
- 1.1. Théorie unifiée: unifiée? Quelles sont donc les différentes théories des "structures de l'écrit"? Qu'est-ce exactement que ces structures?.....3
- 1.2. Ses diverses modalités: schémique, grammique, iconique, symbolique: Comment comprendre ces termes? D'où viennent-ils?.....4
- 1.3. Des mécanismes plus ou moins bien pensés, dont l'expressivité: Lesquels? Qu'est-ce que l'expressivité?.5
- 1.4. Une critique de notions dont la polysémie. Trop admise, peut-être, mais déjà très critiquée. - Qu'en est-il de la polysémie? Et des autres notions donc?.....10
- 1.5. Et les phénomènes négligés: (Quels sont-ils ?) Que sont les "phénomènes liés aux places"? (Aux places?)..f
- 1.6. "La cardinale notion de lieu", qu'est-ce?.....12
- 1.7. Les problèmes liés à l'économie des "moyens". Est-ce là un enjeu essentiel? Si oui, que recouvre-t-il?....13
- 1.8. Les "moyens": en quoi s'en nourrit "l'idéalisme techniciste"? (Et qu'est-il ?).....14
- 1.9. Qu'est-ce que le principe de parcimonie?.....14

II

« Il est des «choses simples, extrêmement difficiles à comprendre parce qu'elles doivent d'abord être perçues et expérimentées simplement ». Ces lignes de la préface du N° spécial d'ATC de juin 1998 s'appliquent parfaitement à notre propos.

Tout repose, dans la textique, sur la distinction entre orthotexture et orthoscripture. Non seulement cette distinction, et les premiers concepts qui en découlent de transposition et d'orthométabreprésentation, sont la clé de la textique, mais ils sont aussi ce qu'aucune théorie, qu'elle soit esthétique, linguistique, logique, psychologique, à notre connaissance, n'a jamais su articuler avec netteté.

Quand on l'a vu, tout se déroule sans peine. Encore faut-il le voir, car cette distinction ne se déduit pas par raisonnement. Elle se montre et ne se démontre pas.

Il nous semble que, dans nos premiers échanges, un lecteur non prévenu peut ne pas le voir. Il serait peut-être nécessaire d'y insister.....16

Nous aimerions maintenant vous poser deux séries de questions.

Les premières visent l'utilité de la textique, et la nor-

mativité. Le plus simple serait de les poser bêtement:

1. La textique, à quoi ça sert? 2. La textique prétend-elle dire comment on doit écrire?

1.1. L'ouvrage de Foucault, *Les Mots et les choses*, débute presque par cet emprunt à Borges: ... *les animaux se divisent en: a) appartenant à l'Empereur, b) embaumés, c) apprivoisés, d) cochons de lait, e) sirènes, j) fabuleux, g) chiens en liberté, h) inclus dans la présente classification, i) qui s'agitent comme des fous, j) innombrables, k) dessinés avec un pinceau très fin en poils de chameau, l) et cætera, m) qui viennent de casser la cruche, n) qui de loin semblent des mouches.*

Cette taxinomie n'est pas sans points communs avec celle des figures du discours que proposent les rhétoriques, depuis l'antiquité jusqu'aux recherches les plus contemporaines. A côté de cela, la textique fait penser aux classifications de Linné, Cuvier, Lamarck.....18

A quoi cela sert-il de diviser, par exemple, les animaux entre vertébrés et invertébrés, plutôt qu'en comestibles et incomestibles, nuisibles et utiles, etc.? Cela nous a apporté des lumières sur le vivant inconcevables autrement. C'est évident, encore doit-on le spécifier et dire lesquelles et comment.

A quoi sert la textique ? ou encore, comment s'en sert-on ?.....21

On cherche la réponse dans la présentation du Séminaire de Cerisy à l'intitulé: Ses avantages.

«Une coordination conceptuelle de mécanismes», «une critique résolue de certaines notions», «une réévaluation concertée de phénomènes»; voilà pour la théorie.

Pour la pratique: «une analyse (inédite) attentive aux prétendues brouilles» et la «possibilité de programmes et métaprogrammes raisonnés permettant la correction à plusieurs». On interprète ce programme selon les intentions implicites que l'on croit reconnaître dans la théorie. Mais ceci justement paraît n'être qu'un programme, programme du séminaire de textique, pas la pratique d'une «discipline nouvelle».

Aussi quand on lit: «En général: une clarté et une rigueur neuve...», on s'attend à ce que ce double objectif soit poursuivi dans l'énonciation même, dans le texte - non: «...dans l'ordre des concepts, quant à l'invention et l'enseignement».....22

1.2. La textique prétend-elle dire comment on doit écrire?

Pour bien situer la question, citons Léonard de Vinci qui écrivait: «Celui qui m'apprend ce que la nature sait faire seule, je ne le félicite pas.»⁶⁹.

Elle s'inscrit dans le prolongement de la précédente, et la précise. L'enseignement consiste à apprendre à celui qui l'ignore comment il doit faire. - Faire quoi? La question est toujours implicitement résolue par avance. L'invention suppose toujours, elle, de questionner cet implicite.....24

⁶⁹ C'est une question qui taraude la science moderne, et avec elle toute la civilisation de l'Occident Moderne qui en est pour une bonne part la matrice et l'émanation.

Ce pourquoi faire de l'enseignement de l'écrit s'est divisé traditionnellement entre les belles lettres, l'esthétique, et la dianoïa, la raison discursive. S'il est entre vous et nous un point commun, c'est, je crois, celui de ne pas nous tenir à cette partition. Nous aimerions, au passage, vous voir préciser votre point de vue là-dessus.....25

La difficulté consiste à sortir de deux positions: celle d'observateur, qui constate et s'oublie - c'est ainsi que sont les choses, qu'elles se font, ou sont faites par d'autres⁷⁰ - et celle de censeur, prescrivant des critères d'évaluation - c'est ainsi que les choses doivent être faites pour être reconnues, sanctionnées, autorisées.

Si la textique dit comment on doit faire, ce n'est certainement pas selon cette dernière. Elle ne peut cependant pas s'abstenir de le dire, du moins de le chercher, du simple usage qu'elle fait des préfixes ortho et caco. Mais comment?.....26

2.1. L'aspect graphique est essentiel dans la textique. Et pour cause, du fait de la simple étymologie.

En attendant, l'écrit n'est pas que du graphique. C'est la langue que l'on écrit, et la langue, comme son nom l'indique, est d'abord orale, sonore. Cette dimension, qui n'est pas toujours absente de vos écrits, est cette fois entièrement laissée dans l'ombre.

Soit, vous vous occupez de l'écrit, pas de la langue. Mais est-ce vraiment possible? Les moyens qu'utilise l'écrit, et occulte aussi bien, ont souvent une origine orale, et ce n'est qu'à un second niveau que l'écrit en définitive opère.

Nous ne prétendons pas que vos travaux nient une telle dimension de l'écrit, mais ne la sous-estiment-ils pas?30

2.2. La précédente question serait importante pour une mise en perspective de l'évolution récente du substrat technique de l'écrit.

On pourrait dire que l'écriture trouve son origine dans l'inscription de la parole dans la mémoire. Elle y revient avec l'informatique. Ce pourrait être un autre exemple de ces « retours par le haut » que vous évoquiez dans vos précédentes réponses, et dont on pourrait ainsi marquer les mouvements:

1) L'inscription de la parole dans la mémoire appelle des procédés mnémotechniques, que l'on retrouve bien dans les anciennes compilations de traditions orales. Ces procédés ont façonné la langue, avant de façonner l'écrit qui a fini par les accueillir. La persistance de la versification ou de la chanson prouve qu'ils ont la vie dure⁷¹.....32

⁷⁰ Il est clair qu'on confond aujourd'hui cette position avec un critère essentiel de scientificité: celui de l'objectivité - qui exige pourtant bien un sujet.

⁷¹ Ces procédés ne visent sans doute pas la seule mémorisation, mais aussi la lisibilité, l'intuition synthétique.

«Euh et gale aime ces deux»

Ces sons n'ont pas la même lisibilité que les lettres: «E=MC2" dont les possibilités de déplacement autour

2) A son tour, l'invention de l'écriture a elle aussi façonné la langue. D'abord en la fixant, en la spatialisant, quand elle était temporelle⁷², et donc en permettant le retour, en libérant la pensée du seul flux linéaire, en permettant la glose, l'incise, le commentaire, la citation, la référence...et donc une insémination perpétuelle des écrits les uns par les autres, et surtout plus rapide, malgré la lenteur relative de l'écrit.....36

3) La reproduction de l'écrit a encore été un pas décisif en ce qu'il virtualisait le manuscrit original. En le fixant définitivement, l'imprimerie mobilisait une attention toujours plus vigilante sur le texte, voué à l'édition (qui devenait) originale.

Le livre fut donc d'abord Livre dit: Parole, puis Livre écrit: Manuscrit, puis Livre imprimé: Ouvrage, disons. En est-on vraiment encore au même point aujourd'hui, et jusqu'à quand?39

du schémosymbole «=» **sautent aux yeux**. Ce n'est pas le cas des alexandrins:

L'énergie égale la masse multipliée

Par la célérité élevée au carré.

qui **s'entendent** beaucoup mieux. (Voir ATC N° spécial, juin 1998, et les actes du colloque Poésie & Logique, Jean-Pierre Depétris, *La poésie ça sert à quoi? à paraître.*)

⁷² Plus au sens de tempo que de chronologie; la chronologie suppose le passage par la spatialisation, toujours selon une évolution telle que vous la présentiez dans vos précédentes réponses.